UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01167272 2

HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

8932

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

DIRIGÉE PAR

P. DE NOLHAC et L. DOREZ

TOME SEPTIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS

1906
Tous droits réservés.

MONTAIGNE, AMYOT ET SALIAT

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

DIRIGÉE PAR

P. DE NOLHAC et L. DOREZ

I. — Henry COCHIN. La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque. 1 vol. . . . . 4 fr.

II - III. — Louis. THUASNE. *Roberti Gaguini Epistolæ et orationes*. 2 vol. . . . . 25 fr.

IV. — Henry COCHIN. Le frère de Pétrarque. 1 vol. 6 fr.

V. — Louis THUASNE. Études sur Rabelais. 1 vol. . 10 fr.

VI. — L. M. CAPELLI. Pétrarque. Le traité *De sui ipsius et multorum ignorantia*. 1 vol.

VII. — Joseph DE ZANGRONIZ. Montaigne, Amyot et Saliat. Étude sur les sources des Essais de Montaigne. 1 vol.

VIII. — Henry COCHIN et Léon DOREZ. *Francisci Petrarcæ rerum memorabilium libri*, e codice apographo Laurentiano manu Tedaldi della Casa exarato editi et præfatione ornati. 1 vol. (*Sous presse*).

MONTAIGNE, AMYOT ET SALIAT

ÉTUDE SUR LES SOURCES DES ESSAIS

PAR

JOSEPH DE ZANGRONIZ

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS

1906
Tous droits réservés.

LIBRARY
MAY 6 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1643
Z3

PRÉFACE

On s'est beaucoup occupé durant ces dernières années des emprunts qu'ont fait à Montaigne des admirateurs de son style ou de sa philosophie. En 1897, M. Brunschwieg, dans son édition des *Pensées*, prouvait par des rapprochements lumineux que chaque page de cette œuvre contient la trace, sinon les mots eux-mêmes, d'une page des *Essais*. Ici, Pascal appelle Montaigne « l'incomparable auteur de l'Art de Conférer » ; là, brûlant ce qu'il avait adoré, il l'accable d'injures : « Le sot projet qu'il a de se peindre ! » ; toujours, partout il le copie. En 1900, M. Delboulle, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, montrait sans conteste que Charron avait, selon son expression, « plagié » Montaigne.

Il apportait, à l'appui de sa thèse, des textes nombreux et indiscutables. Il traitait le sujet, s'il ne l'épuisait pas. Donc, c'est entendu, et Charron et Pascal ont copié Montaigne..... Mais ce dernier, Montaigne en personne, l'original dont nous avons une si belle copie, n'est-il pas lui aussi, lui d'abord, au moins dans une certaine mesure, la copie d'un autre original? Est-ce vraiment chez lui qu'il faut chercher le point de départ? est-il le premier anneau de cette chaîne, ou ne se relie-t-il pas encore à un anneau précédent? Avant d'être « plagié », — je ne vise que Charron, — n'a-t-il pas tout le premier donné l'exemple, je ne dirai point du plagiat, nul ne me le pardonnerait, mais du « pillage », pour employer un des termes qui lui sont le plus chers?

* * *

En 1895, M. Delboulle, antérieurement à l'étude qu'il intitula *Charron plagiaire de Montaigne,* avait publié, dans la même Revue, un article sur « les emprunts de Montaigne à

Amyot ». Il rapprochait entre eux quatre passages de l'*Apologie de Raymond de Sebonde* et du traité *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, puis il concluait : « Il serait facile d'ajouter au nombre de ces rapprochements, mais ceux que j'ai faits, le dernier surtout, suffisent à prouver que Montaigne ne transformait pas toujours, comme il en donnait le conseil, « les pièces empruntées d'autruy ». Le sujet n'était qu'indiqué. Les exemples de M. Delboulle, en effet, ne sont pas significatifs, car Montaigne a cité textuellement le « translateur » de Plutarque presque à chacun de ses chapitres, et souvent plusieurs fois dans le même chapitre ; il a, en outre, emprunté de la façon la plus visible à une traduction de Diodore de Sicile faite toujours par « nostre Amyot ». D'ailleurs, M. Delboulle, quand il consacrera plus tard « aux plagiats » de Charron une étude si approfondie, semblera même ne plus vouloir du tout se souvenir de son premier article, où il glisse d'ailleurs, combien légèrement, sur les « emprunts » de Montaigne à Amyot, les frôle d'un pas rapide, a l'air pressé de s'en

écarter. En somme, M. Delboulle ne nous renseigne pas beaucoup plus que Montaigne lui-même. Plutarque « depuis qu'il est François » est le livre de chevet de l'auteur des *Essais*, son « breviaire » : c'est à Jacques Amyot qu'il donne la palme ; il trouve cet ouvrage « si universel et si plein qu'à toutes occasions et quelque subject extravagant que vous ayez prins, il s'ingere à vostre besongne, et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissements ». Qui nous l'apprend ? Montaigne. Cela suffit. L'intérêt (et M. Delboulle l'a-t-il bien compris ?) est non pas de montrer que Montaigne s'est inspiré de son « bréviaire », mais jusqu'à quel point il s'en est inspiré, de prouver, en un mot, textes en mains, qu'Amyot a exercé une énorme influence sur ses idées et sur son style.

* * *

Toute la philosophie se résume pour Montaigne dans la connaissance de soi-même, dans le Γνῶθι σεαυτόν grec. Socrates est le modèle par excellence, « parce qu'il ramena

du ciel, où elle perdoit son temps, la sagesse humaine, pour la rendre à l'homme, où est sa plus juste et plus laborieuse besoigne ». Mais comment atteindre à la vérité ? Si je m'observe moi-même, si je suis les conseils que nous donnait anciennement « ce dieu à Delphes : Regardez dans vous, reconnoissez-vous, tenez-vous à vous, votre esprit et votre volonté qui se consomme ailleurs, ramenez-la en soy-mesme ; vous vous escoulez, vous vous respandez, appilez-vous, soutenez-vous », aurai-je en ma possession cette vérité relative, puisque l'absolu n'est point de notre domaine? Pas encore ; car « ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence ». Il faut, pour corroborer cette étude toute personnelle et toute intime, à peu près exacte puisque « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », des exemples universels qui nous montrent sous ses faces les plus variées « ce subject merveilleusement vain, divers et ondoyant » tout de lopins et de contexture diverse. « Cette capacité de trier le vray, quelle qu'elle soit en moy, et cett'humeur libre de m'assubjectir aisement ma creance,

je la dois principalement à moy : car les plus fermes imaginations que j'aye, et generalles, sont celles qui par manière de dire nacquirent avec moy : elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et généreuse, mais un peu trouble et imparfaite. Depuy, je les ay establies et fortifiées par l'authorité d'autruy et par les sains discours des anciens auxquels je me suis rencontré conforme en jugement ; ceux-là me les ont mises en mains et m'en ont donné la jouissance et possession entière ». Qui pouvait mieux que Plutarque et, par suite, Amyot apporter à Montaigne cette expérience du passé, le mettre en contact avec tous les héros de l'antiquité, le faire sympathiser avec eux, entrer dans leurs pensées, revivre leurs vies, lui inspirer enfin cet amour noble et purement moral de l'esprit et du cœur des grandes âmes disparues, qui l'enflammait d'un feu ardent « pour la deffence de Pompeius et la cause de Brutus » ? Il est retiré dans sa « librairie », « au troisiesme estage d'une tour », « passant là et la plus part des jours de sa vie et la plus part des heures du

jour », tantôt dans sa bibliothèque elle-même, tantôt dans le cabinet « assez poly qui y fait suitte ». Il s'est réservé, comme il s'en vante, « une arrière-boutique, toute sienne, toute franche, en laquelle il establit sa vraye liberté et principale retraicte et solitude ». Il lit son Plutarque et, du haut de sa tour, il voit surgir de terre les siècles ensevelis sous la poussière du passé ; il voit vivre et penser des individus, symbolique et morale incarnation du monde ; il voit défiler devant lui l'humanité tout entière, avec ses défauts et ses vertus, surtout avec ses perpétuelles contradictions. Quelle source pour ses réflexions ! Quel fécond aliment à l'exercice du jugement « qui tient chez luy un siège magistral » !

* * *

De ce que Montaigne trouvait dans Amyot un secours indispensable à ses idées, s'ensuit-il nécessairement que, ne le nommant pas, il pouvait le copier sans commettre un vulgaire plagiat ? Nous le croyons, et la meilleure des preuves, c'est qu'il ne s'en cache

pas. D'ailleurs, dans le cours de notre travail, après un examen scrupuleux et une discussion motivée du litige, nous répondons à cette question par l'affirmative. Nous montrons que Montaigne ne pouvait avoir la pensée de « piper » ses contemporains, puisque les auteurs qu'il citait étaient tous de noms fameux et anciens, puisque tout le monde connaissait alors le Plutarque d'Amyot. Mais si Montaigne n'a pas « pipé » ses contemporains, pourquoi, sans le vouloir, pipe-t-il ses arrière-neveux? C'est le droit du lecteur de le savoir, c'est notre devoir de le lui apprendre. Dans le tome V de cette même collection, M. Louis Thuasne, en tête de ses « Études sur Rabelais », qui ont été pour moi un modèle, sans doute resté, comme tous les modèles, bien supérieur au reflet de la copie, s'exprime ainsi : « A la difficulté déjà si lourde de donner un texte de Rabelais, *des éditeurs* n'ont pas craint d'ajouter celle de l'accompagner d'un commentaire ; mais, pour avoir voulu à toute force expliquer ce que maintes fois ils étaient les premiers à ne pas comprendre, et s'être complu à prêter à

l'auteur des intentions qu'il n'a vraisemblablement jamais eues, — et ici, en note, M. Thuasne cite, ce qui ne pouvait manquer de me faire plaisir, un passage où Montaigne relève cette manie chez certains commentateurs d'Homère, — ils ont réussi à discréditer les gloses qui sont cependant indispensables pour l'intelligence d'un texte rendu souvent obscur à dessein et comme à plaisir. Aussi bien n'est-ce pas tant la glose elle-même qu'il faut incriminer que l'esprit dans lequel elle a été conçue. Au lieu de procéder pour Rabelais de la même façon que pour les auteurs de l'antiquité classique..., on s'est attaché... *à substituer avec une tendance fâcheuse les conjectures à la simple constatation des faits*. Le résultat d'un pareil système a été de rendre à peu près stationnaire le commentaire de Rabelais : car, si, dans son livre, les emprunts et les allusions aux écrivains grecs et latins ont été relevés dans une mesure relativement satisfaisante, *il n'en a pas été de même pour les auteurs modernes*, français et étrangers, que Rabelais connaissait, et auxquels, suivant les habitudes des lettrés de son temps, il a beau-

coup emprunté. » Toutes ces judicieuses remarques, si vraies pour Rabelais, le sont aussi pour Montaigne, surtout celles que j'ai soulignées. Comme M. Thuasne, et avec autant de raisons, je veux me plaindre, et accuser les *éditeurs des Essais*. Seul M. Strowski, qui doit bientôt publier une édition définitive sous la direction des Archives Municipales de Bordeaux, dit adieu, dans le texte comme dans le commentaire, à ces vieux errements, avec lesquels il rompt à jamais. Mais jusqu'ici les références que reproduisent tous les *éditeurs*, depuis Coste et Le Clerc, demeurent les mêmes, entachées, par conséquent, des mêmes inexactitudes et des mêmes erreurs. Au lieu de nous renvoyer soit à l'édition princeps des traductions d'Amyot, ce qui vaut le mieux, soit, à défaut, à une édition que Montaigne ait pu connaître et lire, ils nous renvoient à des traductions modernes où les titres ne sont pas du tout ceux d'Amyot, qui contiennent des divisions par chapitres, choses absolument inconnues « du meilleur escrivain françois », et qui sont tout à fait différentes par le style, sinon par le fond de l'œuvre qu'a

goûtée l'auteur des Essais. Encore pouvons-nous rendre grâces à Dieu lorsque les références nous indiquent, avec un titre d'ailleurs plus ou moins exact, le traité lui-même de Plutarque d'où est tirée une citation de Montaigne. Malheureusement, il n'en va pas toujours ainsi. Très souvent, elles en indiquent un autre, ou même n'en indiquent aucun. N'en cherchons pas la preuve bien loin, elle s'offre à nous dès le seuil, et semble vouloir devancer nos recherches. Au premier chapitre, sur deux citations, deux renseignements erronés ou incomplets. Que lit-on dans toutes les notes au-dessous de ce passage, qui ouvre les Essais « Tesmoin le peuple Thebein... ? » Plutarque, *Comment on peut se louer soi-même, chap. V*. Or, si je recours à Amyot, le modèle, voici ce que je trouve : *Comment on se peult louer soy-mesme, sans encourir envie ny reprehension*, fol. 139 r°. De plus, Montaigne s'est inspiré aussi, comme nous le verrons, des *Dicts notables des Anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 201, éd. de 1572. Un peu plus loin, se trouve dans les Essais cette citation : « Et l'hoste de Sylla, ayant usé, en

la ville de *Péruse*, de semblable vertu... », et dans les notes qui lui sont consacrées on lit : « D'après Plutarque, ce ne serait pas à Péruse ou à Pérouse, ville de l'Etrurie, que Sylla s'est montré impitoyable, mais bien à Preneste, ville du Latium ». Or, en comparant tout à l'heure les deux textes de Montaigne et d'Amyot, nous verrons expressément chez ce dernier : « car Sylla ayant pris la ville de *Péruse*... »

Très souvent aussi, *les éditeurs* nous parlent, à propos d'un fait, des *Vies comparées*, quand il vaudrait beaucoup mieux nous parler des *Œuvres morales*. Plutarque, en effet, se répète, et, si chez lui la richesse de la mine est indiscutable, les redites ne le sont pas moins. Nous le prouverons, au cours de notre travail, en joignant souvent côte à côte, en regard d'un texte de Montaigne, deux textes à peu près semblables d'Amyot. Or on a l'habitude, et pour nous c'est un tort, de ne vouloir recourir qu'aux *Vies des hommes illustres*, lorsque Montaigne s'est surtout inspiré des *Œuvres morales*, et, dans les Œuvres morales elles-mêmes, des *Dicts notables des anciens Roys*,

Princes et grands Capitaines ou de ceux *des Lacédémoniens*, connus en général sous le nom d'*Apophthegmes*.

Dans ces catégories peuvent rentrer la plupart des fautes que commettent les *éditeurs*. Il en est pourtant une autre que nous ne devons point passer sous silence. Si Montaigne est un compilateur, Plutarque en était un autre, et si Montaigne cite beaucoup, Plutarque ne citait pas moins. Les emprunts des *Essais* sont donc le plus souvent des citations de citations, et ce n'est ni dans les originaux, ni dans d'autres compilateurs, mais chez Plutarque traduit par Amyot qu'il nous faut de préférence en aller chercher la source : ce que les *éditeurs* ont eu le grand tort de ne pas voir.

* * *

Après cela, n'a-t-on pas de bonnes raisons pour croire que l'auteur des *Essais* a beaucoup moins lu qu'on ne veut bien le dire en général ? Si nous relevons, sans nous préoccuper des livres que Montaigne pouvait avoir dans sa bibliothèque, la trace de ses lectures

dans son ouvrage seul, nous avons la preuve qu'elles se réduisent « ou fort peu s'en faut » aux traductions d'Amyot. « Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon *Plutarche* et Sénèque, où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse. » Et ailleurs, Sénèque même disparaissant, « quand j'escris, je me passe bien de la compaignie et souvenance des livres... Mais je me puis plus malaiseement deffaire de *Plutarque*... » Pourtant, comment expliquer, si Montaigne n'emprunte en somme qu'à Amyot, ses affirmations répétées à l'envi : « De mes premiers Essays, aucuns puent un peu l'estranger », et : « Je m'en charge de plus fort, tous les jours, outre ma proposition et ma forme premiere, sur la fantasie du siecle et par oisiveté » ? Le grand nombre des textes qu'il a glanés uniquement dans les œuvres d'Amyot peut, nous le croyons, fournir la clef du mystère : nous les reproduirons.

Ces explications données, il me reste, en terminant, à remplir un pieux devoir : dédier ce modeste volume à ceux à qui de droit il revient, puisque tout ce qu'il a de bon est leur

œuvre, tout ce qu'il a de mauvais, la mienne. M. Strowski, mon maître, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, dont l'érudition profonde et la fine critique n'ont d'égales que la douceur et la bonté, a bien voulu me montrer sans cesse, quoique j'en fusse très indigne, la plus grande bienveillance ; qu'il me permette de lui en témoigner ici toute ma gratitude. Aussi bien, c'est à lui, disciple de Montaigne beaucoup plus impartial, éditeur des *Essais* beaucoup plu avertis que M^lle^ de Gournay et que Pierre Charron, c'est à ses conseils, c'est à son amitié, que je dois d'apprécier à sa juste valeur l'œuvre de cet homme dont, avec un enthousiasme peut-être trop filial, Périgourdins et Bordelais se disputent la gloire d'être les concitoyens, c'est-à-dire les plus fervents, sinon les seuls admirateurs. Les questions de clocher, le parti pris qu'elles entraînent, nuisent parfois au jugement du critique et de l'historien. Je crois être dans l'esprit de cette publication en disant qu'il faut étudier une œuvre en elle-même et pour elle-même, sans considération de personnes ou d'intérêts : c'est la méthode que m'enseignent tous les

jours mes maîtres, les savants professeurs de l'École des Chartes, et que M. Strowski, le premier, s'est efforcé de m'inculquer.

M. Léon Dorez, malgré sa connaissance si vaste et si détaillée du XVI^e^ siècle, a daigné accueillir avec indulgence cette œuvre d'un débutant. Il n'a ménagé ni sa peine ni son temps pour en faire disparaître les imperfections : c'était très difficile, presque impossible. Je ne lui dirai qu'un seul mot : « merci », mais de tout mon cœur.

J. de Z.

MONTAIGNE, AMYOT ET SALIAT

ÉTUDE SUR LES SOURCES DES « ESSAIS »

INTRODUCTION

M. Paul Bonnefon, parlant des années où Montaigne, « enfermé dans sa tour, dominant, pour ainsi dire, du haut de sa solitude, le terre à terre des compétitions et les querelles des partis, tirait profit de tout, des événements et de ses *lectures*, de l'analyse de soi-même et de l'observation des autres », s'exprime ainsi : « Certes, il importerait grandement à l'histoire des Essais de pouvoir déterminer quelles furent, en ces années, les *lectures* de leur auteur, quelles pouvaient être les sources auxquelles il allait puiser le plus volontiers. Il serait aussi bien téméraire d'être trop affirmatif en tout ceci. Si l'histoire a le devoir de tout connaître, il est des secrets qu'elle ne saurait pénétrer : elle ne saurait refaire jour par jour et, pour ainsi dire,

minute par minute, le récit des méditations solitaires d'un philosophe, retracer les étapes successives de sa pensée. Qui peut renouer la trame interrompue des impressions passées, dire quel germe obscur a fécondé un esprit et fait pousser l'idée ? » Aussi, reconnaît-il, « n'avons-nous, pour nous guider dans cette recherche, que ce que Montaigne a bien voulu nous en apprendre ». Partant de ce principe, il est permis, toujours d'après M. Bonnefon, d'essayer de restaurer par la pensée les rayons désormais absents de la « librairie » de Montaigne et de dire quels livres ils durent porter. Cela est écrit dans son ouvrage sur « Montaigne, l'homme et l'œuvre », paru en 1892. Dans son article sur *La Bibliothèque de Montaigne* publié en 1895 dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, il dit : « Il ne sera pas question ici de rechercher les livres que Montaigne a pu lire par ce qu'il leur a emprunté dans ses Essais. La marche suivie est tout autre, et, quoique moins profitable, fort utile encore. » Ainsi donc M. Paul Bonnefon, qui est une autorité dans la matière, reconnaissait en 1892 toute l'importance du rôle joué dans l'activité de l'esprit de Montaigne et dans la formation de son génie par ses lectures et par ses méditations à leur propos. Il montrait, en traçant même une ébauche lumineuse du sujet, l'influence énorme que les livres possédés

ou lus par notre aimable philosophe ont exercé sur ses Essais tout entiers. Puis, en 1895, il dressait « la liste de tous les volumes actuellement connus comme ayant appartenu à Montaigne », laissant de côté la question de savoir quels sont les livres qu'il goûtait de préférence à tous les autres, qu'il devait lire en un mot, en recherchant leur trace dans les Essais. C'est cette méthode, que l'on peut en quelque sorte appeler inductive, que nous allons essayer d'appliquer aujourd'hui, nous autorisant du jugement d'un homme très compétent, de M. Bonnefon, qui, il y a quelques années, la reconnaissait « profitable ».

Pour agir de la sorte, nous avons deux motifs essentiels : le rang primordial tenu dans la vie intellectuelle de Montaigne par ses Essais, et dans ses Essais eux-mêmes par ses lectures, se manifestant sous la forme de citations. Puisque toutes ses observations et ses méditations, soit au sujet de son moi intime, « alors qu'il regarde non devant soy, mais dedans soy, qu'il renverse sa veue, qu'il la plante, qu'il l'amuse là, qu'il se considère sans cesse, qu'il se contrerolle, qu'il se gouste, qu'il se roulle, comme il déclare, en luy mesme », soit au sujet de ses lectures, pour soudain « les coucher sur luy ou en luy », pour mieux dire, sont la pente douce et insensible qui, peu à peu, nous conduit aux

Essais ; puisque dans les Essais, à chaque pas, nous pouvons cueillir une fleur étrangère transplantée en son solage ou, pour être plus juste, nous pouvons goûter d'un miel délicieux qu'une abeille diligente, « après avoir pilloté deçà delà les fleurs, a fait avec le thin et la marjolaine », pourquoi rechercher les livres qui ont orné les rayons de la bibliothèque de Montaigne en dehors des Essais, cet enfant spirituel, nourri de la nourriture même de celui qui est « père et mère ensemble, en cette génération » ? Les lectures de notre auteur nous intéressent seulement comme des aliments qu'il s'est assimilés et dont il a fortifié son œuvre.

Nous inspirant de cette idée, nous examinerons tour à tour les citations dans les éditions des Essais de 1580, 1588 et 1595. Nous tâcherons de déterminer, en premier lieu, quels sont les auteurs de 1580, auteurs qui demeurent dans les deux autres éditions, puisque, comme on le sait, l'édition de 1588 est celle de 1580, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers, et l'édition de 1595 celle de 1588, augmentée d'un nombre considérable d'additions ; dans ces auteurs de 1580, nous distinguerons ceux que Montaigne cite à nouveau en 1588 ou en 1595 de ceux qui sont uniquement cités en 1580 ; en second lieu, quels sont les auteurs de 1588, et dans ces auteurs eux-

mêmes nous distinguerons ceux communs à 1580 et à 1588 de ceux particuliers à 1588, en cherchant dans l'histoire de la vie de Montaigne pourquoi ses goûts et ses préférences ont changé ; enfin, en troisième lieu, quels sont les auteurs de 1595, et dans ces auteurs nous distinguerons encore ceux communs à 1580, 1588 et 1595 de ceux particuliers à 1595, en demandant toujours à l'histoire les raisons des changements qui s'opèrent dans l'esprit de notre philosophe.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1580

Sommaire

I. Explication pratique de la méthode employée. — Étude sur le chapitre premier des Essais. — II. Étude sur le chapitre second. — III. Amyot, traducteur des œuvres de Plutarque. — IV. Saliat, traducteur des œuvres d'Hérodote. — V. Amyot, traducteur des œuvres de Diodore de Sicile. — VI. Sentences gravées sur les solives de la « librairie » de Montaigne. — VII. Sénèque. — VIII. César. — IX. Tacite. — X. Tite-Live et Cicéron. — XI. Poètes auxquels Montaigne fait des emprunts fréquents. — XII. Quelques auteurs qui tiennent une moindre place dans les Essais. — XIII. Auteurs uniquement cités en 1580. — Conclusion de la première partie.

I

En 1571, Montaigne, privé depuis trois ans du père qu'il avait tant aimé, libre de toutes obligations publiques, puisqu'il avait cédé sa charge de magistrat, l'année précédente, à Florimont de Raymond, s'abandonna à une retraite studieuse qui allait durer jusqu'en 1580 et à laquelle nous sommes redevables des *Essais*. Pendant cette période de neuf années, il lut beaucoup, les Essais en font

foi. Que lut-il ? Demandons-le au premier enfant de Montaigne, pour parler son langage, ou, si vous aimez mieux, à l'édition de 1580 qui suivit immédiatement cette longue retraite et qui en fut le fruit inestimable. Dès le premier chapitre, quels auteurs trouvons-nous cités? Froissart et Plutarque. Le fait d' « Edouart prince de Gales, celuy qui regenta si long temps nostre Guienne... » est tiré de Froissart [1] ; celui du « peuple Thebein, lequel, ayant mis en justice d'accusation capitale... », de Plutarque [2]. Ici nous croyons nécessaire d'ouvrir une parenthèse. Comme Plutarque « depuis qu'il est François » est le livre de chevet de Montaigne, « son breviaire », comme c'est à Jacques Amyot qu'il donne la palme, comme il trouve cet ouvrage « si universel et si plein, qu'à toutes occasions, et quelque subject extravagant que vous ayez prins, il s'ingere à vostre besongne, et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens », c'est sur le Plutarque d'Amyot que nous insisterons de préférence à tout autre, et, chaque fois que nous en aurons l'occasion, nous montrerons comment Montaigne s'est inspiré de son bréviaire, s'il ne l'a pas copié. Ne l'avoue-t-il pas lui-même? : « Je veulx qu'ils donnent une nazarde à Plutarque

1. Vol. I, chap. 289.

2. *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands capitaines*, traduction d'Amyot, fol. 201, éd. de 1572, et *Comment on se peult louer soy-mesme sans encourir envie ny reprehension*, fol. 139 r°.

sur mon nez. » « J'aimeray quelqu'un qui me sçache desplumer ». « Je desrobe mes larrecins et les desguise », entendant, sans doute, par là qu'il ne nomme pas l'auteur dont il emprunte ses citations. « Je m'en vay escornifflant, par cy par là, des livres les sentences qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ay point de gardoire, mais pour les transporter en cettuy-cy, où, à vray dire, elles ne sont non plus miennes qu'en leur première place. » « J'en attache quelque chose à ce papier, à moy si peu que rien. » Je sais bien que Montaigne dit aussi « parmy tant d'emprunts, je suis bien aise d'en pouvoir desrober quelqu'un, le desguisant et difformant à nouveau service : au hazard que je laisse dire que c'est par faute d'avoir entendu son naturel usage, je luy donne quelque particulière adresse de ma main, à ce qu'il en soit d'autant moins purement estranger ». Je n'ignore pas que de Xénophon et de Platon « il faut emboire leurs humeurs, non apprendres leurs preceptes, et oublier hardiment, si l'on veut, d'où on les tient, mais se les savoir approprier ». A Xénophon, à Platon, et à bien d'autres, il est peut-être possible de faire subir cette transformation, mais à Plutarque, non, on ne saurait mieux dire qu'Amyot. « Je desroberay icy les motz mesmes de nostre Plutarque, qui valent mieux que les miens. » D'ailleurs, pourquoi ne pas croire Montaigne quand il nous affirme : « Je n'entens rien au Grec » ? Pourquoi surtout ne pas le

croire, quand il nous dit si catégoriquement ne connaître Plutarque que « depuis qu'il est François » ? Xénophon et Platon étaient alors traduits en latin, et Montaigne, qui avait été bercé, pour ainsi parler, au son du latin, sa langue maternelle, comme il la nomme, Montaigne qui, à plus de six ans, n'entendait « non plus de françois ou de perigordin que d'arabesque », pouvait lire Xénophon dans la traduction latine de Castalion parue à Bâle en 1551, et Platon dans celle de Ficin. Mais Plutarque, cet « autheur si espineux et ferré », ne pouvait se faire connaître à lui que par l'intermédiaire d'Amyot, « le meilleur des escrivains François », au langage naïf et pur. Pourquoi refuser ou altérer les richesses que lui tend cette main secourable ? pourquoi désembellir le beau par excellence ? Toutes ces raisons nous amènent à comprendre qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible à Montaigne, de ne pas emprunter à Amyot « sans scrupule », comme déclarait en 1895 M. A. Delboulle, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, « ce qui joignait justement à son propos », « ce qui rehaussait l'invention », *qui venait toujours de lui*. « Car je fay dire aux autres, non à ma teste, mais à ma suite, ce que je ne puis si bien dire, par foiblesse de mon langage ou par foiblesse de mon sens ». S'il cache le nom de l'auteur, c'est, nous dit-il lui-même, « pour tenir en bride la legiereté de ceux qui s'entremettent de juger de tout ce qui se presente, et, n'ayans pas le

nez capable de gouster les choses par elles-mesmes, s'arrestent au nom de l'ouvrier et à son credit ». Il n'a pas la moindre hypocrisie, il ne commet pas le moindre plagiat, il ne prétend « piper » personne, que le sot monde, que les faux savants, les pédants, dont les signes distinctifs sont « leur chapperon, leur robbe et leur latin », leur bouche pleine « d'Aristote tout pur et tout cru », ces pédants qui vont « pillotant la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la desgorger seulement et mettre au vent, tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grein et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petits ». Comment, d'ailleurs, aurait-il pu avoir la pensée de « piper » ses contemporains ? Parlant des auteurs qu'il cite, ne s'écrie-t-il pas : « Ils sont tous, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens, qu'ils me semblent se nommer assez sans moy » ? Qui ne connaissait alors le Plutarque d'Amyot ? « Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre ne nous eust relevez du bourbier : sa mercy, nous osons à cett' heure et parler et escrire : les dames en regentent les maistres d'escole ; c'est nostre breviaire. » De cette longue digression, nécessaire cependant pour éviter tout malentendu, il ressort ceci : Montaigne s'est largement inspiré d'Amyot, parce qu'Amyot était le meilleur des inspirateurs ; il a souvent transplanté du « solage » fertile du traducteur de Plutarque dans le sien pro-

pre une fleur qu'il n'a pas butinée, dont il n'a pas retiré le suc, parce que cette fleur était trop belle pour ne point laisser intacte sa robe étincelante. Mais cela, sans la moindre arrière-pensée de piperie. Il eût paru niais de citer en le nommant un auteur connu de tous. Nous avons le tort de nous placer à notre point de vue, et de négliger l'histoire. Les remarques et les rapprochements qui peuvent avoir de l'intérêt pour nous n'en auraient eu aucun aussitôt après l'apparition des Essais. Ils n'auraient rien appris à personne. C'est justement la raison qui a empêché Montaigne de prendre avec Plutarque vulgarisé par Amyot les licences qu'il se permettait avec des auteurs moins répandus. Il veut que, dans sa pureté, tout le monde reconnaisse un auteur qui se nomme assez sans lui. Sa suffisance ne loge pas en sa somptueuse librairie ; elle loge en son Plutarque qu'il admire et qu'il aime. De grâce, ne faisons pas un « ravaudeur » de celui qui n'était qu'un fervent admirateur. Je reviens donc à mes citations, comme, dans certain chapitre des Essais, Montaigne revient à ses bouteilles.

« Tesmoin le peuple Thebein lequel ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté prescript et preordonné, absolut à toutes peines Pelopidas, qui plioit sous le faix de telles objections et n'employoit à se garentir que requestes et supplications. Et au contraire Epaminondas,

qui vint à raconter magnifiquement les choses par luy faites, et à les reprocher au peuple d'une façon fiere et asseurée, il n'eust pas le cœur de prandre seulemant les balotes en mains, et se despartit l'assemblée, louant grandement la hautesse du courage de ce personage. » Plutarque, chez Amyot, ne parle pas, dans le premier passage que nous avons à rapprocher de celui de Montaigne, de Pélopidas. Quant à Épaminondas, ce qu'il en dit correspond bien à ce que nous venons de citer, notamment le fait des juges qui, selon Amyot, se levèrent « sans vouloir seulement prendre leurs ballotes pour ballotter contre luy ». Le second passage ressemble au style même de Montaigne beaucoup plus encore que le premier. Il a été transporté presque intégralement dans les Essais. Le voici : « Car les *Thebains*, estans leurs *capitaines accusez* de ce que le *temps* de leur office expiré, ils ne s'en estoient pas incontinent retournez, selon les loix du païs, ains estoient entrez en armes dedans la Laconie, avoient repeuplé la ville de Messene, *à peine absolurent Pelopidas, qui plioit à telles objections, & les supplioit. Et, au contraire, Epaminondas qui vint à raconter magnifiquement les* braves *choses* qu'il avoit *faittes* en ce voiage,... *ils n'eurent pas le coeur de prendre seulement les ballottes en mains* pour donner sentence contre luy, ains *se departirent* de *l'assemblée* en *louant grandement* sa *haultesse de courage*, & s'esjouissant & riant d'avoir ainsi ouy parler ce

personnage ». Un peu plus loin, toujours dans le premier chapitre, nous trouvons encore une citation empruntée d'Amyot :

Voilà Pompeius qui pardona à toute la ville des Mamertins, contre laquelle il estoit fort animé, en consideration de la vertu et magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique, et ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine. Et l'hoste de Sylla ayant usé en la ville de Peruse de semblable vertu n'y gaigna rien, ny pour soy ny pour autruy (*Essais*, livre I, chapitre 1).

Comme feit aussi Pompeius envers *Sthenon*, son hoste : car aiant proposé de punir aigrement les Mamertins de ce qu'ils s'estoient rebellez contre luy, *Sthenon* luy dit... Ces paroles toucherent tellement au cœur de Pompeius, qu'il pardonna à la ville, et se porta humainement envers *Sthenon : et l'hoste de Sylla, ayant usé de semblable vertu*... car Sylla, ayant pris la ville de Peruse... (Amyot, *Instructions pour ceulx qui manient affaires d'Estat*, fol. 172 r°).

Je ferai surtout remarquer dans ce rapprochement les mots que j'ai soulignés : « Sthenon et l'hoste de Sylla ayant usé de semblable vertu ». En effet, n'y a-t-il pas là quelque chose d'étrange ? D'une part, Montaigne met *Zenon* au lieu de *Sthenon* et, d'autre part, il reproduit textuellement, mot pour mot, tout un membre de phrase. Ici, une erreur de nom nous incline à penser que Montaigne cite de mémoire ; là, au contraire, une exacte transcription nous porte à croire qu'il a sous les yeux son Plutarque. Et pourtant, ce sont là deux citations qui

n'en font qu'une, puisque, dans Montaigne comme dans Amyot, elles viennent immédiatement l'une à la suite de l'autre. Si notre auteur a copié dans Plutarque ce qui concerne Sylla, il n'a pas pu ne pas voir aussi ce qui regarde Pompée, et alors comment se fait-il qu'il écrive « Zenon » au lieu de « Sthenon » ? La seule solution qui me paraisse vraisemblable, c'est que Montaigne cite, pour cette fois, Plutarque de mémoire, mais d'une mémoire encore toute fraîche. Les faits, d'ailleurs, semblent confirmer cette hypothèse, ou plutôt notre hypothèse se fonde sur un fait. La première édition des *Œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées du Grec en François par messire Jacques Amyot, à present Evesque d'Auxerre, Conseiller du Roy en son privé Conseil, et grand Aumosnier de France*[1], éditée à Paris, à l'imprimerie de Michel de Vascosan, *avec privilège du Roy*, date de 1572. Or c'est vers cette époque que Montaigne a dû écrire son premier chapitre des Essais, par conséquent aussitôt après la lecture de Plutarque. M. Henri Motheau, dans sa notice sur Montaigne, placée en tête de l'édition Motheau et Jouaust, dit qu'il aurait écrit les premiers chapitres des Essais vers la fin de l'année 1571. Cela est vrai, si l'on suppose qu'agissant dans une même édition comme il le faisait d'une édition à l'autre, il est revenu sur ce qu'il

1. 2 tomes en 1 vol.

avait écrit au début, pour fortifier sa pensée d'un exemple frappant. Autrement, citant, au chapitre I de l'édition de 1580, un passage des œuvres morales de Plutarque parues seulement en 1572, on doit au moins reconnaître qu'il n'a écrit ce chapitre qu'après avoir lu ce passage. Mais je ne crois pas téméraire d'admettre que c'est immédiatement après avoir lu Plutarque que Montaigne, sous le coup d'un profond enthousiasme, s'est mis à écrire les *Essais*, et voilà pourquoi, dès le premier chapitre, nous voyons qu'Amyot est passé par là. Ainsi ce serait en quelque sorte au Plutarque d'Amyot que nous devrions les Essais ; car ce serait lui qui, sous l'effet de l'admiration, aurait amené le débordement des sentiments de Montaigne qui ne demandaient qu'à s'épancher. « J'ay une memoire, nous dit-il, qui n'a point dequoy conserver trois jours la munition que je luy auray donné en garde », ce qui ne signifie en rien qu'il n'a lu, dans les Œuvres morales d'Amyot, l'*Instruction pour ceulx qui manient affaires d'Estat* que juste deux jours avant d'écrire son chapitre I des Essais : c'est une façon de parler, semblable à celle qui lui fait avouer ailleurs « pour apprendre trois vers, il m'y faut trois heures ».

II

Dans le second chapitre, la gerbe se compose

d'Hérodote, de Pline, d'Ovide, de Pétrarque, de Catulle, de Sénèque le Tragique, de Valère Maxime et de Guichardin.

Montaigne a dû se servir pour Hérodote de la traduction publiée par Saliat en partie en 1552, et totalement en 1556, traduction dont voici le titre exact :

Les neuf livres des histoires de Herodote prince et premier des historiographes grecz, intitulez du nom des Muses Clio, Euterpe, Thalia, Melpomène, Terpsicore, Erato, Polymnia, Urania, Calliope, plus un recueil de George Gemiste dict Plethon, des choses avenues depuis la journée de Mantinée, le tout traduit du grec en françois par Pierre Saliat, secretaire de Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Chastillon. — A Paris, avec privilege du Roy pour Estienne Groulleau, Libraire, demeurant en la rue neuve Notre-Dame, à l'enseigne sainct Jean Baptiste.

La lettre dédicatoire de Saliat *à Tres Chrestien Roy de France Henry II. de ce nom*, débute ainsi : « Cinq ans sont tantost coulez, Sire, depuis que ce gentilhomme grec Herodote de Halicarnasse se presenta à Vostre Majesté, parlant ja en quelque partie de son histoire vostre *vulgaire* françois ». Tout ce que nous avons dit de Plutarque vulgarisé par Amyot, nous pourrions donc le redire de l'Hérodote vulgarisé par Saliat. Il y a cependant une différence sensible entre les deux : Montaigne

parle souvent d'Amyot, il le loue, il lui donne la palme, il ne nomme point Saliat. Nous autres, modernes, nous serions sûrs, sans faire entre eux de rapprochements, que Montaigne a puisé abondamment dans Amyot: les louanges des Essais suffiraient pour nous le persuader ; nous n'aurions pas la même conviction pour ce qui est de Saliat. Nous tâcherons donc, comme pour les œuvres de Plutarque traduites par Jacques Amyot, pour l'histoire d'Hérodote traduite par Pierre Saliat, de montrer, chaque fois que l'occasion s'en présentera, les emprunts, et, s'il y a lieu, les reproductions de Montaigne.

« Le conte dit que Psammenitus, roy d'Egypte, ayant esté deffait et pris par Cambises, roy de Perse... » Hérodote, chez Saliat[1], fait le même récit, le même « conte » que Montaigne dans les Essais, mais plus abondamment ; il semble que celui-ci ne soit qu'un résumé de celui-là. Pourtant une remarque s'impose. Montaigne finit sa citation par ces mots: « mais qu'ayant apperceu un de ses domestiques conduit entre les captifz il se mit à batre sa teste et mener un deuil extreme ». Saliat termine par ceux-ci : « Depuis un sien amy ja vieil, qui avoit perdu tout son bien jusqu'à demander l'aumosne, vint à passer, mais soudain qu'il l'apperceut il jetta un grand cry, et l'appellant

1. Livre III, fol. LXVIII.

par son nom commença se battre et frapper la teste ». Montaigne parle d'un domestique. Saliat d'un amy qui a perdu tout son bien. N'y aurait-il pas là une légère erreur, venant, comme celle que nous avons précédemment signalée, d'un oubli fait après une lecture récente, car des détails précis se trouvent dans le texte des Essais, entre autres « il se mit à batre sa teste »? Point du tout, « domestique » est pris chez Montaigne dans le sens d' « ami de la maison », « familier », sens que ce mot avait encore au XVII^e siècle. D'ailleurs, ce qui suit lève tous les doutes : « n'estoit qu'elle adjouste, que Cambisés s'enquerant à Psammenitus, pourquoy ne s'estant esmeu au malheur de son filz et de sa fille il portoit si impatiemment celuy d'un de ses *amis*.... »

Pline est représenté dans ce chapitre par diverses citations : « A l'aventure reviendroit à ce propos l'invention de cet ancien peintre, lequel, ayant à represanter au sacrifice de Iphigenia le deuil des assistans... [1] ». « Outre la femme Romaine qui mourut surprinse d'aise de voir son fils revenu de la route de Cannes : Sophocles et Denis le Tyran...[2] Il a esté remarqué par les antiens que Diodorus [3]... » Montaigne avait une grande admiration pour Pline l'ancien, il lui plaisait autant que lui dé-

1. Pline, XXXV, 10.
2. Pline, VII, 53 et 54.
3. Pline, *ibid.*

plaisait son neveu, « nullement retirant, à mon advis, aux humeurs de son oncle ». « Est-il rien plus delicat, plus net et plus vif que le jugement de Pline, quand il lui plaist de le mettre en jeu, rien plus esloingné de vanité ? Je laisse à part l'excellence de son sçavoir, duquel je fay moins de conte : en quelle partie de ces deux-là le surpassons-nous ? » « Les deux premiers, et *Pline*, et eurs semblables, ils n'ont point de *hoc age* ; ils veulent avoir à faire à gens qui s'en soient avertis eux mesmes ; ou, s'ils en ont, c'est un *hoc age* substantiel et qui a son corps à part. »

Ovide fait sa première apparition, légèrement modifié : « Diriguisse malis ». Le texte exact serait « diriguitque malis[1] ». « Le premier goust que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la Metamorphose d'Ovide ; car, environ l'eage de sept ou huit ans, je me desrobais de tout autre plaisir pour les lire ; d'autant que céte langue estoit la mienne maternelle, et que c'estoit le plus aisé livre que je coneusse, et le plus accommodé à la foiblesse de mon aage, à cause de la matiere ». Plus tard, son goût ne fut plus aussi vif, son admiration tomba. « Je diray encore cecy, ou hardiment ou temerairement, que céte vieille ame poisante ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste, mais encores au bon Ovide : sa facilité

1. Ovide, *Metamorph.*, VI, 304.

et ses inventions, qui m'ont ravy autresfois, à peine m'entretiennent-elles a cete heure. »

C'est au tour de Pétrarque et du dernier vers de son sonnet : *Più volte già...*

Chi può dir com'egli arde, è in picciol fuoco [1]
[Qui peut dire à quel point il brûle est dans un petit feu].

Montaigne n'aimait pas beaucoup le genre de Pétrarque, comme le prouve ce passage des Essais : « Cette mesme consideration me tire plus avant : je voy que les bons et anciens poetes ont evité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques elevations Espaignoles et Petrarchistes, mais des pointes mesmes, plus douces et plus retenues qui sont l'ornement de tous les ouvrages poetiques des siecles suivans. » On possède encore aujourd'hui l'exemplaire de Pétrarque qui a appartenu à Montaigne : *Il Petrarca, con nuove et brevi dichiarationi, insieme una tavola di tutti i vocabuli, detti e proverbi difficili diligentemente dichiarati.* In Lyone, appresso Gulielmo Rovillio, 1550.

Catulle, au contraire, avait toute la sympathie de l'auteur des Essais. Ici, il traite de divine une de ses odes à Lesbie, d'ailleurs imitée de Sapho : « ce que exprime naifvement le divin poeme : Misero quod omnes... [2] : » ailleurs il le place au premier rang des poètes : « Mais, pour suyvre

1. Ed. Salvo-Cozzo (Florence, 1904, in-4°), p. 175, pièce CLXX (sonnet 138 des anciennes éditions).
2. Catulle, LI, 5.

ma route il m'a toujours semblé qu'en la poesie Virgile, Lucrece, *Catulle* et Horace tiennent de bien loing le premier reng. » Il ne veut pas qu'on lui compare Martial : « Si n'y a il homme au monde qui les trouve à dire en ces anciens, et qui n'admire plus, sans comparaison, l'équale polissure et cette perpetuelle douceur et beauté fleurissante des Epigrammes de Catulle que tous les esguillons de quoi Martial esguise la queue des siens. » Ailleurs encore : « Pensez-vous que les vers de *Catulle* ou de Sapho rient à un vieillart avaritieus et rechigné comme à un jeune homme vigoreus et ardent ? » « Quant à moy, je ne m'estime point assez fort pour ouyr en sens rassis des vers d'Horace et de *Catulle*, chantez d'une voix suffisante par une belle et jeune bouche ». Ne dit-il pas, enfin, en parlant de son esprit « estroittement affreré au corps »? : « J'ay beau essayer de le destourner de cette colligence, et luy presenter et *Seneque* et *Catulle*, et les dames et les dances royales ; si son compagnon a la cholique, il semble qu'il l'ait aussi. »

Sénèque, cité quelques lignes après :

> Curae leves loquuntur, ingentes stupent [1] ;

(car, on le sait, Sénèque le Tragique et Sénèque le philosophe ne sont qu'un seul et même person-

1. Sénèque, *Hipp.*, acte II, sc. III, v. 607.

nage), était, lui aussi, lui surtout, un des amis de Montaigne, un de ceux pour la « deffence » desquels il attaquait cent querelles, et dont « l'authorité et les saints discours », conformes a son jugement, avaient établi et fortifié en lui ses opinions. « Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarche et *Seneque* où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse ». « Quand à mon autre leçon, qui mesle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprens à renger mes humeurs et mes conditions, les livres qui m'y servent plus ordinairement, c'est Plutarque, depuis qu'il est François, et *Seneque*. Ils ont tous deux cete notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, elle y est traictée à pieces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, dequoy je suis incapable : comme sont les Opuscules de Plutarque et les Epistres de *Seneque*, qui est la plus belle partie de ses escrits, et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprinse pour m'y mettre et les quite ou il me plaist : car elles n'ont point de suite des unes aux autres. Ces autheurs ont beaucoup de similitude d'opinions, comme aussi leur fortune les fist naistre environ mesme siecle, tous deux precepteurs de deux empereurs romains, tous deux venus de pais estrangier, tous deux riches et puissans. Leurs creances sont des meilleures de toute la philosophie, et traitées d'une simple façon et perti-

nente ». Montaigne ne va-t-il pas jusqu'à écrire un chapitre spécial pour la « defence de *Seneque* et de Plutarque » ? « La familiarité que j'ay avec ces personnages icy, et l'assistance qu'ils font à ma vieillesse », et, ajoutait-il en 1595, « à mon livre massonné purement de leurs despouilles, m'oblige à espouser leur honneur. » Il entreprend courageusement l'apologie de la vie de Sénèque contre les accusations et les faux témoignages de lâcheté, d'ambition et de volupté portés contre lui par Dion Cassius.

Nous arrivons à Valère Maxime dont nous avons ici une citation : « Et Talva, qui mourut en Corsegue lisant les nouveles... » Montaigne se trompe légèrement encore ; c'est Thalna[1], et non Talva, qu'il faudrait ici pour se conformer au récit de Valère Maxime. Dans les écrivains de ce genre, dans les compilateurs, il prenait surtout des récits qui s'accordaient à son sujet, se souciant modérément de leur exactitude historique. « Si je ne comme bien, qu'un autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvements, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce

1. Valère Maxime, IX, 12.

recit. Je le voy et en fay mon profit egalement en umbre qu'en corps. Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des autheurs desquels la fin, c'est dire les evenemens. La mienne, si j'y sçavoye advenir, serait dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux escholes de supposer des similitudes quand ilz n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi pourtant et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse toute foy historiale. Aux exemples que je tire ceans de ce que j'ay leu, ouï, faict ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances : ma conscience ne falsifie pas un iota ; mon inscience, je ne sçay. »

Le dernier de nos auteurs est Guichardin. « Nous tenons en nostre siecle que Pape Leon dixiesme ayant esté adverti de la prinse de Milan, qu'il avoit extrememant souhaité, entra en tel excez de joie, que la fievre l'en print et en mourut [1]. » Montaigne, « pour subvenir un peu, nous dit-il, à la trahison de ma memoire et à son deffaut si extreme, qu'il m'est advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres, comme nouveaux du tout et à moy inconus, que j'avoy leu curieusement quelques années au paravant et barbouillé de mes notes », avait pris « en coustume » « d'adjouster au bout

1. Guichardin, *Hist. d'Ital.*, liv. XIV.

de chasque livre (je dis de ceux desquelz je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ay achevé de les lire, et le jugement que j'en ay retiré en gros, affin que cela me represente au moins l'air et l'idée generale que j'avois conceu de l'autheur en le lisant ». Il transcrit au chapitre x du Livre II des Essais trois de ces « annotations », et la première est cellemise « il y a environ dix ans », c'est-à-dire vers 1570 et plutôt avant qu'après, sur son Guichardin. La voici résumée (« car, quelque langue que parle mes livres, je leur parle en la mienne ») : « Il est historiographe diligent, et duquel, à mon avis, autant exactement que de nul autre, peut on apprendre la verité des affaires de son temps. Aussi, en la plus part en a il esté acteur luy mesme, et en reng honnorable... J'ay aussi remerqué cecy, que, de tant d'ames et effectz qu'il juge, de tant de mouvemens et conseilz, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience, comme si ces parties là estoient du tout estaintes au monde ; et, de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles mesmes, il en rejete la cause à quelque occasion vitieuse, ou à quelque profit... Cela me faict craindre qu'il y aye un peu du vice de son goust, et que cela soit avenu de ce qu'il ayt estimé d'autruy selon soy. » Jugement modéré, mais ferme, analyse exacte et juste, sens parfait du caractère italien, pointe fine et malicieuse à la fin, toutes choses que

l'on retrouvera plus tard dans les Essais et qui déjà sont dans cette note générale, écrite à la dernière page de son Guichardin, admirablement mises en lumière.

III

Nous avons jusqu'à présent cueilli dans ce parterre de fleurs, pour continuer la métaphore chère à Montaigne, du Froissart, du Plutarque, de l'Hérodote, du Pline, de l'Ovide, du Pétrarque, du Catulle, du Sénèque, du Valère Maxime et du Guichardin. Nous avons voulu montrer, en prenant ainsi dans ces deux chapitres citation après citation sans en omettre une seule, la méthode que nous avons suivie et le travail préliminaire auquel nous nous sommes livrés. Nous ne pouvons malheureusement pas continuer ici cette marche aussi rigoureuse, car nous ne disposons ni de la place ni du temps nécessaires pour reproduire toutes les citations des Essais ; mais nous tenons à affirmer que nous avons accompli ce relevé et cette statistique de la façon la plus consciencieuse qu'il nous a été possible, et que nous ne voulons parler que d'après des faits précis. Au lieu donc de prendre désormais les Essais par chapitres et d'examiner dans chacun d'eux citation après citation, nous réunirons d'une fois en une seule gerbe les citations d'un même auteur. Comme l'exige la justice, nous commencerons par Plutarque.

« Plutarque dit, à propos de ceux qui s'affectionnent aus guenons et petis chiens, que la partie amoureuse qui est en nous, à faute de prise legitime, plustost que de demeurer en vain, s'en forge ainsi une faulce et frivole [1]. » Montaigne résume ici ce que Plutarque met dans la bouche de César au commencement de la *Vie de Periclès* [2]. Il n'emprunte ici d'Amyot que l'idée générale de son passage sans reproduire ses propres termes. Il semble même que son souvenir soit un peu confus, puisqu'il ne fait point mention de César. Or Amyot dit expressément : « *Cæsar* voyant un jour à Rome quelque estrangers hommes riches et opulens, qui avoient tousjours entre leurs bras des petits chiens et de petites guenons... » Cependant il est, dans Montaigne, un détail précis : celui des « guenons et petis chiens ». — « Xerxes foita la mer et escrivit un cartel de defli au mont Athos [3] » : c'est à peu près ce qu'il y a dans Amyot [4] : « Xerxes qui donna des poinsonnades et des coups de foüet à la mer, et escrivit des lettres missives à la montagne Athos ». « Or, comme dit cet antien poete, chez Plutarque :

> Point ne se faut couroucer aux affaires :
> Il ne leur chaut de toutes nos coleres [5]. »

1. *Essais*, livre I, chap. IV.
2. Traduction d'Amyot, p. 279, éd. de 1582.
3. *Essais*, livre I, chap. IV.
4. De la Mansuetude, *Comment il fault retrener la cholère*, fol. 57 v°.
5. *Essais*, livre I, chap. IV.

C'est l'exacte reproduction de la traduction d'Amyot dans le *Traité de la tranquillité de l'ame et repos de l'esprit*[1]. Plutarque ajoutait seulement deux vers que Montaigne n'a pas transcrits :

> Mais se sçavoir à tout evenement
> Accommoder, est faire sagement. —

« ... Et qui, aprés Lysander, disons que, ou la peau du lyon ne peut suffire, qu'il y faut coudre ung lopin de celle du renard[2] » « Car, quant la *peau du lion* n'y *peut* fournir, disoit-il, *il y faut coudre* aussi *celle du regnard*[3]. »

Cleomenes disoit, que quelque mal qu'on peut faire aux ennemis en guerre, cela estoit par dessus la justice, et non subject à icelle, tant envers les dieux, que envers les hommes, et ayant faict treve avec les Argiens pour sept jours, la troisiesme nuit apres il les alla charger tous endormis et les défict, alleguant qu'en sa treve il n'avoit pas esté parlé des nuits (*Essais*, livre I, chapitre VI).

Il avoit fait trefves pour sept jours avec les Argiens: la troisiesme nuict apres, aiant observé que les Argiens s'estoient tres bien endormis sous la fiance de ces trefves, *il les alla charger,* et en tua les uns, et en prit les autres prisonniers: et comme on luy reprochast, qu'il avoit faulsé la foy juree, il respondit, qu'il n'avoit pas juré de garder les trefves la nuict: au demeurant, *que quelque mal que l'on peust faire à ses ennemis*, en quelque sorte que ce fust, *cela estoit par*

1. Fol. 69 v°.
2. *Essais*, livre I, chap. v.
3. Amyot, *Vie de Lysander*, p. 852.

> *dessus la justice, et non subject à icelle, tant envers les Dieux qu'envers les hommes* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 217 v°).

Cette fois-ci, Montaigne copie presque textuellement Amyot, et, si l'on regarde bien, on dira même qu'il le copie tout à fait. Il retranche, à la vérité, quelques mots ; il fait subir aux membres de phrases des transpositions malicieuses, peut-être pour déconcerter la critique et les pédants, ses éternels ennemis ; il met au commencement dans les Essais ce qui dans Amyot est à la fin, et à la fin dans les Essais ce qui dans Amyot est au commencement ; mais voyez de près la phrase de Montaigne et celle d'Amyot, comparez-les minutieusement : il est certain que l'auteur des Essais a sous les yeux son Plutarque, et qu'il s'amuse à enchâsser, au milieu de sa prose, cadre bien digne de la recevoir, une perle dérobée dans toute sa splendeur à l'écrin d'Amyot. — « Accident aprochant à celui de la ville des Xantiens, lesquels, assiegés par Brutus, se precipitarent pesle mesle, hommes, femmes et enfans, à un si furieux appetit de mourir qu'on ne fait rien pour fuir la mort que ceux cy ne fissent pour finir la vie, en manière qu'à peine peut Brutus, a tout son armée, en sauver un bien petit nombre[1]. » Ce récit est emprunté

1. *Essais*, livre I, chap. XIV.

d'Amyot, *Vie de Marcus Brutus* [1]; Montaigne condense très brièvement dans ces quelques lignes un long passage de Plutarque. Ce qui se rapprocherait le plus chez Amyot des termes employés dans les Essais, ce serait : « Mais il prit sur l'heure à ces Lyciens une rage et furieuse incitation à desespoir, si extrange et si horrible, qu'on ne sçauroit bien exprimer ny descrire, et ne la pourroit on mieux ne plus veritablement accomparer, qu'à un furieux désir de mourir... Ains faisoient tout ce qu'ilz pouvoient pour se ruiner et se perdre eux-mesmes, non seulement les hommes et les femmes, mais aussi les petits enfans... » —

Un simple garçonnet de Lacedemone, ayant desrobé un renard... et l'ayant mis sous sa cape, endura plustost qu'il luy eut rongé le ventre, que de se decouvrir (*Essais*, livre I, chapitre XIV).

On conte d'un, lequel *ayant desrobé* un renardeau le cacha dessous sa robe, et se laissa deschirer tout le ventre avec les ongles et les dents de celle beste, sans jamais crier, de peur d'estre *descouvert*, jusques à ce qu'il en trespassa sur la place (AMYOT, *Vie de Lycurgus*, p. 94 [2].

1. P. 869.

2. Il faut rapprocher de ces deux citations un troisième récit que l'on trouve dans les dicts notables des Lacedémoniens, fol. 224 r° :

« Un autre jeune enfant, estant la saison, en laquelle il estoit permis aux jeunes garçons libres de derobber tout ce qu'ils pouvoient, mais estoit reputé à chose bien infame et laide d'estre surpris sur le faict : ses compagnons aians derobbé un petit regnardeau vif, le lui baillerent à garder : ceux qui l'avoient perdu vindrent pour le chercher, et luy l'avoit caché dessous sa robbe : la beste s'irrita, et luy rongea

Tesmoing le reproche que Archidamus feit à Periander, qu'il quitoit la gloire de bon medecin pour acquerir celle de mauvais poëte (*Essais*, livre I, chapitre XVIII).

Et pourtant Agesilaus, à quelcun qui disoit heureux le roy de Perse, de ce qu'il estoit venu fort jeune à un si puissant estat: Voire mais, dit il, Priam en tel eage ne fut pas malheureux (*Essais*, livre I, chapitre XIX).

Il luy dit un jour, je m'esbahis de toy *Periander*, comment tu aimes mieulx estre appelé *mauvais poëte*, que *bon medecin* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacédémoniens*, fol. 215 v°).

Quelqu'un reputoit *heureux le Roy de Perse de ce qu'il estoit venu fort jeune à un si puissant estat*: *Voire mais, dit-il, Priam en tel aage ne fut pas malheureux* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 211 r°).

Ici, point de doute. Montaigne commet un autre « larrecin » qu'il ne veut pas « desguiser », celui-là. « Il ne le difforme pas à nouveau service », « il se couvre des armes d'autruy, jusques à ne montrer pas seulement le bout de ses doigts »; mais il n'est pas de ceux qui « cherchent à se presenter par une valeur purement estrangere », qui, « grande sottise, se contentant par piperie de s'acquerir l'ignorante approbation du vulgaire, se descrient envers les

le costé jusques aux intestins : ce qu'il endura patiemment, sans se bouger, de peur qu'il ne fust descouvert : mais apres que les autres s'en furent allez, et que ses compagnons veirent l'outrage que le regnardeau luy avoit fait, ils l'en tenserent, disant qu'il valoit beaucoup mieulx produire et montrer le regnardeau, que de le cacher ainsi jusques à la mort : Non faisoit dit-il, car il valoit mieulx mourir en toutes les douleurs du monde, que d'estre descouvert par lascheté de cœur, pour sauver honteusement sa vie. »

gents d'entendement, qui hochent du nez cette incrustation empruntée, desquels seuls la louange a du poids ». « Il ne dit les autres, sinon pour d'autant plus se dire » et ne mendie ses exemples « qu'es portes nobles et fameuses, ne se contentant pas qu'ils soient riches, s'ils ne viennent encore de main riche et honorable ».

Paulus Æmilius respondit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine, son prisonnier, luy envoioit pour le prier de ne le mener pas en son triomphe, qu'il en face la requeste à soy mesme (*Essais*, livre I, chapitre xx).

On dict bien, que Perseus envoya devers Æmylius le requerir et supplier, qu'il ne fust point ainsi mené par la ville en la monstre du triomphe ; mais Æmylius se mocquant, comme il meritoit, de sa lascheté et foiblesse de cœur, respondit, Cela paravant estoit, et encore est en sa puissance, s'il veut (AMYOT, *Vie de Paulus Æmylius*, p. 47[2]).

On voit que Montaigne s'inspire de son Plutarque sans le reproduire exactement et que le trait : « qu'il en face la requeste a soy mesme », lui est entièrement propre. Il est aisé de reconnaître dans cette saillie l'influence de Sénèque, qui se manifeste à chaque instant dans le style de Montaigne sous la formes de pointes, d'allittérations, de termes antithétiques.

Tout ainsi qu'on a planté nos cimetieres joignant les

Au demeurant quant aux sepultures, Lycurgus en

Eglises et aux lieus les plus frequentez de la ville, pour accoustumer, disoit Lycurgus, le bas populaire, les fames et les enfans à ne s'effaroucher point de voir un home mort, et affin que ce continuel spectacle d'ossemens, de tombeaus et de convois nous advertisse de nostre condition (*Essais*, livre I. chapitre XX).

Ainsi feit celuy qui ordonna qu'elles dormissent pour vint et quatre heures (*Essais*, livre I, chapitre XXIII).

Les Lacedemoniens mesmes, tant religieus observateurs des ordonnances de leur païs, estans pressez de leur loy, qui defendoit d'eslire par deux fois admiral un mesme personnage,[1] et, de l'autre part, leurs affaires requerans de toute necessité que Lysander print de rechef cete charge, ils firent bien un Aracus admiral, mais Lysander surintendant de la marine (*Essais*, livre I, chapitre XXIII).

Un de leurs ambassadeurs estant envoyé vers ordonna aussi tres sagement: car en premier lieu, pour oster toute superstition, il voulut que les morts s'enterrassent dedans la ville, et que les sepultures fussent à l'entour des Eglises, pour accoustumer les jeunes gens à les avoir tousjours devant les yeux, sans s'effrayer de voir un trespassé, comme si se fust chose qui par l'attoucher seulement, ou passer à travers des sepultures, rendist l'homme pollu (AMYOT, *vie de Lycurgus*, p. 103).

Luy... dit que pour ce jour là il falloit laisser *dormir* les lois (AMYOT, *Vie d'Agesilaus*, p. 166).

Mais pour autant qu'il y avoit une loy, qui deffendoit qu'*un mesme personnage* ne fust *deux fois admiral*, et que neantmoins ils vouloient gratifier à la requeste de leurs alliez, ils donnerent le nom et le tiltre *d'admiral* a un nommé *Aracus*, et à luy de *Superintendant de la marine* (AMYOT, *Vie de Lysander*, p. 852).

Car on dict que les Lacedemoniens envoyerent des

les Atheniens pour obtenir le changement de quelqu'ordonnance, et Pericles luy alleguant qu'il estoit defendu d'oster le tableau où une loy estoit une fois posée, luy conseilla de le tourner seulemant, d'autant que cela n'estoit pas defandu (*Essais*, livre I, chapitre XXIII).

C'est ce dequoy Plutarque loüe *Flaminius*, qu'estant né pour commander, il sçavoit non seulemant commander selon les loix, mais aux lois mesme, quant la necessité publique le requeroit (*Essais*, livre I, chapitre XXIII).

ambassadeurs à Athènes sur ce point là et *comme Pericles alleguast* une loy qui *defendoit d'oster le tableau*, sur lequel un Edict public auroit *une fois* esté escrit, il y eut *l'un des Ambassadeurs* de Lacedemone nommé Polyarces, qui luy dict: Et bien ne l'oste pas, mais *tourne le seulement*, car vous n'avez point de loy qui *defende cela* (AMYOT, *Vie de Pericles*, p. 307[1].

Par ainsi *estant né pour commander, il ne sçavoit pas seulement commander, selon les loix, ains aux lois mesmes*, quand il en estoit besoin, et que le bien *public le requeroit* (AMYOT, *La comparaison de Titus Quintus Flaminius avec Philopœmen*, p. 754.

Nous pouvons dès maintenant faire une remarque essentielle. Ici, dans l'édition de 1580, Montaigne écrit : *Flaminius*. Dans l'édition de 1588, il écrira *Philopœmen*, et c'est, en effet, de Philopœmen que parle Plutarque. Il reviendra donc sur une erreur pour la corriger, et cet exemple n'est pas unique dans les Essais. Mais il est quelque chose de plus intéressant. Montaigne écrit « Flaminius » au lieu de « Philopœmen », et il copie Amyot mot

pour mot, ou peu s'en faut. Comment expliquer cette contradiction ? Je crois, pour ma part, que cela vient d'une lecture rapide ou d'une audition distraite : car « j'ay la veue longue, saine et entiere, mais qui se lasse aisement au travail, et se charge. A céte occasion, je ne puis avoir commerce avec les livres que par le moyen du service d'autruy. » Le passage est dans Amyot assez confus, et il faut prêter l'attention pour comprendre qu'il ne s'agit pas de Flaminius ou, comme le nomme simplement Amyot, de Titus. Montaigne, désireux avant tout de choisir ce qui joignait justement à son propos, s'est peu soucié d'examiner alors si c'était Titus ou Philopœmen qui était mis en cause, et il a seulement fait son profit de ce qui lui paraissait profitable.

...Il mit soudain en train des engins espouventables et des effectz surpassant toute creance humaine, desdaignant toute fois luy mesme toute cete siene manufacture, et pensant en cela avoir corrompu et gasté la dignité de son art, de laquelle ses ouvrages n'estoient que l'aprentissage et le jouet (*Essais*, livre I, chapitre XXV).

Nous semblons propre-

Mais Archimedes ne se soucioit point de tout cela, comme aussi n'estoit ce rien aupres des *engins* qu'il avoit inventez, non que luy en fist autrement cas ny conte, ne qu'il les eust faictz comme des chefs d'œuvre pour monstrer son esprit : car c'estoient pour la plus part jeux de geometrie, qu'il avoit faictz en s'esbatant par manière de passe-temps (AMYOT, *Vie de Marcellus*, p. 564).

Tout ainsi doncques,

ment celuy qui, ayant besoing de feu, en iroit querir chez son voisin, et y en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en raporter chez soy (*Essais*, livre I, chapitre XXV).

comme si quelqu'un *aiant* affaire *de feu en alloit* chercher *chez ses voisins*, et là *y en trouvant un beau et grand, il s'y arrestoit* pour tousjours *à se chauffer, sans plus* se soucier *d'en porter chez soy* (AMYOT, *Comment il fault ouir*, fol. 30 v°).

Nous avons chez Amyot et chez Montaigne exactement la même comparaison faite dans les mêmes termes.

A ce propos, on demandoit à Agesilaus ce qu'il seroit d'advis que les enfans aprinsent: « Ce qu'ils doivent faire encore estants hommes », respondit il (*Essais*, livre I, chapitre XXV).

Parquoy il n'est pas estrange, si Antipater leur demandant cinquante enfans pour ostages, ils respondirent, tout au rebours de ce que nous ferions, qu'ilz aymeroient mieux donner deux fois autant d'hommes faicts, tant ils estimoient la perte de l'education de leur païs (*Essais*, livre I, chapitre XXV).

Quelque autre *demandoit*, que doivent *apprendre les enfans* en leur jeunesse? *Il respondit, ce qu'ils doivent faire* quand ils sont devenus grands (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 212 v°).

Après la deffaicte du Roy Agis, *Antipater leur demandoit pour ostages cinquante enfans*. Eteocles qui lors estoit l'un des Ephores luy respondit, qu'il ne luy bailleroit point d'enfans, de peur qu'ils ne devinssent mal conditionnez, pour n'avoir pas esté nourris en la discipline de leur païs, sans laquelle ils ne seroient pas mesme citoïens, mais qu'il luy bailleroit des femmes ou des vieillards s'il vouloit

deux fois autant (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 225 r°).

Montaigne commet, nous le voyons, ce que je me permettrais, sans la moindre irrévérence bien entendu, d'appeler une gasconnade. Dans Amyot, les Lacédémoniens ou, pour être tout à fait exact, « Eteocles », répond qu'il ne baillera que des femmes ou des vieillards, et Montaigne, sous sa baguette méridionale, transforme en « hommes faicts » ces vieillards et ces femmes. On saisit la différence. Les uns sont des inutilités, des embarras même en temps de guerre, les autres sont la force agissante. L'auteur des Essais, dans toute l'ardeur de son sujet, voulant frapper les imaginations, est peut-être plus que gascon, il est presque marseillais. « Ce que je voy de beau en autruy, je le loue et l'estime tres volontiers ; voire j'encheris souvent sur ce que j'en pense, et me permetz de mentir jusques là : car d'inventer un subject faux, il n'est pas en ma puissance... D'un pied de valeur, j'en fay volontiers un pied et demy. »

Quand Agesilaus convie Xenophon d'envoier nourrir ses enfans à Sparte, ce n'est pas pour y apprendre la Rhetorique ou Dialectique, mais pour apprendre (ce dict il) la plus belle science qui soit, asscavoir

Il avoit autour de luy *Xenophon* le philosophe qu'il aimoit et estimoit beaucoup, il le pria d'*envoyer* querir ses enfans pour les faire *nourrir* en Lacedemone, et y *apprendre la plus belle* discipline du mon-

la science d'obeir et de commander (*Essais*, livre I, chapitre XXV).

de, *de sçavoir obéir et commander* (AMYOT, *les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 212 r°).

Ayant autour de luy le philosophe *Xenophon*, qu'il aimoit et duquel il faisoit grand conte, il luy suada d'*envoyer* querir ses enfans pour les faire *nourrir* en Lacedemone, là ou ilz *apprendroient la plus belle science*, que les hommes sçauroient *apprendre*, c'est *à sçavoir, obeir et commander* (AMYOT, *Vie d'Agesilaus*, p. 155).

Les deux textes d'Amyot se ressemblent à tel point qu'il est difficile de dire lequel des deux a servi de modèle à Montaigne ; peut-être l'un et l'autre ont-ils apporté une égale contribution au passage des Essais. Toutefois le dernier, tiré de la *Vie d'Agesilaus*, me paraît se rapprocher du texte de Montaigne un peu plus encore que le premier.

C'est, disoit Epicharmus, l'entendement qui voit et qui oyt... : toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans âme (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Il n'a pas ancienement esté mal dit, l'*Entendement voit*, l'*Entendement oyt*, tout le reste est *sourd* et *aveugle* (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre, ou ceulx des eaux*, fol. 508 v°).

...Alexandridas reprocha justement à celuy qui tenoit aux Ephores de bons

A un autre qui disoit *aux Ephores de bons propos*, mais plus qu'il n'en falloit :

propos, mais trop longs : « O estrangier, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il ne faut » (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

On demandoit à Socrates d'où il estoit, il ne respondit pas d'Athenes, mais du monde (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

A quoy l'un d'eux, Heracleon le Megarien, respondit : « C'est à faire à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ, ou qui cherchent la derivation des comparatifs χεῖρον et βέλτιον et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον, qu'il faut rider le front, s'entretenant de leur science ; mais, quant aux discours de la philosophie, ils ont accoustumé d'esgayer et resjouir ceux qui les traictent, non les refroigner et contrister. » (*Essais*, livre I, chapitre XXVI.)

Je suis de l'advis de Plutarche, qu'Aristote n'amusa pas tant son grand disciple à l'artifice de composer *Estranger* mon amy, dit il, *tu dis ce qu'il fault, autrement qu'il ne fault* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 214 v°).

Mais Socrates disoit encore mieulx, qu'il ne pensoit estre ny d'*Athenes*, ny de la Grece, *mais du monde* (AMYOT, *Du bannissement ou de l'exil*, fol. 125 r°).

Il est vray, repliqua lors *Heracleon le Megarien*, que nous ne disputons pas a sçavoir si *ce verbe Ballo* en son *futur* perd l'une de ses *ll*, ny de quel mot positif ou primitif sont formez et *derivez* ces deux *comparatifs, Chiron et Beltion, et* ces deux *superlatifs, Chiriston et Beltiston* : car ces questions là et autres semblables sont celles qui font *rider* et froncer les visages : mais au reste on peut bien disputer de toutes autres questions de *philosophie*, sans se froncer le sourcil, et en discourir tout doulcement, sans avoir un regard furieux, ny se courroucer aux assistans (AMYOT. *Des oracles qui ont cessé et pourquoy*, fol. 338 r°).

Mais toutefois si l'on disoit... que sa vraye munition et son entretien pour la guerre estoient les dis-

syllogismes, ou aux principes de Geometrie, comme à l'instruire des bons preceptes touchant la vaillance, proüesse, la magnanimité et temperance, et l'asseurance de ne rien craindre (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Isocrates l'orateur estant prié en un festin de parler de son art, chacun trouve qu'il eut raison de respondre : « Il n'est pas maintenant temps de ce que je sçay faire, et ce dequoy il est maintenant temps, je ne le sçay pas faire. » (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Et, comme dict Platon, il ne faut pas les exercer l'un sans l'autre, mais les conduire également, comme une couple de chevaux attelez à mesme timon (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

cours qu'il avoit appris de la philosophie, et les recors et *preceptes touchant l'asseurance de ne rien craindre, la prouesse et vaillance, et de la magnanimité et temperance*, nous nous en mocquerions, pour autant qu'il n'a rien escrit de l'*artifice de composer syllogismes*, ou des elemens et *principes de la geometrie* (AMYOT, *De la fortune ou vertu d'Alexandre*, Traitté premier, fol. 308 v°).

Non plus que l'orateur Isocrates ne voulut oncques respondre à ceux qui le pressoient de leur dire quelque chose de beau en banquetant, lesquels ne peurent jamais tirer de luy autre chose sinon, *Il n'est pas maintenant le temps de ce que je sçay faire : et ce dequoy il est maintenant le temps, je ne le sçay pas faire* (AMYOT, *Propos de Table ou Symposiaques*, livre I, Question première, *S'il fault parler de propos de Lettres à la Table*, fol. 359 v°).

Parquoy *Platon* nous admonestoit sagement, de ne remuer et *n'exercer* point le corps sans l'ame, ny l'ame aussi sans le corps, *ains les conduire egalement* tous deux, *comme une couple de chevaux attelez à un*

J'ay souvent remarqué avec grand' admiration céte merveilleuse nature d'Alcibiades, de se transformer si ayséement à façons si diverses, sans interest de sa santé, surpassant tantost la somptuosité et pompe Persienne, tantot l'austerité et frugalité Lacedemoniene, autant reformé en Sparte, comme voluptueus en Ionië (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Zeuxidamus respondit à un, qui luy demanda pourquoy les Lacedemoniens ne redigeoyent par escrit les ordonnances de la proüesse, et ne les donnoient à lire à leurs jeunes gens, que c'estoit par ce qu'ils les vouloient acoustumer aus faicts, non pas aus escritures (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Les ambassadeurs de Samos estoient venus à Cleomenes, Roy de Sparte, preparez d'une belle et longue oraison, pour l'esmouvoir à la guerre contre *mesme timon* ensemble (AMYOT, *Les regles et preceptes de santé*, fol. 302 r°).

Il n'y avoit mœurs accoustumées, ne *façons de* faire de quelque nation que ce fust, qu'*Alcibiades* ne sçeut imiter, exercer et contrefaire, quand il vouloit, autant les mauvaises que les bonnes. Car à *Sparte* il estoit labourieux en continuel exercice, vivant de peu, *austere* et severe, en *Ionie* au contraire, délicat, superflu, joyeux et *voluptueux*... Il surmontoit en *pompe et somptuosité* la magnificence *Persienne* (AMYOT, *Vie d'Alcibiades*, p. 373).

Zeuxidamus respondit aussi *à un qui luy demandoit, pourquoy* ils ne *redigeoyent par escript* les status et *ordonnances de la proüesse*, et qu'ils ne les bailloient escripts *à lire à leurs jeunes gents* : pour ce, dit il, que nous voulons qu'*ils s'accoustument aux faicts, et non pas aux escriptures* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 217 r°).

Et aux *ambassadeurs de Samos* qui *estoient venus* devers luy, pour luy persuader d'entreprendre la guerre *contre le tyran Polycrates*, et pour ce faire

le tyran Polycrates. Apres qu'il les eust bien laissé dire, il leur respondit: « quant à vostre commancement et exorde, il ne m'en souvient plus, ny par consequent du milieu: et quant à vostre conclusion, je n'en veux rien faire » (*Essais*, livre I, chapitre xxvi).

usoient de longues persuasions, *il respondit, quant à ce que vous avez dit au commancement, il ne m'en souvient plus*, et pour ceste cause je n'ay point entendu *le milieu*: et quant à ce que vous avez dit à la fin, je ne le trouve pas bon (Amyot, *dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 218 r°).

Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs en estoient tirés en admiration, mais Caton n'en faisant que rire: « Nous avons, disoit-il, un plaisant consul » (*Essais*, livre I, chapitre xxvi).

Ciceron... en fit rire les juges, de sorte que Caton mesme se souriant, dict à ceux qui estoient autour de luy: Voyez que *nous avons un plaisant consul*, qui faict ainsi rire les gens (Amyot, *Vie de Caton d'Utique*, p. 441).

Nouvelle gasconnade de Montaigne : Plutarque nous représente Caton suivant le mouvement général et y obéissant malgré lui, alors que, dans les Essais, au lieu de rire parce que les autres rient, il se distingue en se moquant de ce que les autres admirent.

C'est ce que respondit Menander, comme on le tensat, approchant le jour auquel il avoit promis une comedie, dequoy il n'y avoit encore mis la main: « Elle est composée et preste, il ne reste qu'à y adjouster les vers » (*Essais*, livre I, chapitre xxvi).

Menander luy *respondit*, Si ay... je l'ay *composée... il ne reste plus qu'à y adjouster des vers* (Amyot, *Si les Atheniens ont esté plus excellents en armes qu'en lettres*, fol. 525 r°).

« Si Plutarche, outre plusieurs exemples qu'il allegue de l'antiquité, dict sçavoir, de certaine science, que, du temps de Domitian, la nouvelle de la bataille perdue par Antonius en Allemaigne, à plusieurs journées de là, fut publiée à Rome et semée par tout le monde le mesme jour qu'elle avoit esté perdue[1]. » Ce fait est tiré de Plutarque, *Vie de Paulus Æmylius*[2]. Montaigne résume en termes qui lui sont propres ce qu'il y a chez Plutarque. — « Et cet autre que Plutarche vouloit induire à s'accorder avec son frère : « Je n'en fais pas, dict-il, plus grand estat pour estre sorty de mesme trou[3]. » Plutarque (Amyot, *De l'amitié fraternelle*, fol. 82 v°) raconte, en effet, cette histoire dont il a été le témoin, mais en termes différents, que Montaigne n'a pas empruntés.

Et tout ainsi que celuy qui fut rencontré à chevauchons sur un baton, se joüant avec ses enfans, priat celuy qui l'y surprint de n'en rien dire jusques à ce qu'il fut pere luy mesme... (*Essais*, livre I, chapitre XXVIII).

Il aimoit fort tendrement ses petits enfans, de sorte qu'il jouoit avec eulx parmy la maison, se mettant une canne entre les jambes comme un cheval : et comme quelqu'un de ses amis l'eust veu et trouvé en cet estat, il le pria de n'en dire jamais rien à personne jusques à ce que luy-mes-

1. *Essais*, livre I, chap. XXVII.
2. P. 463 de la traduction d'Amyot.
3. *Essais*, livre I, chap. XXVIII.

me eust des enfans aussi (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 212 v°).

Agesilaus avoit cela... qu'il aimoit fort tendrement ses enfans, et conte-on de luy, qu'il jouoit avec eux emmy la maison, quand ilz estoient petits, montant dessus un baston ou dessus une canne comme sur un cheval, auquel estat l'un de ses amis l'ayant un jour trouvé en son privé, il le pria de n'en vouloir rien dire jusques à ce que luy mesme eust des petits enfans (AMYOT, *Vie d'Agesilaus*, p. 161).

« L'antien Menander disoit celui-là heureux, qui avoit peu rencontrer seulement l'ombre d'un ami[1]. » Plutarque[2] cite les vers mêmes de Ménandre qu'Amyot traduit en vers français. — « Les Roys de Perse appelloient leurs femmes à la compaignie de leurs festins : mais, quand le vin venoit à les eschaufer en bon escient, et qu'il falloit tout à fait lascher la bride à la desbauche, ils les renvoioint en leur privé, pour ne les faire participantes des excez de leurs appetits desreglez et immoderez, et faisoient venir en leur lieu des femmes ausquelles ils n'eussent point céte obligation et ce respect[3]. »

1. *Essais*, livre I, chap. XXVIII.
2. *De l'amitié fraternelle*, fol. 82 r°.
3. *Essais*, liv. I, chap. XXIX[XXX].

Cette citation est de Plutarque. *Les preceptes de mariage*[1]. Ce traité avait à l'époque de Montaigne un succès particulier. « En moins de quarante ans — comme le fait remarquer M. Bonnefon, dans son Introduction aux Œuvres d'Estienne de La Boétie, — de 1535 à 1571, l'opuscule de Plutarque fut tourné cinq fois en langage commun », par Jean Lode, par un anonyme, par Jean de La Tapie, par Jacques Grévin, ces deux dernières traductions en vers, et par Jean de Marconville. En 1571, une sixième traduction parut, ce fut celle de La Boétie dans « le livret de ses œuvres » que Montaigne fit alors, comme il nous dit lui-même, « mettre en lumière », c'est-à-dire fit éditer à Paris, chez Fédéric Morel. Enfin, en 1572, septième et dernière traduction, celle d'Amyot, comprise dans les Œuvres morales de Plutarque. Or Montaigne ne répète ni les paroles de La Boétie, ni celles d'Amyot, et ce qui le pousse à cette originalité dans l'imitation, ne serait-ce pas justement la multiplicité des textes qui s'offrent à lui ?

La Boétie s'exprime ainsi :	Et Amyot :
Les femmes espouses des Roys de Perse se sient à table au diner, et prennent avec eux leurs repas ; mais lorsqu'ils veulent folatrer *et*	Les Roys de Perse quand ils souppent ou mangent à leur ordinaire ont leurs *femmes espouses* assises aupres d'eulx à la table ; mais

1. Amyot, fol. 146 v°.

boire d'autant, ils les en envoyent, et font venir *les chanteresses* et femmes dissolües. Et certes c'est bien faict à eux, dequoy ils ne font part à leurs femmes de la *dissolution* de *l'yvrongnerie* (*Œuvres complètes d'Estienne de la Boétie,* publiées par Paul Bonnefon; *Regles de mariage de Plutarque,* p. 167 .

quand ils veulent joüer *et boire d'autant* jusques à s'enyvrer, ils renvoyent leurs femmes en leurs chambres, et font venir leurs concubines, et *leurs chanteresses* et baladines. Ils font bien en cela, qu'ils ne veulent point que leurs femmes légitimes voient ne participent en rien de leurs *yvrongneries* et de *leurs dissolutions.*

Nous soulignons les mots qui sont les mêmes dans les traductions de La Boétie et d'Amyot, et que celui-ci peut avoir empruntés à celui-là.

... Le roy Agesilaus observa, jusques à sa decrepitude, de porter pareille vesture en hiver qu'en esté. (*Essais,* livre I, chapitre XXXVI .

Et estoit tellement disposé contre le chauld et contre le froid, que pour toutes saisons de l'annee il n'avoit jamais qu'une sorte d'habillement (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens,* fol. 210 v°).

« Quand nous rencontrons dans *les histoires* qu'Antigonus sceut tresmauvais gré à son fis... » « Quant on presenta à Cæsar la teste de Pompeius, *les histoires* disent... [1] » Ces deux faits, Montaigne les a trouvés dans Plutarque, *Vies de Pyrrus et de Julius Cæsar*[2]. Il résume d'une façon assez vague

1. *Essais,* livre I, chap. XXXVIII.
2. P. 796 et 372 de la traduction d'Amyot.

les récits qu'il a lus et c'est, sans doute, la raison pour laquelle il emploie ce terme qui manque de précision : *les histoires*.

De façon que Philippus, roy de Macedoine, ayant ouy ce grand Alexandre son filz chanter en un festin à l'envy des meilleurs musiciens : « N'as-tu pas honte, luy dict-il, de chanter si bien? » (*Essais*, livre I, chapitre XL).

Auquel propos *Philippus, Roy de Macedoine,* dict une fois à *son filz Alexandre le Grand,* qui avoit *chanté en un festin* fort plaisamment, et en homme, qui entendoit bien l'art de la musique, *N'as tu point de honte de chanter si bien?* (AMYOT, *Vie de Pericles*, p. 180).

Et à ce mesme Philippus, un musicien avecques qui il debatoit de son art : « Ja Dieu ne plaise, Sire, luy dit il, qu'il t'advienne jamais tant de mal que tu entendez ces choses là mieux que moi! » (*Essais*, livre I, chapitre XL).

Un musicien joueur d'instruments avoit sonné devant luy durant son soupper, Philippus le voulut reprendre de quelque passage et commencea à entrer en dispute contre luy de la musique des instruments : *Ja Dieu ne plaise, Sire, luy dit* adonc le musicien, *qu'il t'advienne jamais tant de mal que tu entendes ces choses là mieux que moy* (AMYOT, *Les dicts notables des Anciens Roys, Princes et grands capitaines*, fol. 292 r°).

Et Antisthenes prit pour argument de peu de valeur en Ismenias dequoi on le vantoit d'estre excellent joueur de flutes (*Essais*, livre I, chapitre XL).

Pourtant respondit très bien Antisthenes à un, qui luy disoit, que Isménias estoit *excellent joueur de flute...* (AMYOT, *Vie de Pericles*, p. 180).

Il avoit à orer en public, et estoit un peu pressé du

Il estimoit tant l'honneur du bien dire, et y prenoit

temps pour se preparer à son ayse. Eros, l'un de ses serfs, le vint advertir que l'audience estoit remise au l'endemain : il en fut si ayse qu'il lui donna liberté pour céte bonne nouvelle (*Essais*, livre I, chapitre XL).

Catulus Luctatius... se mit luy mesmes entre les fuiardz... : affin qu'ilz semblassent plustost suivre leur capitaine que fuyr l'ennemy (*Essais*, livre I, chapitre XLI).

Les Ambassadeurs Thraciens consolans *Achileonide*, mere de Brasidas, de la mort de son filz, et le haut louans jusques à dire qu'il n'avoit pas laissé son pareil, elle refusa céte louange privée et particulière pour la rendre au public : « Ne me dites pas cela, fit elle, je scay que la ville de Sparte a plusieurs citoiens plus grandz et plus vaillans qu'il n'estoit » (*Essais*, livre

si grand'peine, avec si grande ardeur d'affection, que aiant à plaider une cause devant les cent juges seulement, estant escheut le jour de l'assignation, l'un de ses serfs, Eros, lui vint apporter la nouvelle que la cause *estoit remise au lendemain : il en fut si aise, qu'il luy* en *donna liberté pour ceste bonne nouvelle* (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 208 r°).

Il commanda *luy mesme... à fin... qu'il* semblast que les Romains *suyvissent leur Capitaine et qu'ils ne fuyssent pas* (AMYOT, *Vie de Caius Marius*, p. 820). — (On voit que l'antithèse entre *suivre* et *fuir* n'est pas de Montaigne, et qu'elle se trouve déjà dans Amyot).

Les ambassadeurs qui furent envoyez de la part du païs, pour rendre grace aux Lacedemoniens allerent visiter sa mere *Archileonide* laquelle leur demanda premierement, si son filz *Brasidas* estoit mort vaillamment, et comme ces ambassadeurs thraciens *le louassent si haultement* qu'ils disoient *qu'il n'avoit point laissé son pareil* : Vous vous abusez, dit elle, mes amis, car Bra-

I, chapitre XLI).

sidas estoit bien homme de bien, mais il y en a plusieurs en Sparte qui sont encore meilleurs que luy (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 216 r°).

Et *Argileonide*, la mere de *Brasidas*, demanda à quelques uns, qui au retour du voyage d'Amphipolis à Lacedemone l'estoient allé visiter, si son fils estoit mort en homme de bien, et digne d'estre né à Sparte : et comme ils *le luy haut louassent*, en disant que il n'y avoit pas encore un aussi vaillant homme en tout le pays de Lacedemone, elle leur repliqua : *Ne dictes pas cela, mes amis* ; car Brasidas estoit bien vaillant homme certainement, mais le pays de Lacedemone en a beaucoup d'autres qui le sont encore plus que luy (AMYOT, *Vie de Lycurgue*, p. 102).

Montaigne semble se servir des deux textes d'Amyot pour en faire un troisième qui lui soit propre. Il met *Achileonide* au lieu d'Archileonide ; en 1588, il fera la retouche. D'ailleurs, Plutarque lui-même met dans un texte *Archileonide* et dans l'autre *Argileonide*.

Plutarque dit en quelque lieu qu'il ne trouve point si

Car je ne pense pas qu'il y ait *si grande distance de*

grande distance de beste à beste, comme il trouve d'homme à homme (*Essais*, livre I, chapitre XLII).

Hermodorus le poëte avoit faict des vers en l'honneur d'Antigonus, où il l'appelloit filz du Soleil : et luy au contraire « Celuy, dict il, qui vuide ma chaize percée sçait bien qu'il n'en est rien » (*Essais*, livre I, chapitre XLII).

Voire à l'adventure il sera de l'advis du Roy Seleucus, que qui sçauroit le poix d'un sceptre ne daigneroit l'amasser quand il le trouveroit à terre (*Essais*, livre I, chapitre XLII).

Parmenion fut contraint d'entrer en sa chambre, et, approchant de son lict, l'appeller deux ou trois fois par son nom pour l'esveiller... (*Essais*, livre I, chapitre XLIV).

L'Empereur Othon... se print si profondement a dormir, que ses valetz de chambre l'entendoient ronfler (*Essais*, livre I, chapitre XLIV).

... Metellus... se devoit trouver accompagné de force *beste à beste*, comme il y a de grand intervalle d'*homme à homme* (AMYOT, *Que les bestes brutes usent de la raison*, fol. 274 r°).

Hermodorus poëte en quelques compositions sienes poëtiques *l'appelloit fils du Soleil* : et luy alencontre disoit, *celuy qui vuide* ma selle *percée, sçait bien* avec moy *qu'il n'en est rien* (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 194 r°).

Seleucus disoit souvent... *ils ne daigneroient* pas seulement *amasser* un diadesme, *quand ils le trouveroient* en leur chemin (AMYOT, *Si l'homme d'aage se doit encore entremettre et mesler des affaires publiques*, fol. 183 r°).

Parmenion entra dedans *sa chambre*, et s'*approchant de son lict, l'appella deux ou trois fois par son nom*, tant qu'il *l'esveilla* (AMYOT, *Vie d'Alexandre le Grand*, p. 290).

Il se reposa et s'endormit tout le reste de la nuit, tellement *que ses valetz de chambre l'entendoient ronfler, tant il dormoit profondement* (AMYOT, *Vie d'Othon*, p. 971).

Metellus ne faillit pas d'avoir ses gens en ordon-

esclaves estrangiers et escrimeurs à outrance... : de sorte que ses parens, ses domestiques et beaucoup de gens en estoient en grand soucy. Et en y eut qui passarent la nuict ensemble, sans vouloir reposer, ni boire, ny manger, pour le dangier qu'ilz luy voioint préparé ; mesme sa fame et ses sœurs ne faisoient que pleurer et se tourmenter en sa maison : là où luy, au contraire, reconfortoit tout le monde, et, aprés avoir souppé comme de coustume, s'en alla coucher et dormit de fort profond sommeil, jusques au matin que l'un de ses compagnons au Tribunat le vint esveiller pour aller à l'escarmouche (*Essais*, livre I, chapitre XLIV).

Mais quant au jeune Marius, qui fit encore pis, (car le jour de sa derniere journée contre Sylla, aprés avoir ordonné son armée et donné le mot et signe de la bataille, il se coucha dessous un arbre, à l'ombre, pour se reposer, et s'endormit si serré qu'à peine se peut il esveiller de la route et fuite de ses gens, n'ayant nance sur la place, force *estrangers*, force *esclaves* et force *escrimeurs à outrance*... A l'occasion dequoy *ses parens et domestiques en estoient en grand soucy* et en grande peine, de sorte qu'*il y en eut qui passerent la nuict ensemble sans vouloir reposer et sans boire ni manger, pour le danger auquel ilz voyoient* sa vie, et mesmement *sa femme et ses sœurs ne faisoient* autre chose *que plorer et se tourmenter en sa maison, là où luy tout au contraire* parloit asseurément et *reconfortoit tout le monde : et aprés avoir soupé comme de coustume, il s'en alla coucher et dormit de fort profond sommeil jusques au matin*, que Munatius Thermus, *l'un de ses compagnons au tribunat, le vint esveiller* (AMYOT, *Vie de Caton d'Utique*, p. 445).

Toutefois, les autres, entre lesquelz Fenestella en est un, disent que Marius ne vit pas seulement la bataille, pource que *estant aggravé de travail et de faute de dormir, il se coucha dessouz un arbre a l'umbre, pour se reposer* un petit, apres avoir desia baillé *le signe et le mot de la bataille*, et *sendormit si serré, qu'à peine se*

rien veu du combat) : ilz disent que ce fut pour estre si extremement aggravé de travail et de faute de dormir, que nature n'en pouvoit plus (*Essais*, livre I, chapitre XLIV).

Philopœmen... ayant envoyé devant, pour attaquer l'escarmouche, bonne troupe d'archiers et gens de traict..., et l'ennemy... s'amusant à les poursuivre à toute bride.., [il] commença la charge sur les ennemis au bataillon de leur gens de pied, lors qu'il les vit tout à fait abandonnés de leur gens de cheval (*Essais*, livre I, chapitre XLV).

Il reprochoit aus soldatz de Pompeius qu'il eust esté perdu si leur Capitaine eut sceu vaincre (*Essais*, livre I, chapitre XLVII).

peut il esveiller pour le bruit de *la route et fuyte de ses gens* (AMYOT, *Vie de Sylla*, p. 913).

Machanidas... chargea... *quelques gens de traict et quelques archers* que *Philopœmen* avoit mis au devant de la bataille des Achœiens pour... *attaquer l'escarmouche*... Philopœmen... voyant la grande faute... *de poursuyvre ainsi à toute bride*... et quand il veid qu'ils estoient assez esloignez *de leurs gens de pied*, adonc il fit marcher les siens contre les Lacedemoniens, qui avoient les flancs *desnuez de gens de cheval* (AMYOT, *Vie de Philopœmen*, p. 713).

La victoire estoit aujourd'huy à noz ennemis s'ilz eussent eu un chef, qui *eust sceu vaincre* (AMYOT, *Vie de Julius Cæsar*, p. 366).

« Car, pour s'estre voulu cacher sous les armes de Demogacles...[1] » C'est Megacles qu'il y a dans le texte de Plutarque. *Vie de Pyrrus*[2]. Dans l'édition de 1595, l'erreur est corrigée ; c'est le troisième

1. *Essais*, livre I, chap. XLVII.
2. P. 774.

exemple de ce genre que nous ayons relevé jusqu'à présent.

Pour autant que cela (je des-roberay icy les motz mesmes de nostre Plutarque qui valent mieux que les miens) affoiblit la violence que le courir donne aus premiers coups, et quant et quant oste l'eslancement des combatans les uns contre les autres, qui a accoustumé de les remplir d'impetuosité et de fureur plus que nulle autre chose, quand ils viennent à s'entrechoquer de roideur, leur augmentant le courage par le cry et la course: et rend la chaleur des souldats, en maniere de dire, refroidie et figée (*Essais*, livre I, chapitre XLVII).

Pour autant (disoit il) *que cela affoiblit la violence que le courir donne aux premiers coups, et quand et quand oste l'eslancement des combatans les uns contre les autres, qui a accoustumé de les remplir d'impétuosité et de fureur plus que nulle autre chose, quand ilz viennent à s'entrechoquer de roideur, leur augmentant le courage par le cry et la course, et rend la chaleur des soldatz, en maniere de dire, refroidie et figée* (AMYOT, *Vie de Pompeius*, p. 243).

Il n'y a pas ici la moindre dissimulation, et nous avons la raison qui pousse Montaigne à reproduire Amyot, comme nous le disions au début, dans tout son éclat, orné de sa brillante parure.

D'autres ont reglé ce doubte en leur armée de céte manière. Si les ennemis vous courent sus, attendés les de pied quoy ; s'ils vous attendent de pied coi,

Les capitaines de Cyrus commanderent a leurs soudards, *si les ennemis* leur venoient *courir sus* avec grands cris, qu'ils les receussent sans mot dire, et

courés leur sus (*Essais*, livre I, chapitre XLVII).

au contraire, s'ils venoient les assaillir en silence, qu'eulx *leur courussent* avec grands cris à l'encontre (AMYOT, *Les preceptes de mariage*, fol. 148 v°).

Aux Grecs qui estoient avecques Cyre, l'advertissement que leur donnerent leurs Capitaines, ce fut : Si les ennemis les chargeoient en criant, *qu'ils les reccussent sans mot dire*, et *s'ils les assailloient* sans crier, qu'en criant ils les repoussassent (*Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, éd. Paul BONNEFON ; *Regles de mariage de Plutarque*, p. 176).

La remarque que nous avons faite précédemment est juste à nouveau, et paraît se confirmer. Montaigne est encore cette fois original dans son imitation ; seuls pourraient se rapprocher entre eux quelques mots de La Boétie et d'Amyot.

On dict de Cæsar et aussi du grand Pompeius que, parmy leurs autres excellentes qualitez, ils estoient fort bien à cheval : et de Cæsar, qu'en sa jeunesse, monté à dos sur un cheval et sans bride, il luy faisoit prendre carriere, les mains tournees derriere le dos

Or, *d'estre bien a cheval*... ce luy estoit chose fort aisée, pour ce qu'il l'avoit apprise dès son enfance, s'estant accoustumé a *donner carriere* à un cheval, courant à toute bride, en tenant *ses mains* entrelacées *derriere son dos* (AMYOT, *Vie de Julius Cæsar*, p. 346).

(*Essais,* livre I, chapitre XLVIII).

Voyla pourquoy j'ay autrefois remerqué, en la vie de Flaminius de Plutarque François, un endroit où il semble que l'autheur, perlant de la jalousie de gloire qui estoit entre les Ætoliens et les Romains pour le gain d'une bataille qu'ilz avoint obtenu en commun, face quelque pois de ce qu'aus chansons Grecques on nommoit les Ætholiens avant les Romains, s'il n'y a de l'amphibologie aux motz François (*Essais,* livre I, chapitre XLIX).

Le vieus Caton, revenant d'Espaigne consul, vendit son cheval de service pour espargner l'argent qu'il eut cousté à le ramener par mer en Italie. Et estant au gouvernement de Sardaigne, faisoit ses visitations à pied, n'ayant avec luy nulle autre suite que d'un officier de la chose publique, qui le suivoit, luy portant sa robe et un vase à faire des sacrifices : et le plus souvent il portoit sa male luy mesme. Il se vantoit de n'avoir jamais porté robe qui eust cousté plus de dix escuz, ny avoir envoié au marché plus de dix [sols

A l'occasion dequoy il commença à avoir quelques querelles entre eux... mais depuis encore fascherent ilz bien davantage Titus, par ce qu'ilz s'atribuerent l'honneur de ceste victoire, et firent courir le bruit parmy la Grece, que c'estoient eux, qui avoient deffait en bataille le Roy Philippus, de manière qu'es chansons, que les poëtes en firent, ... on mettoit toujours *les Œtoliens devant les Romains* (AMYOT, *Vie de Titus Quintus Flaminius,* p. 737).

Caton... dist qu'il laissa en Hespagne *le cheval,* duquel il s'estoit *servy* à la guerre, durant son Consulat, *pour espargner... l'argent qu'il eust cousté à ramener par mer en Italie...* Il alloit *faisant sa visitation* par les villes *à pied,...* et le *suyvoit* seulement *un officier de la chose publique, qui luy portoit une robbe et un vase* à offrir du vin aux dieux *ès sacrifices...* Il escrit luy mesme qu'il ne *porta* onques *robe qui eust cousté plus de cent drachmes d'argent,...* et que pour son souper jamais on n'avoit acheté au marché de la viande pour plus de

pour un jour : et des maisons qu'il avoit aux champs, qu'il n'en avoit nulle qui fut crepie et enduite par dehors (*Essais*, livre I, chapitre LII).

trente asses de monnaye Romaine... et que de toutes *les maisons qu'il avoit aux champs, il n'*y en *avoit* pas une dont les murailles fussent *crespies*, ny *enduites* (AMYOT, *Vie de Marcus Cato le Censeur*, p. 670 et 668).

Montaigne met « dix escuz et dix solz » pour « cent drachmes et trente asses », parce qu'il prend ce qui est en note marginale dans la traduction d'Amyot.

Il se dict d'aucuns, comme d'Alexandre le Grand, que leur sueur espandoit une odeur soefve... (*Essais*, livre I, chapitre LV).

Yssoit de toute sa personne *une odeur* fort *souëve* (AMYOT, *Vie d'Alexandre le Grand*, p. 260).

Le jeune Marius se trouve tantost filz de Mars, tantost filz de Venus (*Essais*, livre II, chapitre I).

On le surnomma *filz de Mars*..., il en fut surnommé *filz de Venus* (AMYOT, *Vie de Caius Marius*, p. 846).

Vous-mesmes, Sire, luy respondit il, m'ayant deschargé des maux pour lesquels je ne tenois conte de ma vie (*Essais*, livre II, chapitre I).

Vous m'avez, Sire, vous mesme rendu moins hardy que je n'estoye en me faisant penser et guarir *des maux pour lesquelz je ne tenoye conte de ma vie* (AMYOT, *Vie de Pelopidas*, p. 515).

Philippus, estant entré à main armée au Peloponese, quelcun disoit à Damidas que les Lacedemoniens auroient beaucoup à souffrir, s'ils ne se remettoient en sa grace : « Et poltron, respondit il, que

Damindas, comme *Philippus fust entré à main armée dedans le Peloponese*, et que *quelqu'un lui dist, les Lacedemoniens* sont en danger de *souffrir* beaucoup de maulx, s'ils ne trouvent moien d'appointer avec luy :

peuvent souffrir ceux qui ne craignent point la mort ? » (*Essais*, livre II, chapitre III).

On demandoit aussi à Agis comme un homme pourroit vivre vrayement libre : « Mesprisant, dict il, le mourir. » (*Essais*, livre II, chapitre III).

... Tesmoing cet enfant Lacedemonien pris par Antigonus et vendu pour serf, lequel, pressé par son maistre à s'emploier à quelque service abject « Tu verras, dit-il, que tu as acheté : ce me seroit honte de servir ayant la liberté si à main », et, ce disant, se precipita du haut de la maison (*Essais*, livre II, chapitre III).

O Demy-Femme mon amy, que nous sçauroit il faire *souffrir* de mal, veu que nous ne faisons compte de *la mort?* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 216 r°).

Quelqu'un luy *demanda* comment il pourroit demourer franc et *libre* pour toute sa vie : En *mesprisant* la mort, *dit il* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 214 r°).

Un jeune enfant Spartiate aiant esté *pris* prisonnier *par* le roy *Antigonus, et vendu* parmy les autres, obéissoit à celuy qui l'avoit achetté en toutes choses qu'il estimoit estre convenables à un homme libre ; mais quand il luy commanda de luy apporter le pot à pisser, il ne le peut endurer, ains dist, je ne te serviray point de cela : et comme son maistre l'en pressast, il s'en alla monter sur la couverture du logis, en disant, *Tu sentiras ce que tu avois achetté,* et se jettant du hault en bas, il se tua (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 224 r°).

Troisième gasconnade de Montaigne.

Antipater menassant as-

Et comme il les *menas-*

prement les Lacedemoniens pour les renger à certaine sienne demande: « Si tu nous menasses de pis que la mort, respondirent ilz, nous mourrons plus volontiers » (*Essais*, livre II, chapitre III).

En quoy (dict il) toute l'assistance loua singulierement la gravité de ce personnage (*Essais*, livre II, chapitre IV).

Hesiode corrige le dire de Platon, que la peine suit de bien prés le peché: car il dit qu'elle naist en mesme instant et quant et quant le peché (*Essais*, livre II, chapitre V).

Les Cantarides ont en elles quelque partie qui sert contre leur poison de contrepoison, par une contrarieté de nature (*Essais*, livre II, chapitre V).

Apollodorus songeoit qu'il se voioit escorcher par les Scythes, et puis

sast qu'il leur feroit du *pis* qu'il pourroit, ils respondirent tous unanimement, Si tu nous commandes choses plus griefves *que la mort, nous en mourrons* tant plus facilement (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 225 r°).

Dont toute la compagnie prisa et estima beaucoup la *gravité du personnage* (AMYOT, *De la curiosité*, fol. 67 v°).

Il fault bien prester l'aureille au poete *Hesiode* qui dit, non pas comme *Platon, que la peine suit le peché* et la méchanceté, ains qu'elle luy est egale d'aage et de temps, comme celle qui *naist* ensemble en une mesme terre et d'une mesme racine (AMYOT, *Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices*, fol. 261 v°).

Lon dit que la mousche *Cantharide* a en soy mesme *quelque partie qui sert contre sa poison de contrepoison, par une contrarieté de nature* (AMYOT, *Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices*, fol. 261 v°).

Appollodorus en dormant *songea* quelquefois *qu'il se voioit escorcher par les*

bouillir dedans une marmite, et que son cœur murmuroit en disant : « Je te suis cause de tous ces maux. » (*Essais*, livre II, chapitre v).

... Il vous siera bien, leur dit il, de vouloir entreprendre de juger de la teste de celuy par le moien duquel vous avés l'authorité de juger de tout le monde (*Essais*, livre II, chapitre v).

Plutarque dit que Demetrius fit faire, pour luy et pour Alcinus, le premier homme de guerre qui fut auprés de luy, à chacun un harnois complet du poids de six vingts livres, là où les communs harnois n'en pesoint que soixante (*Essais*, livre II, chapitre IX).

Scythes, et puis bouillir dedans une marmite, et luy estoit advis *que son cœur* du dedans de la marmite *murmuroit en disant, Je te suis cause de tous ces maulx* (AMYOT, *Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices*, fol. 262 r°).

Scipion leur dit en publique assemblee, qu'il ne leur estoit pas *bien seant vouloir juger* de Scipion, veu que *par son moien* ils estoient parvenus à ceste grandeur *de juger de tout le monde* (AMYOT, *Comment on se peult louer soy mesme sans encourir envie ny reprehension*, fol. 139 v°).

(Ce n'est pas Alcinus, mais Alcimus qu'il y a dans le texte de Plutarque, *Vie de Demetrius*, p. 663, de la traduction d'Amyot. En 1588, Montaigne corrigera cette erreur ; nous avons déjà rencontré des exemples d'une semblable revision. De plus, ce qui était commun à Démétrius et à Alcimus, ce n'était pas le harnois complet, mais bien seulement la cuirasse, « une cuirasse de fer du poids de quarante livres ». Quant à Alcimus, il portait, en effet, nous dit

... Que c'estoit chose trop facile et trop lache que de mal faire : et que de faire bien où il n'y eut point de dangier, c'estoit chose commune, mais de faire bien où il y eut dangier, c'estoit le propre office d'un homme de bien et de vertu (*Essais*, livre II, chapitre XI).

Les Atheniens ordonnerent que les mules et muletz qui avoient servi au bastiment du temple appellé Hecatompedon fussent libres, et qu'on les laissast paistre par tout sans empeschement (*Essais*, livre II, chapitre XI).

Cimon fit une sepulture honnorable aus jumans avec lesquelles il avoit gaigné par trois fois le pris de la course aus jeus olympiques (*Essais*, livre II, chapitre XI).

L'ancien Xantippus fit enterrer son chien sur un

Amyot dans les mêmes termes que reprendra Montaigne, « *un harnois complet du poids de six vingts livres*, là où tous les autres ne le portoient que de *soixante* seulement ».)

Que c'estoit chose trop facile et trop lasche que de mal faire ; et que de bien faire là où il n'y eust point de danger, c'estoit chose commune ; mais que faire bien là où il y eust danger, c'estoit le propre office d'un homme d'honneur et *de vertu* (AMYOT, *Vie de de Caius Marius*, p. 827).

Le peuple d'*Athenes* voulut et *ordonna* du temps qu'on *bastissoit le temple appelé Hecatompedon, qu'on laissast* aller francs et *libres les mules et mulets, qui avoient* longuement travaillé a l'achevement de ceste fabrique, et qu'on les souffrist *paistre*, sans leur faire *empeschement*, là où ilz pourroient (AMYOT, *Vie de Marcus Cato le Censeur*, p. 670).

Et voit on encore les *sepultures* des *jumens* de Cimon, *avec lesquelles il gaigna par trois fois le prix de la course és jeus Olympiques* (AMYOT, *Vie de Marcus Cato le Censeur*, p. 670).

L'ancien Xantippus enterra son chien sur un chef en la

chef, en la coste de la mer, qui en a depuis retenu le nom (*Essais,* livre II, chapitre XI).

Et Plutarque faisoit, dit il, conscience de vendre et envoier à la boucherie, pour un legier profit, un bœuf qui l'auroit long-temps servy (*Essais,* livre II, chapitre XI).

coste de la mer, qu'on appelle encore aujourd'huy le chef de la sepulture du chien (AMYOT, *Vie de Marcus Cato le Censeur,* p. 670).

Et quant à moy, je n'auroye jamais le cœur de *vendre le bœuf* qui auroit longuement labouré ma terre (AMYOT, *Vie de Marcus Cato le Censeur,* p. 670).

« Les arondes que nous voions au retour du printemps... [1] »

Tout ce passage est imité de Plutarque. *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux* [2]. Ce sont les mêmes idées sur l'industrie des animaux, sur leur « discours ». Montaigne, comme Plutarque, prend pour exemples les hirondelles et l'araignée. « Prennent ils tantost de l'eau, tantost de l'argile, sans juger que la durté s'amolit en l'humetant », dit Montaigne. « Et s'ils voient, avait dit Amyot, que leur nid ait besoin de limon gluant et collant, elles volent à fleur d'eau sur les eaux des rivières ou de la mer, mouillans un petit leurs aeles, tant qu'elles en soient seulement un petit moittes, et non pas chargées d'humidité, et puis prenants de la pouleiere, elles en plastrent et lient ce qui lasche en leurs nids, ou

1. *Essais*, livre II, chap. XII.
2. Fol. 512 r° de la traduction d'Amyot.

qui menasse de ruine. » « Pourquoi espessit l'araignée sa toile en un endroit... », dit Montaigne. « Et les ouvrages de l'aragnée, avait dit Amyot, dont les femmes ont pris le patron pour ourdir leurs toiles... »

L'elephant esguise et esmoult ses dentz, desquelles il se sert a la guerre (car il en a de particulieres pour cet usage qu'il espargne et ne les employe aucunement à ses autres services) (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Et les elephants, pource que l'une de leurs dents, avec laquelle ils fouillent, arrachent et tondent les herbes, plantes et racines, dont ils se nourrissent, en est ordinairement mousse, usée et espointée, ils contregardent l'autre pointue et affilée, pour s'en servir aux combats (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 512 r°).

Quand les taureaux vont au combat, ilz respandent et jettent la poussiere à l'entour d'eux: les sangliers affinent leurs deffances: et l'ichneaumon, quand il doit venir aux prises avec le crocodile, munit son corps, l'enduit et le crouste tout à l'entour de limon bien serré et bien pestry, comme d'une cuirasse (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Les taureaux avant que d'entrer *au combat..., ils jettent et respandent la poulciere alentour d'eulx*, et *les sangliers*... ils eguisent *leurs defenses*... Vous avez assez ouy dire *de l'Ichneumon* ou rat de Pharaon, comment il s'arme,... tant il *munit son corps, l'enduit et le crouste tout alentour* d'un fort halecret ou *cuyrasse de limon*, quand il veult combattre le *crocodile* (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 512 r°).

... Quand ilz veulent en-

Quand ils veulent entre-

treprendre de passer par dessus la glace quelque riviere gelée..., ... et que c'est une ratiocination et consequence tirée du sens naturel? Ce qui faict bruit se remue, ce qui se remue n'est pas gelé, ce qui n'est pas gelé est liquide, et ce qui est liquide plye soubz le faix (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Aristote dit que la seche jette de son col un boyau long comme une ligne, qu'elle estand au loing en le lachant, et le retire a soy quand elle veut: à mesure qu'elle aperçoit quelque petit poisson s'aprocher, elle luy laisse mordre le bout de ce boyeau, estant, elle, cachée dans le sable ou dans la vase, et, petit à petit, elle le retire jusques à ce que ce petit poisson soit si prez d'elle, que d'un saut elle puisse l'atraper (*Essais*, livre II, chapitre XII).

prendre de passer quelque riviere gelee par dessus la glace... car *c'est une ratiocination et consequence tiree du sens naturel* en ceste sorte, *ce qui fait bruit se remue, ce qui se remue n'est pas gelé. ce qui n'est pas gelé est liquide, ce qui est liquide plie soubs le faix*, et ne tient pas ferme (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 513 v°) [1].

De laquelle finesse *Aristote* mesme escrit que *la Seche* use, car *elle jette de son col un boyau long comme une ligne, qu'elle estend au loing en le laschant, et le retire à soy* tout entierement *quand elle veult.* Quand doncques *elle apperçoit* auprès d'elle *quelque petit poisson, elle luy laisse mordre le bout de ce* petit *boyau, estant elle cachée dedans le sable, ou dedans la vase, et petit à petit elle le retire jusques à ce que le petit poisson soit si près d'elle* qu'en *saultant elle le puisse* engloutir (AMYOT, *Quels sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 519 v°).

1. Texte cité par M. Delboulle, au tome I de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, mais d'après l'édition de 1616, qui se rapproche bien moins du texte même de Montaigne que l'édition princeps.

Et quand nous voyons les chevres de Candie, si elles ont receu un coup de traict, aler, entre un million d'herbes, choisir la dictame pour leur guérison (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Et la tortue, quand elle a mangé de la vipere, chercher incontinent de l'origanum pour se purger (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Et *les chèvres de Candie* quand elles sont frappées *d'un coup de traict*, elles vont manger de l'herbe appelee *Dictame* (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 517 r°).

Comme *les tortues* prennent de *l'origane*, autrement les bellettes *quand elles ont mangé d'un serpent* prennent de la rue (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des* eaux, fol. 516 v°).

Montaigne arrange à sa façon, comme on le voit, les deux citations de Plutarque, pour n'en faire qu'une seule.

... Le dragon fourbir et esclairer ses yeus avecques du fenouil..., les cigoignes se donner elles mesmes des clysteres à tout de l'eau de marine (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Le dragon qui *esclarcit et fourbit ses yeulx avec du fenouil...*, l'oiseau qu'ils appellent Ibis, qui est une cigogne noire, *se donne à elle mesme un clystere* avec de *l'eau* de la mer (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 516 v° et 517 r°).

Les elephans arracher, non seulement de leur corps et de leurs compagnons, mais des corps aussi de leurs maistres, tesmoin celuy du Roy Porus qu'Alexandre defit, les javelotz

Les Elephans... tirent les tronçons de lances, et les traicts et *javelots des corps* des hommes blecez, sans les tourmenter, *et si dextrement qu'ils ne leur font mal ny douleur quelconque*

et les dardz qu'on leur a jettez au combat, et les arracher si dextrement, qu'ils ne font mal ne douleur quelconque (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Il ne faut pas oublier ce que Plutarque dit avoir veu à Rome, d'un chien, avec l'empereur Vaspasian le pere, au theatre de Marcellus. Ce chien servoit à un bateleur qui jouoit une fiction à plusieurs mines et à plusieurs personnages, et y avoit son rolle: il falloit, entre autres choses, qu'il contrefit pour un temps le mort, pour avoir mangé de certaine drogue. Aprés avoir avalé le pain qu'on feignoit estre céte drogue, il commança tantost aprés à trembler et branler, comme s'il eut esté estourdi. Finalement, s'estandant et se roidissant, comme s'il eust esté mort, il se laissa tirer et traisner d'un lieu à autre, ainsi que portoit le sujet du jeu; et puis, quand il cogneut qu'il estoit temps, il commança premierement à se remuer tout bellement, comme s'il se fut revenu d'un profond sommeil, et levant la teste regarda çà et là, d'une

Amyot, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 517 r°. — L'histoire de l'éléphant du Roy Porus est dans le même traité, fol. 514 v°.

Ce *chien servoit à un basteleur qui jouoit une fiction à plusieurs mines et plusieurs personnages*, et y representoit le chien plusieurs choses convenables à la matiere subjette, mesmement l'espreuve que lon faisoit sur luy *d'une drogue* ou d'une medecine qui avoit force de faire dormir, mais que lon supposoit avoir force de faire mourir, il prit *le pain* ou *la drogue* estoit meslee, et peu d'espace *aprés l'avoir avallé il commença*, ce sembloit, *à trembler et branler comme s'il eust esté* tout *estourdy, finablement s'estandant et se roidissant comme s'il eust esté mort, il se laissa tirer et traisner d'un lieu à autre ainsi que portait le subject* de la farce: *puis quand il cogneut* à ce qui se faisoit et disoit, *qu'il estoit temps*, alors *il commencea premierement à se remuer tout bellement, comme s'il se fust revenu d'un profond sommeil, et levant la teste, regarda çà et là*: dont

façon qui estonnoit tous les assistans (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Les beufs qui servoient aus jardins Royaus de Suse, pour les arrouser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau, ausquelles il y a des baquetz atachez... on leur avoit ordonné d'en tirer par jour jusques à cent tours chacun. Ils estoient si acoustumez à ce nombre, qu'il estoit impossible, par nulle force, de leur en faire tirer un tour davantage, et, ayant faict leur tâche, ils s'arrestoient tout court (*Essais*, livre II, chapitre XII).

... Democritus jugeoit et prouvoit que la plus part

chascun des *assistans* fut fort esbahy: et puis se levant du tout, s'en alla devers celuy qu'il falloit qui le receust, et le caressa: de sorte que tous les assistans et l'*Empereur mesme* (car *Vespasian le pere* y estoit en personne dedans le *theatre de Marcellus*) en demourerent tous resjouis (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 516 v°)[1].

Comme font les *Bœufs de Suse* qui sont *ordonnez* à *tirer* l'eau *pour arroser les jardins* du Roy avec ces *grandes roues* et ces petits *bacquets* tournans, ils ont leur compte combien ils doivent tourner de *tours*: car ils en doivent tirer tous les *jours et jusques* à *cent chascun*, et n'est possible de *leur en faire* tourner d'*avantage*, ny de gré, ny *de force*, pour ce que depuis qu'ils *ont fait leur tasche, ils s'arrestent tout court* (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 517 r°).

Democritus monstre et *preuve* que nous avons

1. Texte cité par M. Delboulle ; cf. ci-dessus, p. 64, n. 1.

des artz : les bestes nous les ont aprises : comme l'araignée à tistre et à coudre, l'arondele à bastir, le cigne et le rossignol la musique (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Depuis ce a, tout le lendemain voilà céte pie pensive, muete... et pensoit-on... qu'avec l'ouye la vois se fut quant et quant esteinte. Mais on trouva en fin c'estoit que une estude profonde et une retraicte en soy mesmes : son esprit s'exercitant et preparant sa vois à representer le son de ces trompetes..., leurs reprinses, leurs poses et leur muances (*Essais*, livre II, chapitre XII).

... S'aprocha du pot où il faisoit cuyre sa chair pour son disner et le luy remplit de cendre (*Essais*, livre II, chapitre XII).

... Portans le corps d'un fourmis mort... comme pour parler à eus... comme pour la rançon du mort... nous mesmes esté leurs apprentifs et disciples ès choses principales dont nous avons affaire, comme de l'*araignee* en la *tissure* et *couture*, de l'*arondelle* en l'architecture, du *cygne* et du *rossignol* en *la musique*, l'ayant *apprise* à les imiter (AMYOT, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, fol. 516 v°).

Depuis cela tout le lendemain, la pie demoura *muette... et qu'avec l'ouye la voix* ne *fust* aussi *quant et quant* demouree *estainte*... Ains estoit, ainsi qu'il apparut depuis, *une estude profonde, et une retraitte en soy mesme, son esprit s'exercitant et preparant sa voix*... sinon *le son des trompettes*, avec les mesmes *reprises*, les mesmes *pauses*, les mesmes *muances*... (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 516 v°).

S'approcha du pot où il faisoit au fouyer *cuire sa chair pour son disner, et le luy emplit de cendres* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 513 v°).

Portans le corps d'un fourmi mort... comme pour parler à eulx... comme pour la rençon du mort (AMYOT,

Essais, livre II, chapitre XII).

Hircanus, le chien du Roy Lysimachus, son maistre mort, demeura obstiné sus son lict, sans vouloir boire ne manger : et le jour qu'on en brusla le corps, il print sa course et se jetta dans le feu, où il fut bruslé. Comme fit aussi le chien d'un nommé Pyrrhus ; car il ne bougea de dessus le lict de son maistre, depuis qu'il fut mort : et, quand on l'emporta, il se laissa enlever quand et luy, et finalement se lança dans le buschier où on brusloit le corps de son maistre (*Essais,* livre II, chapitre XII).

Tesmoin l'elephant corrival d'Aristophanes le grammairien en l'amour d'une jeune bouquetiere, en la ville d'Alexandrie, qui ne luy cedoit en rien aus offices d'un poursuivant bien passionné. Car, se promenant par le marché, où l'on vendoit des fruictz, il en prenoit avec sa trompe et les luy portoit. Il ne la perdoit de veuë que le moins

Quels animaux etc., fol. §13 r°.

...Quelque reciprocation d'amitié et de justice entre *le Roy Lysimachus et son chien Hyrcanus,* lequel *demoura* tousjours seul auprès de son corps apres qu'il fut *mort* et quand *on en brusla le corps, il prit sa course* de luy mesme *et se jetta dedans le feu, où il fust bruslé* avec luy : autant en *feit* un autre comme lon dit, que *Pyrrhus* avoit nourry, non pas le Roy, mais un homme privé : car quand *son maistre fut mort, il ne bougea* jamais *de dessus son lict, et quand on le porta, il se laissa enlever quand et luy, et finalement* luy mesme *se lancea* dedans le feu, et se feit *brusler* avec luy (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. §14 v°).

Comme fut celuy qui fut *corrival du grammairien Aristophanes en l'amour d'une jeune boucquettiere en la ville d'Alexandrie,* et ne monstra pas l'*elephant* moins son affection que l'homme, *car se promenant par le marché où l'on vendoit des fruicts, il en prenoit avec sa trompe et les luy portoit,* et puis se tenoit long temps devant elle, *et luy mettoit quelque*

qu'il lui estoit possible, et luy mettoit quelquefois la trompe dans le sein par dessoubz son colet et lui tastoit les tetins. Ilz recitent aussi d'un dragon amoureus d'une fille, et d'une oye esprise de l'amour d'un enfant en la ville d'Asope, et d'un bélier serviteur de la menestriere Glaucia (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Les fromis estandent au dehors de l'air leurs grains et semences pour les esventer, refreschir et secher, quand ilz voient qu'ils commencent à se moisir et à sentir le rance, de peur qu'ilz ne se corrompent et pourrissent. Mais la caution et prevention dont ils usent à ronger le grain de froment surpasse toute imagination de prudence humaine: par ce que le froment ne demeure pas toujours sec ny sain, ains s'amolit, se resout et destrempe comme en laict, s'acheminant à germer et produire. Parquoy, de peur qu'il ne devienne semance et perde sa nature et proprieté de munition pour leur nourri-

fois sa trompe dedans le sein par dessoubs son collet, comme si c'eust esté une main, *et luy tastoit le tetin* et ce qu'elle avoit de beau sur l'estomac. Il y eut aussi *un Dragon* qui fut *amoureux* d'une jeune *fille*... Je ne vous parleray point de l'*oye* qui fut amoureux d'un jeune *enfant, en la ville d'Asope*, ny du *Bellier* aussi qui feit l'amour à une jeune *menestriere*, nommée *Glaucia* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol 516 r°).

Ils *estandent au dehors de l'air leurs grains et semences pour les esventer, refreschir et secher... quand ils voient qu'ils commencent à se moysir et à sentir le rance*, et qu'ils craignent *qu'ils ne se corrompent et pourrissent, mais la caution et prevention, dont ils usent à ronger le grain du froument surpasse toute imagination de prudence humaine, parce que le froument ne demeure pas tousjours sec, ny sain, ains s'amollit et se resoult et destrempe comme en laict*, se tournant *à germer et produire: parquoy de peur qu'il ne devienne semence, et perde sa nature et proprieté de munition pour leur nourriture, ils rongent le bout par où le*

ture, ilz rongent le bout par où le germe a accoustumé de sortir (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Autant en fit le chien du sage Hesiode, ayant convaincu les enfans de Ganistor, Naupactien, du meurtre commis en la personne de son maistre... Les plus beaus joyaus... sans le perdre jamais de veuë. S'il luy offroit à menger, il n'en vouloit pas, et aus autres passans qu'il rencontroit en son chemin, il leur faisoit feste de la queüe... Et les juges, en recognoissance de ce bon office, ordonnerent, du public, certaine mesure de bled pour nourrir le chien, et aus prestres d'en avoir soin (*Essais*, livre II, chapitre XII).

L'escare, quand il a avalé l'hameçon du pescheur, ses compaignons s'assemblent en foule autour de luy et rongent la ligne. Et si, d'avanture, il y en a un qui ait donné dedans la nasse, les autres luy baillent la queüe par dehors, et luy la serre tant qu'il peut, à belles dans, et eus le tirent ainsi au dehors, et l'entrainent. Les barbiers, quand l'un de leurs compagnons est engagé, metent la ligne

germe a accoustumé de sortir (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 513 r°).

Autant en feit le chien du sage Hesiode,... aiant convaincu les enfans de Ganystor, Naupactien, d'homicide *commis en la personne de son maistre... Les plus beaux... joyaux...* Ne *le perdant jamais de veüe: s'il luy* jettoit du pain *à manger, il n'en vouloit point...* aussi *s'il rencontroit des passants,* il les caressoit, et *leur faisoit feste de la cueüe...* Les Atheniens aiants entendu toute la vérité du faict, *ordonnerent* qu'il auroit *du public certaine mesure de bled pour le nourrir,* et enjoignirent *aux prebstres* du temple *d'en avoir le soing* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 514 r°).

Quand un scare a *avallé l'hameçon,* les autres *ses compagnons* saultent alentour et *rongent la ligne, et si d'adventure il y en a un qui ait donné dedans la nasse* ses compagnons *luy baillent la cueüe par dehors, et luy la serre tant qu'il peult à belles dents,* les autres *tirent* tant qu'ils *l'entrainnent dehors.* Mais *les barbiers* secourent *leurs compagnons* encore plus magnanimement, car *mettans la ligne contre*

contre leur dos, dressant une espine qu'ilz ont dentelée comme une scie, à tout laquelle ilz la scient et coupent (*Essais*, livre II, chapitre XII).

La baleine le suit, se laissant mener et tourner aussi facilement que le timon faict tourner le navire... ; au lieu que toute autre chose, soit beste ou vaisseau, qui entre dans l'horrible chaos de la bouche de ce monstre, est incontinant perdu et englouti... Et si, de fortune elle l'escarte, elle va errant çà et là..., comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Céte coquille qu'on nomme la nacre vit aussi ainsi avec le pinnothere, qui est un petit animal de la sorte d'un cancre, luy servant d'huissier et de portier, assis à l'ouverture de céte coquille, qu'il tient continuellement entrebaillée et ouverte, jusques à ce qu'il y voye entrer quelque petit poisson propre à leur prises : car lors il entre dans la nacre, et luy va pinsant la chair vive et la contreint de fermer sa coquille. Lors eux deux ensemble mengent la proye

leur dos, ils dressent une espine qu'ilz y ont dentelée comme une sie, et s'efforcent de la *sier et coupper* avec icelle (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 518 v°.)

La baleine le suit, se laissant mener et tourner a luy, *aussi facilement que le timon fait tourner le navire. Toute autre chose qui entre dedans le chaos de la bouche de ce monstre* marin, *soit beste ou vaisseau,* ou pierre, *est incontinent englouty et perdu...* Autrement il s'esgare et *va errant çà et là... comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 521 r°).

Or ce *Pinnothere* doncques *est un petit animal de la sorte d'un cancre,* à ce que l'on dit, lequel vit et se tient tousjours avec la Pinne, qui est ceste espece de grande *coquille* que nous appellons *Nacre*, et demeure tousjours comme *un portier assis à l'ouverture de ceste coquille, laquelle il tient continuellement entre-baillée et ouverte, jusques à ce qu'il y voye entrer quelques petits poissons* de ceulx qu'ils peuvent bien prendre : *car alors il entre au dedans de la nacre et luy* mord *la chair,*

enfermée dans leur fort (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Car ilz s'arrestent au lieu où le solstice d'hyver les surprend, et n'en bougent jusques à l'equinoxe ensuivant... Ilz font tousjours leur bande de figure cubique, carrée en tous sens, et en dressent un corps de bataillon solide, clos et environné tout à l'entour à six faces toutes egales. Puis nagent en céte ordonnance carrée, autant large derrière que devant, de façon que qui en void et comte un visage, il peut aiséement nombrer toute la troupe, d'autant que le nombre de la profondeur est egal à la largeur et la largeur à la longueur (*Essais*, livre II, chapitre XII).

On luy presenta premierement un cerf pour le combatre, et puis un sanelle incontinent *ferme sa coquille*, et *lors eulx deux ensemble mangent leur proye enfermée dedans leur fort* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 520 v°)[1].

Car il demeure *au lieu où le solstice d'hyver le surprend, et n'en bouge jusques à l'equinocce ensuivant... et font tousjours leur bande de figure cubique*, c'est à dire *quarrée en tout sens, et en dressent un corps de bataillon solide, clos et environné tout alentour de six faces toutes egales, puis nagent en ceste ordonnance quarrée, autant large derriere que devant...*, de sorte que celuy qui est au guet pour espier leur venue, s'il peult seulement *nombrer* certainement combien ils sont en la face qui luy apparoist, peult incontinent dire combien ils sont en tout le corps de *la trouppe*, estant asseuré *que le nombre de la profondeur est égal à la largeur et la largeur à la longueur* (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 520 r°).

Quand *on luy* lascha *un cerf premierement, et puis un sanglier, et puis un ours,*

1. Texte cité par M. Delboulle ; cf. p. 64, n. 1.

glier, et puis un ours, il n'en fit conte et ne daigna se remuer de sa place : mais, quand il veid un lion, qu'on luy presenta, alors il se dressa incontinant sur ses piedz : monstrant manifestement qu'il declairoit celuy là seul digne d'entrer en combat avecques luy (*Essais*, livre II, chapitre XII).

De quelle espece d'animaux a jamais nature tant honoré les couches, la naissance et l'enfantement ? Car les poetes disent bien qu'une seule isle de Delos, estant auparavant vagante, fut affermie pour le service de l'enfantement de Latone ; mais Dieu a voulu que toute la mer fut arrestée, affermie et applanie, sans vagues, sans vents et sans pluye, cependant que l'halcyon faict ses petitz : qui est justement environ le solstice, le plus court jour de l'an... Plutarque, qui en a veu et manié plusieurs, pense que ce soit des arestes de quelque poisson qu'elle conjoint et lie ensemble, les entrelassant les unes de long, les autres de travers, et adjoustant des courbes et des arrondissemens, tellement qu'en fin

il n'en feit compte, et ne s'en daigna pas remuer de sa place, mais quand il veit un lion qu'on lui presenta, alors il se dressa incontinent sur ses pieds et se prepara *pour le combattre, declarant manifestement* qu'il estimoit *celuy là seul digne de combattre* contre *luy* (AMYOT, *Quels animaux* etc. fol., 515 r°).

De quelle espece d'animaux ont *jamais* les Dieux *tant honoré les couches, les naissances, et les enfantements* ? Car on dit qu'il n'y eut que *une seule isle de Delos* qui receust *l'enfantement de Latone, laquelle isle estant auparavant vagante* en a depuis *esté affermie*, là ou *Dieu a voulu que toute la mer fust arrestee, affermie et aplanie sans vagues, sans vents, et sans pluye, ce pendant que l'Halcyon fait ses petits, qui est justement environ le Solstice, le plus court jour de l'an*... Elle va premierement recueillir les espines et *arestes d'un poisson* qui se nomme aiguille, *qu'elle conjoint et lie ensemble, les entrelassant les unes de long, les autres de travers*, ne plus ne moins que sur l'estaim on jette la trame, y *adjoustant des courbes et ar-*

elle en forme un vaisseau rond prest à voguer : Puis quand elle a parachevé de le construire, elle le porte au batement du flot marin, là où la mer, le batant tout doucement, luy enseigne à radouber ce qui n'est pas bien lié, et à le mieux fortifier aux endroitz où elle void que sa structure se desment et se lache pour les coups de mer; et, au contraire, ce qui est bien joint, le batement de la mer le vous estreint et vous le serre de sorte, qu'il ne se peut ny rompre ny dissoudre ou endomager à coups de pierre ny de fer, si ce n'est à toute peine. Et ce qui plus est à admirer, c'est la proportion et figure de la concavité du dedans: car elle est composée et proportionnée de maniere qu'elle ne peut recevoir ny admettre autre chose que l'oyseau qui l'a bastye: car, à toute autre chose, elle est impenetrable, close et fermée, tellement qu'il n'y peut rien entrer, non pas l'eau de la mer seulement (*Essais*, livre II, chapitre XII).

rondissements l'une dedans l'autre, *tellement qu'elle en forme à la fin un vaisseau rond prest à voguer* à rames, qui pour la haulteur ressemble proprement à un verveu de pescheur, *puis quand elle a parachevé de le construire, elle le porte au battement du flot marin, là où la mer le battant tout doulcement luy enseigne à radoubber ce qui n'est pas bien lié, et à le mieulx fortifier és endroicts où elle voit que sa structure se dément et se lasche pour les coups de mer: et au contraire ce qui est bien joint, le battement de la mer le vous estraint et le vous serre de sorte qu'à peine le sçauroit on rompre, dissoudre, ny endommager à coup de fer ny de pierre, et ce qui plus* encore fait *à admirer, c'est la proportion et la figure de la concavité du dedans* du vaisseau: *car elle est composee et proportionnee, de maniere qu'elle ne peult recevoir ny admettre autre chose que l'oiseau qui l'a bastie: car à tout autre chose elle est impenetrable, close et fermee, tellement qu'il n'y peult rien entrer, non pas l'eau de la mer seulement...* quant à moy, qui *l'ay veu,* manié et tenu plu-

Il faut estimer dit-il) et croire fermement que les ames des hommes vertueux, selon nature et selon justice divine, deviennent d'hommes, saintz ; et de saintz, demy-dieux ; et de demy-dieux, aprés qu'ils sont parfaictement, comme es sacrifices de purgation, netoyez et purifiez, estans delivrez de toute passibilité et de toute mortalité, ils deviennent, non par aucune ordonnance civile, mais à la verité et selon raison vray-samblable, dieux entiers et parfaicts, en recevant une fin tres heureuse et tres glorieuse. (*Essais*, livre II, chap. XII).

sieurs fois... (AMYOT, *Quels animaux* etc., fol. 522 r°)[1].

Pourtant n'est-il point besoing de vouloir envoyer contre la nature, le corps *des hommes vertueux*, quand et leurs ames au ciel, ains *faut estimer et croire fermement* que leurs vertus et *leurs ames, selon nature et selon justice divine, deviennent d'hommes saints : et de saincts demy-dieux, et de demy-dieux aprés qu'ils sont parfaictement comme es sacrifices de purgation nettoyez et purifiez, estans delivrez de toute passibilité et de toute mortalité, ils deviennent, non par aucune ordonnance civile, mais à la verité et selon raison vraysemblable, dieux entiers et parfaits, en recevant une fin très heureuse et très glorieuse* (AMYOT, *Vie de Romulus*, p. 65).

« *Heraclitus* [disoit] que jamais homme n'estoit *deus fois entré en mesme riviere. et qu'il ne se pouvoit trouver une substance mortelle deux fois en mesme estat. Car par soudaineté et legiereté de changement. tantost elle dissipe*[2]*. tantost elle rassemble : elle vient. et puis s'en va. de maniere que ce*

1. Texte cité par M. Delboulle ; cf. p. 64, n. 1.
2. Amyot : « elle dissipe et... »

qui commence à naistre ne parvient jamais jusques à perfection d'estre : pour autant que ce naistre n'achève jamais, et jamais[1] *n'arreste, comme estant à bout, ains depuis la semence va tousjours se changeant et muant d'un à*[2] *autre, comme de semence humaine se fait premierement dans*[3] *le ventre de la mere un fruict sans forme, puis un enfant formé, puis, estant hors du ventre, un enfant de mamelle, aprés il devient garson, puis consequemment un jouvenceau, apres un homme faict, puis un*[4] *homme d'aage, à la fin decrepité vieillard. De maniere que l'aage et generation subsequente va tousjours deffaisant et gastant la precedente. Et puis nous autres sottement craignons une sorte de mort, là où nous en avons desja passé et en passons tant d'autres. Car, non seulement, comme disoit Heraclitus, la mort du feu est generation de l'air, et la mort de l'air generation de l'eau : mais encore plus manifestement le pouvons nous voir en nous mesmes. La fleur d'aage se meurt et passe quand la vieillesse survient, et la jeunesse se termine en fleur d'aage d'homme faict, l'enfance en la jeunesse, et le premier aage meurt en l'enfance : et le jour de hier meurt en celuy du jourd'huy, et le jour-d'huy mourra en celuy de*

1. Amyot : « ne jamais ».
2. Amyot : « en autre ».
3. Amyot : « dedans ».
4. Chez Amyot, « un » manque.

demain : et n'y a rien qui demeure, ne qui soit tousjours un[1]. *Car qu'il ne soit ainsi, si nous demeurons tousjours mesmes et uns, comment est ce que nous nous esjouissons maintenant d'une chose et maintenant*[2] *d'une autre ? comment est ce que nous aymons choses contraires ou les haissons, nous les louons ou nous les blasmons*[3] *? comment avons nous differentes affections, ne retenant plus*[4] *le mesme sentiment en la mesme pensée ? Car il n'est pas vray-semblable que sans mutation nous prenions autres passions : et ce qui soufre mutation ne demeure pas un mesme : et s'il n'est pas un mesme, il n'est donc pas aussi : ains, quant et l'estre tout un, change aussi l'estre simplement, devenant tousjours autre d'un autre : et par consequent se trompent et mentent les sens de nature, prenans ce qui apparoit pour ce qui est, à faute de bien sçavoir que c'est qui est. Mais qu'est ce donc qui est veritablement ? ce qui est eternel : c'est-à dire qui n'à jamais eu de naissance*[5]*, ny n'aura jamais fin*[6]*, à qui le temps n'apporte jamais aucune mutation. Car c'est chose*

1. Ici, chez Amyot, un membre de phrase que Montaigne ne reproduit pas.
2. Amyot : « puis apres ».
3. Ici, chez Amyot, un autre membre de phrase non reproduit par Montaigne.
4. De même ici.
5. Amyot : « commancement de naissance ».
6. Amyot : « fin de corruption ».

mobile que le temps. et qui apparoit comme en ombre avec la matiere coulante et fluante tousjours. sans jamais demeurer stable ny permanente[1]. *à qui apartiennent ces motz : devant et aprés. et a esté ou sera. Lesquelz tout de prime face. monstrent evidamment que ce n'est pas chose qui soit. car ce seroit grande sottise et fauceté toute apparente de dire que cela soit. qui n'est pas encore en estre. ou qui desja a cessé d'estre. Et quand à ces motz : present. instant. maintenant. par lesquelz il semble que principalement nous soustenions et fondons l'intelligence du temps. la raison la descouvrant*[2] *le destruit tout sur le champ*[3]. *car il le fend incontinant*[4] *et le part en futur et en passé. comme le voulant voir necessairement mesparty en deux. Autant en adrient il à la nature. qui est mesurée. comme au temps qui la mesure : car il n'y a non plus en elle rien qui demeure. ne qui soit subsistant : ains y sont toutes choses ou nées*[5], *ou naissantes. ou mourantes. Au moyen dequoy ce seroit peché de dire de Dieu. qui est seul qui est*[6]. *que il fut ou il sera : car ces termes là sont decli-*

1. Amyot offre ici encore un membre de phrase non reproduit par Montaigne.
2. Amyot : « le descouvrant ».
3. Amyot : « incontinent ».
4. Amyot : « Il se fend et s'escache tout aussi tost ».
5. Amyot ne donne pas « nées », et il ajoute un membre de phrase, laissé de côté par Montaigne.
6. Amyot : « de ce qui est ».

naisons, passages ou vicissitudes de ce qui ne peut durer ny demeurer en estre. Parquoy il faut conclure que Dieu seul est, et est non point selon aucune mesure de temps, mais selon une eternité immuable et immobile, non mesurée par temps, ny subjecte à aucune declinaison : devant lequel rien n'est, ny ne sera aprés, ni plus nouveau ou plus recent, ains un realement estant, qui par un seul maintenant emplit le tousjours, et n'y a rien qui véritablement soit, que luy seul : sans qu'on puisse dire il a esté ou il sera : sans commencement et sans fin. » (*Essais*, livre II, chap. XII ; « AMYOT, *Que signifiait ce mot* EI *qui estoit engravé sur les portes du temple d'Apollo, en la ville de Delphes*, fol. 357 r°.)

Ces propos sont beaux, mais celuy qui les dit n'en est pas croyable, car il n'a pas les oreilles accoustumées au son de la trompette (*Essais*, livre II, chapitre XXXI).

Charillus, Lacedemonien, à un Elote qui se portoit trop insolemment et audacieusement envers luy : « Par les dieus, dit il, si je n'estois courroucé, je te ferois tout à cet' heure mourir » (*Essais*, livre II, chapitre XXXI).

Ce propos là, dit il, est merveilleux, *mais celuy qui le dit n'en est pas croyable, car il n'a pas les oreilles accoustumées au son de la trompette* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 216 v°).

Un des esclaves qu'ils appelloient *Elotes se portoit* un peu *trop insolentement et audacieusement envers luy : « Par les Dieux, dit il, si je n'estois courroucé, je te ferois toute à ceste heure mourir. »* (AMYOT, *Les dicts notables des An-*

Il n'y a, dit il, point de comparaison, ny en nombre de victoires, ny en hazard de batailles : car Lisander ne gaigna seulement que deux batailles navales (*Essais*, livre II, chapitre XXXII).

ciens Roys, Princes et grands Capitaines, fol. 198 v°).

*Il n'y a point de comparai*de Lysander à Sylla, *ny en nombre de victoires, ny en hasard de batailles, car Lysander ne gaigna seulement que deux batailles navales.* (AMYOT, *La comparaison de Sylla avec Lysander*, p. 925.)

Telles sont les principales citations empruntées par Montaigne au Plutarque d'Amyot, à Plutarque François, pour orner et consolider son édition de 1580. Nous ne les avons pas toutes reproduites, quoique les ayant toutes recueillies, afin de ne pas faire de notre travail une masse par trop indigeste. Nous croyons cependant en avoir détaché un assez grand nombre, et nous souhaitons que ce ne soit pas un trop grand nombre, pour montrer avec des preuves, des documents indiscutables, toute l'influence que Plutarque a exercée sur Montaigne. Il l'approuvait, il s'en imprégnait, il communiquait par son intermédiaire avec les héros antiques, Épaminondas, les deux Catons, Brutus, Alcibiade, Marius, Scipion Émilien, César, Pompée, Alexandre, sympathisait avec eux, revivait leurs vies, entrait dans leurs pensées, ne faisait avec tous qu'un corps et qu'une âme.

En passant, je veux répondre au reproche qu'on a si souvent adressé à Montaigne d'être

un égoïste, sans convictions aucunes, amoureux seulement de lui même et de son intérêt, étranger à tout noble et généreux sentiment. On alléguait, pour soutenir cette thèse, des professions de foi comme celles-ci : « A la verité, je ne crains point de l'advouer, je porterois facilement une chandelle à Sainct Michel, l'autre à son serpent », ou encore : « Je vis du jour à la journée, et, parlant en reverence, je ne vis que pour moy, mes desseins se terminent là. » Simples formules de style, politesse d'écrivain, qui se retranche derrière sa personnalité, la seule qu'il prétende avoir voulu mettre en cause, bonté même, charité et non pas égoïsme, puisque l'auteur, s'étudiant lui-même, pour connaître l'homme en général : « Ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence », « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », ne veut s'en prendre qu'à lui des défauts qu'il découvre. En un mot, s'il se cantonne en lui-même, s'il se fait centre, « n'ayant affaire qu'à lui », ce n'est ni par orgueil, ni par vanité, ni par égoïsme, mais, au contraire, par un raffinement de politesse et de bonté. Il sait qu'il fait la peinture de l'homme en général, et, dans la confession qu'il adresse à qui la veut entendre, il prend pour lui seul la responsabilité de vices très généraux. « Ainsi, lecteur, je suis moy mesmes la matiere de mon livre, ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole

et si vain. » « Au demeurant, je ne gaste rien, je n'use que du mien : et, si je fay le fol, c'est à mes despends, et sans l'interest de personne ; car c'est en follie qui meurt en moy, qui n'a point de suitte. »

Montaigne n'est donc pas un égoïste, même dans ses Essais, et tout concourt à nous le prouver : mais particulièrement son amour pour les anciens, l'ardeur avec laquelle il prenait leur défense, embrassait leur parti, soutenait pour eux des querelles contre les Jean Bodin qui se permettaient de porter sur eux une main sacrilège. « Jean Bodin est un bon autheur de nostre temps, et accompaigné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des escrivailleurs de son siecle, et merite qu'on le juge et considère. Je le trouve un peu hardi en ce passage de sa Methode de l'histoire, où il accuse Plutarque non seulement d'ignorance (surquoy je ne me fusse pas mis en peine à le défendre, car cela n'est pas de mon gibier), mais aussi en ce que cet autheur escrit souvent des choses incroyables et entierement fabuleuses (ce sont ses mots). S'il eut dit simplement : les choses autrement qu'elles ne sont, ce n'estoit pas grande reprehension ; car ce que nous n'avons pas vu, nous le prenons des mains d'autruy et à credit, et je voy que, à escient, il recite par foys diversement mesme histoire : comme le jugement des trois meilleurs capitaines qui eussent onques esté, faict par Hannibal, il est autrement récité en la vie de Flaminius, autre-

ment en celle de Pyrrhus. Mais de le charger d'avoir pris pour argent content des choses incroyables et impossibles, c'est accuser de faute de jugement le plus judicieus autheur du monde. » Est-ce là, je vous le demande, un cœur desséché, incapable de sentiments généreux et désintéressés, n'ayant de culte que pour cette guenille si chère au bonhomme Chrysale ? « C'est la meilleure munition, — dit-il en parlant de ses livres, et puisque Plutarque était tout pour lui, il n'est pas téméraire d'imaginer qu'il pensait alors à son Amyot —, que j'aye trouvé à cet humain voyage, et plains extremement les hommes d'entendement qui l'ont à dire. » « J'en jouys, comme les avaritieux des tresors, pour sçavoir que j'en jouyray quand il me plaira : mon ame se rassasie et contente de ce droict de possession. Je ne voyage sans livres ny en paix ny en guerre. » Ainsi, c'est Montaigne lui même qui nous l'apprend, il *aimoit* ses livres comme un avaritieux son tresor, avec la distance infinie qu'il y a de cet amour vil et matériel de l'argent à cet autre amour noble et purement moral de l'esprit et du cœur des grandes âmes disparues, qui l'enflammait d'un feu ardent « pour la deffense de Pompeius et pour la cause de Brutus ». Il goûtait justement dans Plutarque la résurrection de ce passé de force et de grandeur stoïques, qui est surtout au premier plan dans l'édition de 1580.

Nous l'avons déjà dit : de 1571 à 1580 Montaigne

est retiré dans sa « librairie », « au troisiesme estage d'une tour », « passant là et la plus part des jours de sa vie, et la plus part des heures du jour », tantôt dans sa bibliothèque elle-même, tantôt dans le cabinet « assez poly » « qui y fait suitte ». Il s'est réservé, comme il s'en vante, « une arrière boutique toute sienne, toute franche, en laquelle il establit sa vraye liberté et principale retraicte et solitude. En cête-cy, il prend son ordinaire entretien de luy à luy mesme, et si privé, que nulle acointance ou communication estrangiere n'y trouve place ; il discourt et y rit, comme sans fame, sans enfans et sans biens, sans train et sans valetz : afiin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne luy soit pas nouveau de s'en passer. ... L'occupation qu'il faut choisir à une telle vie, ce doit estre une occupation non penible, ny ennuyeuse ; autrement pour neant ferions nous estat d'y estre venus chercher le sejour. » Le goût de Montaigne ne s'accommodant nullement au ménage ou à la « mesnagerie » : c'est à l'occupation des livres qu'il a recours. Mais, comme « si ell'a faute de regle et de mesure, elle est aussi penible que nulle autre, et aussi ennemie de la santé, qui doit estre principalement considerée », de la frequentation des livres, si « plaisans » soient-ils, ne perdons pas au moins la gaieté. « Il faut reserver d'enbesoingnement et d'occupation autant seulement qu'il en est besoing pour nous tenir en haleine, et pour nous garantir

des incommoditez que tire apres soy l'autre extremité d'une molle oysiveté et assopie. Il y a des sciences seches et epineuses, et la plus part forgées pour le service de la presse ; il les faut laisser à ceux qui sont au service du monde. Je n'ayme pour moy, que des livres ou plaisans et faciles qui me chatouillent, ou ceux qui me consolent et conseillent à regler ma vie et ma mort. »

Parmi ces derniers il faut mettre au premier rang Plutarque. « Les plus fermes imaginations que j'aye, et generales, ce sont celles mesmes qui, par maniere de dire, nasquirent avec moy. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et genereuse, mais un peu trouble et imparfaicte ; mais depuis je les ay establies et fortifiées par l'authorité d'autruy et par les saints discours des anciens, ausquelz je me suis rencontré conforme en jugement. Ceux là me les ont mises en main et m'en ont donné la jouissance et possession entiere. » Or, ces saints discours et cette authorité des anciens, c'est chez Plutarque que Montaigne les a trouvés. On l'a vu par les multiples exemples que nous avons fournis en rapprochant Montaigne d'Amyot, c'est à dire, en somme, de Plutarque (« De mes premiers Essays, aucuns puent un peu l'estranger »). On a pu saisir sur le vif combien l'auteur des Essais s'était assimilé soit les vies des hommes illustres, soit, de préférence encore, les Œuvres morales, et dans les Œuvres morales elles-mêmes, les Dicts notables des

Anciens Roys, Princes et Grands Capitaines, ou ceux des Lacedemoniens, connus en général sous le nom d'Apophthegmes. « Jusques à ce que vous vous soiez rendu tel devant qui vous n'osiez clocher, et jusques à ce que vous ayez honte et respect de vous mesmes, présentés vous tousjours en l'imagination Caton, Phocion et Aristides, en la presence desquelz les folz mesmes cacheroient leurs fautes, et establissez les contrerolleurs de toutes vos intentions : si elles se detraquent, leur reverence les remettra en train. Ils vous contiendront en céte voie de vous contenter de vous mesmes, de n'emprunter rien que de vous, d'arrester et fermir vostre ame en certaines et limitées cogitations où elle se puisse plaire, et, ayant entendu les vrays biens, desquelz on jouit à mesure qu'on les entend, s'en contenter, sans desir de prolongement de vie ny de nom. »

Apprendre à bien mourir et à bien vivre, telle est en deux mots l'unique préoccupation de Montaigne, celle qui perce à chaque chapitre, à chaque page, à chaque ligne des Essais, et pour bien vivre, comme pour bien mourir, il faut se débarrasser de quatre craintes qui empoisonnent l'existence humaine : la crainte de la mort, la crainte de la douleur, la crainte de la ruine, la crainte de la perte des siens. « Il faut avoir femmes, enfans, biens, et surtout de la santé, qui peut, mais non pas s'y attacher en maniere que nostre

bonheur en despende. » « Les hommes (dit une sentance grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. » Persuadons-nous que la mort, la douleur, la ruine, la perte de notre femme et de nos enfants ne sont pas des maux, et nous serons heureux. De là tous les exemples de vertu stoïque et, à vrai dire, d'apathie, d'ataraxie, d'insensibilité empruntés à Plutarque dans l'édition de 1580.

Il nous reste à faire sur Plutarque et sur Montaigne trois remarques de la plus grande importance. La première établira entre les deux moralistes un point nouveau de comparaison. M. Bonnefon, parlant du philosophe de Chéronée, écrit : « Chez lui, pas de redites comme chez Sénèque. Les histoires, comme les petits traités moraux de Plutarque sont tout ensemble une mine inépuisable de faits et un riche répertoire de réflexions justes, de pensées ingénieuses, dites souvent incidemment, mais toujours avec bon sens et à propos ». La richesse de la mine est indiscutable, mais les redites ne le sont pas moins. Nous l'avons prouvé au cours de notre travail en joignant souvent côte à côte, en regard d'un texte de Montaigne, deux textes à peu près semblables de Plutarque. Nous pourrions en ajouter d'autres. Ainsi, dans la *Vie d'Alcibiades* : « Pour ce qu'on dict que le chameleon ne peut prendre la couleur blanche », et dans le traité *Comment on pourra discerner le*

flatteur d'avec l'amy : « Le chameleon, lequel se rend semblable et prend toute couleur fors que la blanche. » Le « Tien, yvrongne » adressé par Caton à César, et dont Montaigne fait mention au chapitre XXXIII du livre II, se trouve dans Plutarque à la *Vie de Marcus Brutus* et à celle *de Caton d'Utique*. Dans le même traité, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, le même fait est rapporté deux fois : « L'Ichneumon ...s'arme, ni plus ni moins que feroit un champion qui iroit pour combattre en champ clos », « l'Ichneumon ...s'arme, comme un champion de lucte. » Le conte d'Archias, tyran de Thèbes, que Montaigne relate au chapitre IV du livre II, Plutarque l'a écrit dans le traité *De l'esprit familier de Socrates*, et dans les *Propos de Table*. Le récit des mules et mulets du temple Hecatompedon est fait dans la *Vie de Marcus Cato le Censeur* et dans le traité *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*. Le fait de Catulus Luctatius en la guerre Cimbrique est aussi raconté deux fois, dans les *Dicts notables des Anciens Roys, Princes et Grands Capitaines*, et dans la *Vie de Marius*.

De même pour l'histoire de Megabysus et d'Apelles, dans les traités *De la tranquillité de l'ame et repos de l'esprit*, et *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy*. Il y a plus. Non seulement il se répète, il se redit, mais encore il se

contredit en se répétant, c'est-à-dire qu'il ne raconte jamais la même histoire tout à fait de la même façon. Montaigne, d'ailleurs, est tout le premier à le reconnaître dans le passage que nous avons cité de sa défense de Plutarque contre Jean Bodin : « Je voy que, à escient, il recite par foys diversement mesme histoire », et il le prouve immédiatement par des textes. Dans un autre endroit des Essais, ne dit-il pas : « Plutarque mesme le presente en ces deux visages, comme mille autres choses, diversement et contrairement[1] » ? Donc, sciemment ou insciemment, il est certain que Plutarque se redit et se contredit. Aux exemples déjà reproduits nous joindrons les deux suivants : Dans la *Vie d'Agésilaus* : « Et n'es-tu pas *Callipides* le farceur ? », dans les *Dicts notables des Lacedemoniens* : « Et n'es tu pas, dit-il, le farceur *Dercillidas* ? ». Le Sthénon de l'*Instruction pour ceulx qui manient affaires d'Estat*, dont Montaigne a fait Zénon, au premier chapitre des *Essais*, devient Sthennius et Sthenis dans les *Dicts notables des Anciens Roys, Princes et Grands Capitaines*, et dans la *Vie de Pompée*. Montaigne, qui doit tout à Plutarque, qui s'est modelé sur Plutarque, lui a pris avec toutes ses grandes qualités ses petits défauts : lui aussi se redit et souvent se contredit.

1. Et dans l'*Apologie* : « Chez qui se peut voir cela plus clairement [illegible] diversement dict-il de mesme chose ! ».

Combien de fois, dans les Essais, revient-il à son peu de mémoire et à la crainte de la mort ! « Or je n'apporte icy rien de nouvel apprentissage, ce sont imaginations communes : les ayant à l'avanture conceuës cent fois, j'ay peur de les avoir desja enrollées. La redicte est partout ennuyeuse, fust-ce dans Homère ; mais elle est ruineuse aux choses qui n'ont qu'une montre superficielle et passagiere. Je me desplais de l'inculcation, voire aux choses utiles, comme en Seneque. » Ici, « il n'est homme à qui il siese si mal de se mesler de parler de memoire qu'à moy : car je n'en recognois quasi trasse en moy... » Là, « c'est un outil de merveilleux service que la memoire, et sans lequel le jugement faict bien à peine son office ; elle me manque du tout ». Ailleur: « J'ay une memoire qui n'a point de quoy conserver trois jours la munition que je luy auray donné en garde. » « Si je suis homme de quelque leçon, je suis homme de nulle retention. » « Ma memoire s'empire cruellement tous les jours ».

Quant aux textes sur la mort, ils abondent dans les *Essais* et ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre. Que ce soit le chapitre « que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons », celui « qu'il ne faut juger de nostre heur qu'apres la mort » : « que philosopher, c'est apprendre à mourir », « de fuir les voluptés au pris de la vie », « du jeune Caton », « de la solitude », « de l'aage » ; que ce soit « la

coustume de l'isle de Cea », « de la conscience », « de l'exercitation », « de la cruauté », « l'apologie de Raimond Sebond », « de juger de la mort d'autrui », « de la vertu », « de la ressemblance des enfans aus peres », et dans le troisième livre, quoique nous ne nous soyons jusqu'ici occupés que des deux premiers, les chapitres « de la vanité » et « de la phisionomie » : partout, d'un bout à l'autre de son œuvre, spécialement en 1580, l'idée de la mort se dresse de toute sa hauteur de distance en distance et apparaît dans un balancement rythmique comme un leitmotiv wagnérien. « Aussi ay-je pris en coustume d'avoir non seulement en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche : et n'est rien de quoy je m'informe si volontiers que de la mort des hommes, quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y ont eu, ny endroit des histoires que je remarque si attantifvement. Il y paraist à la farcissure de mes exemples, et que j'ay en particuliere affection cette matière. Si j'estoy faiseur de livres, je feroy un registre commenté des morts diverses. Qui apprendroit les hommes à mourir leur apprendroit à vivre. » En dehors de ces idées générales, Montaigne répète parfois des idées ou des faits particuliers, à peu près dans les mêmes termes. « Quant à moy, en la justice mesme, tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté ». « Tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté ». Ne sont-ce

pas là exactement les mêmes mots repris dans le chapitre XXVII après avoir été déjà placés dans le chapitre XI du livre II ? « Combien voit on de personnes populaires et communes, conduictes à la mort, et non à une mort simple, mais meslée de honte et quelque fois de griefs tourmens, y apporter une telle asseurance, qui par opiniatreté, qui par simplesse naturelle, qu'on n'y aperçoit rien de changé de leur estat ordinaire : establissans leurs affaires domestiques, se recommandans à leurs amis, chantans, preschans et entretenans le peuple, voire y meslans quelquefois des mots pour rire, et beuvans à leurs cognoissans aussi bien que Socrates[1] ». « Regardons à terre : les pauvres gens que nous y voyons respandus, la teste penchante après leur besongne, qui ne sçavent ny Aristote, ny Caton, ny exemple, ny precepte ; de ceux-là tire nature tous les jours des effects de constance et de patience plus purs et plus roides que ne sont ceux que nous estudions si curieusement en l'escole. Combien en vois-je ordinoirement qui mescognoissent la pauvreté, qui desirent la mort ou qui la passent sans alarme et sans affliction[2].» — « Cela nous doit consoler que naturelement, si la douleur est violente, elle est courte ; si elle est longue, elle est legiere[3].» « Si les tormens sont violens, ils sont cours ;

1. *Essais*, livre I, chap. XIV.
2. *Ibid.*, livre III, chap. XII.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XIV.

s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureus... [1]. » « Si c'est une mort courte et violente, nous n'avons pas loisir de la creindre... [2]. » — « Je m'aperçois qu'à mesure que je m'engage dans ses avenues et dans la maladie, j'entre naturelement et de moy mesme en quelque desdein de la vie. Je trouve que j'ay bien plus affaire à digerer cette resolution de mourir, quand je suis en vigueur et en pleine santé, que je n'ay, quand je suis malade : d'autant que je ne tiens plus si fort aux commoditez de la vie : à raison que je commance à en perdre l'usage et le plaisir. J'en voy la mort d'une veüe beaucoup moins effrayée [3]. » — « J'ay aumoins ce profit de la cholique, que ce que je n'avoy encore peu sur moy, pour me concilier du tout et m'accointer à la mort, elle le parfera. Car d'autant plus elle me pressera et importunera, d'autant moins me sera la mort à craindre. J'avoi des-ja gaigné cela, de ne tenir à la vie que par la vie seulement : elle desnouera encore céte intelligence. Et Dieu veuille qu'en fin, si son aspreté vient à surmonter mes forces, elle ne me rejette à l'autre extremité non moins vitieuse, qui est, d'aymer et desirer à mourir [4] ! » — « Je n'ayme, pour moi, que des livres ou plaisans et faciles, qui me chatouillent, ou ceux qui

1. *Essais*, livre II, chap. XXVII.
2. *Ibid.*, livre I, chap. XX.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XX.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVII.

me consolent et conseillent à regler ma vie et ma mort [1]. » — « Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honneste amusement ; ou si j'estudie, je n'y cerche que la science qui traicte de la connaissance de moy mesmes, et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre [2]. »

Voici encore toute une moisson de redites : « Tout ainsi que j'ay essayé en plusieurs autres occurences ce que dit Cesar, que les choses nous paroissent souvent plus grandes de loing que de prés. J'ay trouvé que, sain, j'avois eu les maladies beaucoup plus en horreur que lors que je les ay senties [3]. » — « Je les avoy conceuës par imagination si insupportables qu'à la vérité j'en avois plus de peur que je n'y ai trouvé de mal [4]. » — « Ainsi je ne pleuvy nulle certitude, si ce n'est de faire connoistre ce que je pense [5]. » — « Je ne pleuvis aucune certitude, sinon que c'est ce que lors j'en avoy en la pensée, pensée tumultuaire et vacillante [6]. » — « De m'estre rongé les ongles à l'estude de Platon ou d'Aristote, ou opiniatré apres quelque science solide, je ne l'ay jamais faict : ce n'est pas mon occupation [7]. » — « Il n'est rien pourquoy je me vueille rompre la

1. *Essais*, livre I, chap. XXXIX.
2. *Ibid.*, livre II, chap. X.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XX.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVII.
5. *Ibid.*, livre II, chap. X.
6. *Ibid.*, livre III, chap. XI.
7. *Ibid.*, livre I, chap. XXVI.

teste, non pas pour la science mesme, de quelque grand pris qu'elle soit [1]. » — « J'en suis là que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pourquoy je vueille ronger mes ongles et que je veuille acheter au pris du tourment d'esprit et de la contrainte [2]. » — « Excutienda damus præcordia », vers de Perse (Sat. IV) que Montaigne cite au chapitre X du livre II, dans l'édition de 1588, et au chapitre IX du livre III, dans l'édition de 1595. — « Syncerum est nisi vas, quodcumque infundis acescit », vers d'Horace (Epist., I, II, 47) cité par Montaigne au chapitre XLII du livre I, dans l'édition de 1580, et au chapitre XIII du livre III, dans l'édition de 1595. — « Je suis extremement despit dequoy le plus beau couple de vies qui fut dans Plutarque, de ces deux grands hommes, se rencontre des premiers à estre perdu [3]. » — « O quel desplaisir le temps m'a faict d'oster de mes yeux à poinct nommé, des premieres, la couple de vies justement la plus noble qui fust en Plutarque de ces deux personnages, par le commun consentement du monde l'un le premier des Grecs, l'autre des Romains [4] ! » — « Cæsar et Xénophon ont eu dequoy fonder et fermir leur narration en la grandeur de leurs gestes, comme en

1. *Essais*, livre II, chap. X.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XVII.
3. *Ibid.*, livre III, chap. XIII, éd. de 1588.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVI, éd. de 1595.

une baze massive et solide[1]. » — « Si les gestes de Xenophon et de Cæsar n'eussent de bien loing surpassé leur eloquence, je ne croy pas qu'ils les eussent jamais escrits[2]. » — Le mot de Vespasian : « Un empereur doit mourir debout », est rappelé au chapitre XX du livre I et au chapitre XXI du livre II. - Scipion travaillait et collaborait aux comédies de Térence : Montaigne le dit au chapitre XL du livre I et au chapitre XIII du livre III. -- Il reprend l'histoire du pourceau de Pyrrho le philosophe au chapitre XII du livre II après l'avoir racontée au chapitre XIV du livre I. — « Les syrenes employent la flatterie comme enchantement à piper Ulysses » : ce fait est aux chapitres XII (Éd. de 1585) et du XVI (Éd. de 1588) livre II. — « Alter remus aquas, alter tibi radat arenas. » « Alter remus aquas, alter mihi radat arenas », vers de Properce (III, III, 23), que Montaigne cite deux fois, en 1588, au chapitre XVII du livre II et au chapitre IX du livre III, en lui faisant subir une légère modification. -- « Comme il advint au pauvre Phocion (je puisayséement me mesconter aux noms, mais non pas en la substance). » Montaigne, en effet, se « mesconte » au nom, et en 1588, il corrigera pour mettre Philopœmen, laissant, sans y toucher, la substance. -- Dans l'Apologie de Raimond Sebond, Montaigne

1. *Essais*, livre II, chap. XVIII.
2. *Ibid.*, livre I, chap. XL.

part en guerre contre « Laertius, Lucianus, Aulus Gellius et autres de ce qu'ils peignent Pyrrho stupide et immobile, attendant le hurt des charretes, se presentant aux précipices », et il affirme, en propres termes, qu'il n'a pas voulu se faire « pierre ou souche, mais homme vivant, discourant et raisonnant ». Puis, au chapitre XXIX du livre II, il dit : « S'il alloit, il ne rompoit son chemin pour empeschement qui se presentat, conservé des precipices, du hurt des charrettes et autres accidens par ses amis. Car de craindre ou esviter quelque chose c'eust esté choquer ses propositions, qui ostoient au sens mesmes tout chois et connoissance. » —

> Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
> Juppiter auctifero lustravit lumine terras [1].
>
> Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
> Juppiter auctifera lustravit lampade terras [2].

Montaigne, comme il est facile de le voir, répète les mêmes vers en changeant un mot et en modifiant, par suite, le qualificatif de ce mot. — Dans le dernier chapitre du livre III, en 1588, il écrit que Scipion le jeune, Scipion Émilien, baguenaudait à amasser et choisir des coquilles, et jouait à Cornichon-va-devant, le long de la marine, avec Lælius, et, s'il faisait mauvais temps, s'amusait et

1. *Essais*, livre II, chap. I.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XII.

se chatouillait a représenter par écrit en comédies les plus populaires et basses actions des hommes. Puis, en 1595, il efface « le jeune Scipion » pour le remplacer par « Scipion l'ayeul », ce qui d'ailleurs est une erreur. « Je n'ay rien à dire de moy, entierement, simplement, et solidement, sans confusion et sans meslange, ny en un mot. » « Si mon ame pouvoit prendre pied et forme, je ne m'essaierois pas, je me resoudrois : elle est toujours en apprentissage et en espreuve. » Quand on fait des Essais, ne faut-il pas se redire, ne faut-il pas se contredire ?

La deuxième remarque, importante à signaler à propos de Plutarque et de Montaigne, c'est que l'un et l'autre, comme le dit M. Bonnefon, méditent et comparent « dans le recueillement, après avoir beaucoup lu, beaucoup cherché ailleurs des faits et des exemples topiques. A tous deux il faut ce secours étranger pour éveiller leur activité intellectuelle ; ni l'un ni l'autre ne se préoccupe du présent : ils remontent le cours des âges et demandent aux livres les souvenirs du passé ». D'où il résulte que Montaigne est souvent amené, en puisant à pleines mains dans Plutarque, à faire des citations de citations, c'est-à-dire à citer un auteur, nommé ou non, connu ou inconnu pour lui, avec le bienveillant concours de Plutarque. Cela est intéressant à noter, parce que bien des confusions peuvent en découler. L'auteur cité par Plutarque, le fait qu'il rapporte, d'autres que lui, soit avant soit après, ont pu le

citer ou le rapporter, et, si nous trouvons dans Montaigne une reproduction de ce genre, ce n'est ni dans l'original, ni chez les autres compilateurs, mais chez Plutarque traduit par Amyot qu'il la faut aller chercher de préférence. Combien de fois, par exemple, les noms d'Euripide, de Sophocle, d'Hésiode, de Pindarus, de Thucydide, d'Aristote ou de Platon, reviennent dans ses Œuvres morales ! Nous voulons donner quelques preuves de ce que nous avançons. Au chapitre XXVI du livre I des *Essais*, on lit : « C'est, disoit Epicharmus, l'entendement... » Pas n'est besoin de nous référer à saint Clément d'Alexandrie, comme vous y convient toutes les éditions depuis Coste et Le Clerc ; c'est dans Amyot, *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, que Montaigne a pris ce qu'il cite, puisqu'il répète ses propres termes. Au chapitre XII du livre II, on lit encore : « Chrysippus, bien que, en toutes autres choses, autant desdaigneux... » Pourquoi recourir à Sextus Empiricus, puisque dans Amyot, au traité précédemment nommé, se trouve la même chose, dans ce françois goûté de Montaigne ? « De toutes les predictions du temps passé, les plus anciennes et plus certaines estoient celles qui se tiroient du vol des oyseaux... » Pourquoi toujours rapprocher de ce passage de Montaigne Sextus Empiricus, alors que dans Amyot, il y a un passage tout à fait similaire ? « Apollodorus songeoit qu'il se voioit

escorcher par les Scythes... [1]. » Pourquoi se rapporter à Polyen ? Ce sont les termes d'Amyot (*Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices ?*) « Cimon fit une sepulture honorable aus jumans... [2] » Ce sont encore les mots mêmes d'Amyot, et ce n'est pas la peine de consulter Hérodote et Élien, d'autant plus que les autres citations qui précèdent et suivent celle-ci sont prises comme elle dans la *Vie de Marcus Cato le Censeur*, et toutes sont reproduites dans l'ordre même établi par Plutarque. « Allons, dit-il, mes citoiens, allons [3]... » Pas n'est besoin de s'en référer à Valère Maxime, puisque c'est, dans Amyot, *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands Capitaines*. Enfin, au chapitre XVIII du livre II : « comme disoit Pindarus, l'estre veritable est le commencement d'une grande vertu ». Coste renvoie à saint Clément d'Alexandrie (encore !) et à Stobée, et pourtant j'ai lu dans la *Vie de Caius Marius*, p. 827 : « Metellus reputoit que... *l'estre veritable, comme dit Pindarus, soit le commencement* et le fondement *d'une grande vertu.* »

Voici la troisième remarque, et la dernière.

Montaigne, ordinairement, emprunte à Plutarque, dans un même traité moral ou dans une même vie d'homme illustre, plusieurs citations qu'il met

1. *Essais*, livre II, chap. V.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XI.
3. *Ibid.*, livre II, chap. V.

à la suite l'une de l'autre dans un même chapitre des Essais. A ce titre, l'Apologie de Raimond Sebond est significative. Les citations, empruntées au traité *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*, se suivent et se succèdent, sans ordre, il est vrai : « car, quant à l'ordre, je sens bien que je le trouble, mais je n'en observe non plus à renger ces exemples qu'au reste de toute ma besongne. » Dans le chapitre « de la conscience », plusieurs citations, toutes prises dans le traité *Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices*, sont transportées, rigoureusement jointes ensemble. Ce qui prouve bien que Montaigne a sous les yeux son Amyot, et qu'il le « pillote », mais sans « piperie ».

IV

Passons maintenant à l'Hérodote de Saliat.

... Avec raison l'appelle Pindarus, à ce qu'on m'a dict, la Reine et Emperiere du monde... Darius demandoit à quelques Grecs pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, de manger leurs peres trespassés (car c'estoit leur forme, estimans ne leur pouvoir donner plus

Au temps que Daire regnoit, il demanda aux Grecz qui estoient à la suitte de sa court, pour quelle somme d'argent ilz voudroient *manger* les corps de *leurs peres trespassez*, et *ilz respondirent* que pour rien ne voudroient *ce faire*. Apres il feit appeler certains Indiens nommez Callaties les-

favorable sepulture que dans eux mesmes), ils luy respondirent que, « pour chose du monde ils ne le feroient ; mais s'estant aussi essayé de persuader aux Indiens de laisser leur façon et prendre celle de Grece, qui estoit de brusler les corps de leurs peres, il leur fit encore plus d'horreur (*Essais*, livre I, chapitre XXIII.

quelz avoient coustume de mangèr leurs peres, il demanda, presens les Grecz, pour combien ilz voudroient consentir à *brusler leurs peres* dans un feu. Ilz s'escrierent et dirent : Sire, Dieu vous doint bonne vie, mais faictes nous chanter chanson de meilleur presage. Ainsi certes sont estimées les coustumes reçeües et suis *d'opinion que Pindare* a très bien fait, quand il a dit que : Coustume est comme Roy dominant sur tous (SALIAT, livre III, fol. LXXIIIv°[1].

C'est la seule citation d'Hérodote, dans l'édition de 1580 qui ait quelque ressemblance entre les mots mêmes de Saliat et ceux de Montaigne. D'ailleurs, les textes empruntés à Hérodote ne foisonnent pas dans cette édition. Il n'en est que cinq en plus des deux dont nous avons déjà parlé : « Cyrus amusa toute une armée plusieurs jours à se venger de la riviere de Gyndus, pour la peur qu'il avoit eu en la passant[2]. » — « Non plus que le masson de Herodote, lequel, ayant loyallement conservé durant sa vie le secret des tresors du roy d'Egypte son mais-

1. Pour le titre exact de l'*Hérodote* de Saliat, voy. ci-dessus, p. 17.

2. *Essais*, livre I, chap. IV ; et Saliat, livre I, fol. XXXIII r°.

tre, mourant, les descouvrit à ses enfans [1]. » — « Les enfans sçavent le conte du Roy Crœsus à ce propos : lequel, ayant esté pris par Cyrus et condamné à la mort, sur le point de l'exécution, il s'escria : « O Solon, Solon [2] ! » « Ainsi faisoint les Egyptiens, qui, au millieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient aporter l'anatomie seche d'un corps d'homme mort, pour servir d'advertissement aus conviés [3]. » « La passion donna au filz de Crœsus la voix que nature luy avait refusée [4]. » Montaigne, il est aisé de s'en rendre compte, cherche dans Hérodote des exemples qui viennent à l'appui de l'idée stoïcienne qui ne le quitte pas pendant la première période de la composition des Essais. Tellement que certains des faits qu'il emprunte sont aussi dans Sénèque : tel celui de Cyrus se vengeant de la rivière Gyndus, que l'on trouve dans le *De Ira* [5].

V

Nous allons continuer la série par Diodore de Sicile, et pour cause. En effet, en 1554, parut à Paris, de l'imprimerie de Michel de Vascosan,

1. *Essais*, livre I, chap. VII ; et Saliat, livre II, fol. LV r°.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XIX ; et Saliat, livre I, fol. XVI r°.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XX ; et Saliat, livre II, fol. XLVIII v°.
4. *Ibid.*, livre I, chap. XXI ; et Saliat, livre I, fol. XVI r°.
5. III, 21.

« avec privilège du Roy », un volume intitulé : *Sept livres des Histoires de Diodore Sicilien nouvellement traduyts du Grec en Françoys par Jacques Amyot*. Montaigne s'est-il inspiré de cette traduction comme il s'est inspiré des traductions postérieures de Plutarque par le même Amyot? Nous l'avons tout d'abord pensé, et les faits nous ont donné raison, comme on va le voir, par les quatre citations que, dans l'édition de 1580, il a prises à Diodore et dont l'une surtout, la troisième, est tout à fait probante.

... Avant luy les loix de Grece punissoient de mort ceus qui s'en estoient fuis d'une bataille, là où il ordonna seulement qu'ils fussent, par trois jours, assis emmy la place publicque, vetus de robe de femme (*Essais*, livre I, chapitre XVI).

Il ordonna qu'ilz demoureroient l'espace de *trois jours assis* au milieu *de la place, vestuz de robbes de femmes* (AMYOT, *Hist. de Diodore*, livre XII, chapitre IIII, fol. 43 *verso*).

Le legislateur des Thuriens ordonna que quiconque voudroit ou abolir une des vieilles loix, ou en establir une nouvelle, se presenteroit au peuple la corde au col ; affin que, si la nouvelleté n'estoit aprouvée d'un chacun, il fut incontinent estranglé (*Essais*, livre I, chapitre XXIII).

Il ordonna que celuy qui entreprendroit de faire revoquer ou corriger une de ses loix, pendant qu'il deduyroit et remonstreroit au peuple ses raisons, pour lesquelles il pretendroit la loy devoir estre corrigee, se meist un las courant au col, lequel y demourast jusques à ce que le peuple eust donné son jugement sur la correction de celle loy,

... Que la fame de condition libre ne puisse mener apres elle plus d'une chambriere, sinon lors qu'elle sera yvre : ny ne puisse sortir hors de la ville de nuict, ny porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, ny robbe enrichie de broderie, si elle n'est publique et putain. Que, sauf les ruffiens, à l'homme ne loise porter en son doigt aneau d'or, ni robbe delicate, comme sont celles des draps tissus en la ville de Milet. Et ainsi, par ses exceptions honteuses, il divertissoit ingenieusement les personnes des superfluitez et delices pernicieuses (*Essais*, livre I, chapitre XLIII).

... Epaminondas... se vantoit de laisser pour toute postérité des filles qui feroient un jour honneur à leur pere (c'estoient les deux nobles victoires qu'il avoit gaigné sur les Lacet si le peuple approuvoit les raisons pour lesquelles Il la vouloit faire corriger, qu'il fust délivré ; mais, s'il les reprouvoit, qu'il fust tout sur le champ estranglé du las qu'il avoit au col (AMYOT, *Hist. de Diodore*, livre XII, chapitre IIII, fol. 43 v°).

Que la femme de condition libre ne puisse mener apres elle plus d'une chamberiere, si *elle* n'est *yvre: ny ne puisse sortir hors de la ville la nuict*, si elle n'est adultere : *ny porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, ny robbe enrichie de broderie, si elle n'est putain.* Pareillement qu'*à l'homme ne loise porter en son doigt anneau d'or, ny robbe delicate comme sont celles des draps tyssus en la ville de Milet*, s'il n'est Sodomite ou putier. *Et ainsi par ces exceptions* si *honteuses* et si villaines, *il divertissoit ingenieusement les personnes des superfluitez* et *delices pernicieuses* (AMYOT, *Hist. de Diodore*, livre XII, chapitre v, fol. 45 r°).

Non fais, luy respondit Epaminondas, car je laisse deux belles filles, dont l'une est la victoire de Leuctres et l'autre celle de Mantinee (AMYOT, *Hist. de Diodore*, livre XV, chapitre

demoniens *Essais*, livre II, chapitre VIII. XXIII. fol. 214 r°.

Toujours cette raideur, cette tension de l'esprit qui réapparait, toujours le signe frappant et caractéristique d'une âme qui arrive,

> A force de rester studieuse et pensive,
> Jusqu'au plus haut degré de stoïque fierté.

VI

On sait que Montaigne avait fait couvrir les solives de sa « librairie » de sentences variées, qui nous montrent à nu quels étaient alors son état d'âme et les principes de sa philosophie. La plupart de ces sentences, au nombre de cinquante-quatre, et empruntées à la sagesse profane ou sacrée, à Sextus Empiricus, à Stobée, à saint Paul ou à l'Ecclésiaste, sont passées des murs de sa bibliothèque sur les pages des Essais, et notamment dans l'Apologie de Raimond Sebond. Nous allons les chercher et les réunir en un seul groupe pour nous donner une idée plus précise des sentiments et des pensées ordinaires à Montaigne et qui revenaient sans cesse dans ses méditations. Nous aurons alors, comme le dit M. Bonnefon, le fil conducteur de la philosophie des Essais, réduite en quelques brèves maximes choisies au milieu des lectures favorites.

« La curiosité de connoitre les choses a esté donnée aux hommes pour fleau, dict la sacro sainte parole [1]. » — « Tout ce qui est soubz le ciel, comme dit la saincte Parolle, est subject à mesmes loix, et « Tout ce qui est sous le ciel, dict le Sage, court une loy et fortune pareille [2]. » — « Il n'est non plus ainsi qu'ainsi ou que ni l'un ni l'autre [3]. » — « Nous n'avons aucune communication à l'estre, parce que toute humaine nature est toujours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre [4]. » — « Les hommes, dict sainct Paul, sont devenus fols cuidants estre sages [5]. » — « La plus calamitieuse et foible de toutes les creatures, c'est l'homme, et quant et quant, dict Pline, la plus orgueilleuse [6] », et : « Qu'est-il plus caduque, plus miserable et plus neant » [que l'homme?] [7]; — « La superstition suit l'orgueil et luy obéit comme à son pere, ἡ δεισιδαιμονία, καθάπερ πατρί, τῷ τυφῷ πείθεται [8]. » — « C'est à elle seule qu'apartient la science et la sapience, Οὐ γὰρ ἐᾶ φρονέειν ὁ θεὸς μέγα

1. *Essais*, livre II, chap. XVII ; *Ecclés.*, I.
2. *Ibid.*, livre I, chap. XXXVI, et livre II, chap. XII ; *Ecclés.*, 9.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Sext. Empir., *Hypotyp.*, I, 19.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Sophocle, *Ajax*, v. 124 (dans Stobée, p. 188).
5. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Salomon, *Proverbes*, XXVI, 12.
6. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Pline, *Hist. nat.*, II, 7.
7. *Ibid.*, livre II, chap. II.
8. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Stobée, p. 189.

ἄλλον ἢ ἑαυτόν » [1]. — « La sagesse a ses excès et n'a pas moins besoin de modération que la folie [2]. » - « L'homme qui presume de son sçavoir ne sait pas encore ce que c'est que sçavoir [3]. » — « L'homme qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduit soy mesme et se trompe [4]. » — « Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages [5]. » — « Tesmoin Euripides qui dit estre en doubte si la vie que nous vivons est vie ou si c'est ce que nous appelons mort qui soit vie :

Τίς δ' οἶδεν εἰ ζῆν τοῦθ' ὃ κέκληται θανεῖν,
τὸ ζῆν δὲ θνῄσκειν ἔστι; —. »

« Il y a prou loy de parler partout et pour et contre » et « La loy de parler et pour et contre est pareille [7] ». — « *Servare modum, finemque tenere, naturamque sequi* [8]. » — « Bourbe et cendre, qu'as-tu à te glorifier [9] ? » — « Accepte, dit l'Ecclesiaste, en bonne part les choses au visage et au goust qu'elles se presentent à toi du jour à la journée ; le demeurant est hors de ta cognoissance [10]. » — Il n'y a nulle

1. *Essais*, livre II, chap. XII ; Hérodote, VII, 10.
2. *Ibid.*, livre III, chap. V ; *Ecclés.*, VII, 17.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Paul. *ad Corinth.*, 8.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Paul. *ad Galat.*, 6.
5. *Ibid.*, livre I, chap. XXX ; Paul. *ad Rom.*, 12.
6. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Euripidis *fragmenta*, p. 821.
7. *Ibid.*, livre I, chap. XLVII ; II, XII ; Homer. *Iliad.*, XX, 249.
8. *Ibid.*, livre III, chap. XII ; Lucain, *Phars.*, XI, 381.
9. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; *Ecclés.*, X, 9.
10. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; *Ecclés.*, III, 22.

raison qui n'en aye une contraire, dit le plus sage parti des philosophes[1]. » — « Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre, de laquelle qui jugera, quand par l'eloignement de la lumière, elle sera esvanouie[2] ? » — « *Solum certum nihil esse certi, et homine nihil miserius aut superbius.* Il n'y a rien de certain que l'incertitude, et rien de plus miserable et plus fier que l'homme[3]. » — « La peste de l'homme, c'est l'opinion de science », et « la mere nourrisse des plus fauces opinions que nous ayons, et publiques et particulieres, c'est la trop bonne opinion que nous avons de nous[4]. » — « Les hommes sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes[5]. » — « Je n'establis rien, je ne le comprens point, je soutiens, je ne bouge[6]. » — « Ἐν τῷ προιέναι γὰρ μηδέν, ἥδιστος ὁδός[7]. »

Nous avons amassé ainsi les sentences chères à Montaigne, — puisque, non content de les avoir continuellement sous les yeux, il les reproduit dans ses *Essais* —, pour rendre plus nette l'idée de son

1. *Essais*, livre II, chap. XII ; Sextus Empir., *Hypotyp.*, I, 6 et 27.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; *Eccles.*, VII.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XIV ; Pline, *Hist. nat.*, II, 7.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; II, XVII ; Ménandre dans Stobée, p. 108.
5. *Ibid.*, livre I, chap. XIV ; Epictete, *Enchiridion*, X (Stobée, 117).
6. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Sext. Empir., *Hypotyp.*, I, 22, 23, 29.
7. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Sophocl., *Ajax*, v. 552.

état d'esprit à l'époque de sa retraite ; mais, avec Montaigne, il est difficile d'être extrêmement précis, car lui-même ne l'est pas toujours. Il suit trop sa fantaisie, en cela comme en tout le reste, pour s'astreindre à un ordre fixe et immuable. Mais ce qui s'en dégage indubitablement, c'est une impression mélangée de stoïcisme moral, de scepticisme métaphysique, de phénoménisme ou, pour mieux dire, de positivisme. « Ils veulent se mettre hors d'eux, et eschapper à l'homme, c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes ; au lieu de se hausser, ils s'abattent. » « Je ne peints pas l'estre, je peints le passage, non un passage d'aage en autre, ou, comme dict le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute : il faut accommoder mon histoire à l'heure ; je pourroy tantost changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention. » « Nous avons aulcune communication a l'estre. » « De faire la poignée plus grande que le poing, la brasse plus grande que le bras, et d'espérer enjamber plus que de l'estendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux ; ny que l'homme se monte au-dessus de soy et de l'humanité. » En somme, nous ne percevons que des apparences, nous n'atteignons pas la réalité même des choses, leur essence ; la connaissance est relative, comme le disait déjà Protagoras, et comme, après Montaigne, le redira le premier des philosophes modernes, le chef du criticisme,

Kant, qui doit beaucoup à l'auteur des Essais pour la construction de son idéalisme transcendantal.

VII

Les principaux auteurs qu'il nous reste à examiner dans l'édition de 1580 sont Sénèque, César, Tacite, Tite-Live, Cicéron, Virgile, Lucrèce, Horace, Lucain, Catulle, Térence et Ovide. Il y en a bien d'autres, mais nous les réunirons tous ensemble à cause de leur peu d'importance, sans nous occuper des modernes.

De Sénèque nous avons déjà parlé au début de ce travail. Nous avons dit qu'il était, avec Plutarque, l'auteur préféré de Montaigne. Nous avons rappelé que si Montaigne avait écrit la défense de Plutarque contre Jean Bodin, il avait aussi écrit celle de Sénèque contre Dion Cassius : « Or ce livre de quoy je parle, pour venir a son but, faict une description de Seneque tres injurieuse, ayant emprunté ces reproches de Dion, l'historien, duquel je ne crois nullement le tesmoignage : car, outre ce qu'il est inconstant, qui, apres avoir appellé Seneque tressage tantost, et tantost ennemi mortel des vices de Neron, le faict ailleurs avaritieux, usurier, ambitieux, lâche, voluptueus, et contrefaisant le philosophe à fauces enseignes, sa vertu paroist si vive et si vigoreuse en ses escrits,

et la defense y est si claire à aucunes de ces imputations, comme de sa richesse et despence excessive, que je n'en croiray nul tesmoignage au contraire ; et davantage, il est bien plus raisonnable de croire en telles choses les historiens Romains que les Grecs et estrangiers. Or, Tacitus et les autres parlent tres honorablement et de sa vie et de sa mort, et nous le peignent en toutes choses personnage tres excellent et tres vertueux. » Nous avons enfin cité les rapports que Montaigne établit entre Plutarque et Sénèque, mais nous avons réservé les différences qui les séparent pour les faire connaître ici : « Plutarque est plus uniforme et constant, Seneque plus ondoyant et divers. Cetuy-cy se peine, se roidit et se tend pour armer la vertu contre la faiblesse, la crainte et les vitieus appetits ; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort, et desdaigner d'en haster son pas et se mettre sur sa targue. Plutarque a les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile : l'autre les a Stoïques et Epicuriennes, plus esloignées de l'usage commun, mais plus commodes et plus fermes. Il paroit en Seneque qu'il preste un peu à la tirannie des Empereurs de son temps : car je tiens pour certain que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces genereus meurtriers de Cæsar ; Plutarque est libre partout. Seneque est plein de pointes et saillies, Plutarque de choses. Celuy-là vous eschauffe plus et vous esmeut ;

cetuy-cy vous contente davantage et vous paie mieux. » Ailleurs encore : « A voir les efforts que Seneque se donne pour se preparer contre la mort, a le voir suer d'ahan pour se roidir et pour s'asseurer, et se desbatre si long temps en cette perche, j'eusse esbranlé sa reputation, s'il ne l'eust, en mourant, très vaillamment maintenuë. Son agitation si ardante, si animée, montre qu'il estoit pressé de son adversaire. La façon de Plutarque, d'autant qu'elle est plus desdaigneuse et plus destendue, elle est, selon moy, d'autant plus forte et persuasive : je croyrois ayseement que son ame avoit les mouvements plus asseurez et plus reiglés. L'un plus aigu, nous esveille, pique et eslance en sursaut, touche plus l'esprit : l'autre, plus solide, nous informe, establit et conforte constamment, touche plus l'entendement. Celuy-là ravit nostre jugement, cestuy-cy le gaigne. »

M. Paul Bonnefon, dans ce parallèle de Plutarque et de Sénèque, trouve que Montaigne « balance si bien leurs mérites et leurs défauts qu'on ne saurait dire de quel côté penchent les préférences ». Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que la balance incline nettement du côté de Plutarque, *qui s'adresse à l'entendement, qui gagne notre jugement, qui nous contente davantage et nous paie mieux*. Toutefois, il serait téméraire de nier l'influence que Sénèque a eue sur Montaigne, surtout dans cette édition de 1580.

Deux raisons nous expliquent le rôle énorme joué à cette époque dans la vie du solitaire par les traités philosophiques de Sénèque, et principalement par ses « Epistres » « qui est la plus belle partie de ses escrits, et la plus profitable ». D'abord, sa philosophie elle-même, stoïque, et, comme le dit Montaigne, « plus esloignée de l'usage commun », mais commode et ferme, puisqu'elle prêche l'abandon des plaisirs purement sociaux, puisqu'elle ordonne la solitude. « Quitez avecq les autres voluptez celle qui vient de l'approbation d'autruy. » « Defaites vous de tout soing de nom et de gloire. » « Vous avez vescu nageant et flotant jusques à present, venez vous en mourir au port ; vous avez donné le reste de vostre vie a la lumière, donnez ceci à l'ombre. » Ensuite, son style. Cela paraît, au premier abord, paradoxal, mais c'est, à mon avis, la vérité. Comment ? Celui qui se moque des sots qui se « destournent de leur voye un quart de lieüe pour courir apres un beau mot » ; qui appelle à son aide le Gascon « si le François n'y peut aller » ; celui qui nous fait cette profession de foi : « Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, plustost difficile que ennuieux, esloingné d'affectation et d'artifice, desreglé, descousu et hardy : chaque lopin y face son corps ; non pedantesque, non fratesque, non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy

de Julius Cæsar » : celui-là a pu goûter le style de Sénèque? Mais c'est justement la manière de Sénèque qu'il en a vue, lorsqu'il nous dit aimer un parler simple et naïf. A preuve cette autre citation : « *Si mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Seneque*, je ne laisse pas d'estimer autant pour le moins celuy de Plutarque. » Du reste, Montaigne reconnaît les défauts de ce style coupé, ni facile, ni fluide, âpre et ayant ses dispositions libres et déréglées : « Je sens bien que parfois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir eviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part. » Ces deux raisons doivent nous porter à penser que Sénèque a beaucoup fourni de matière à Montaigne : et, de fait, il en est ainsi. Il y a dans les *Essais* des passages entiers qui ne sont qu'une traduction très exacte et très fidèle de traités et surtout de Lettres du philosophe stoïcien. Dans le chapitre *Que le goust des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons*, dans celui *Que philosopher, c'est apprendre à mourir*, les citations empruntées à Sénèque se succèdent les unes aux autres. Dans le chapitre intitulé : *Divers evenemens de mesme conseil*, tout un long passage, depuis « L'empereur Auguste, estant en la Gaule... » jusqu'à la fin du récit, est transporté mot pour mot du traité *De la Clémence*[1] ; Corneille s'en est inspiré

1. I, 9.

pour sa tragédie de Cinna. Au chapitre *De fuir les voluptez au pris de la vie*, le passage de « Seneca conseillant à Lucilius, personnage puissant et de grande authorité autour de l'Empereur, de changer céte vie voluptueuse et tumultuaire, et de se retirer de céte presse du monde à quelque vie solitaire, tranquille et philosophique » est encore littéralement pris dans l'Épitre 22. Le chapitre *De la solitude* n'est qu'un développement des idées de Sénèque ; l'histoire de Stilpon, qui y est racontée, se trouve dans l'Épitre 9 et dans le *De Constantia sapientis*, et toute la fin est empruntée, depuis « Vous avez (disent-ils) vescu nageant et flotant... », aux Épitres 7, 21, 25 et 68. Celui *De juger de la mort d'autruy* contient un très long récit traduit de l'Épitre 77. « Tullius Marcellinus, jeune homme Romain... » jusqu'à « et non sans quelque volupté, à ce qu'il disoit ». Au chapitre *De ne contrefaire le malade*, on lit : « Adjoutons encore une histoire voisine de ce propos, que Seneque recite en l'une de ses lettres : « Tu sçais, dit-il, escrivant à *Idomeneus*...[1] », et le récit de Sénèque continue, terminé enfin par ces mots de Montaigne : « Voyla ce que dit Seneque, qui m'a emporté hors de mon propos, mais il y a du profit au change. »

1. En 1588, Montaigne corrige et écrit : « Lucilius ».

VIII

César était l'historien le plus goûté de Montaigne, après Plutarque bien entendu ; parce qu'en toutes choses, c'était son homme que Plutarque. Les historiens étaient « le vray gibier de son estude, sa droitte bale », « car ils sont plaisans et aysez : et quant et quant l'homme en general, de qui je cherche la cognoissance, y paroist plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu ». Mais César seul « me semble meriter qu'on l'estudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour luy mesme, tant il a de perfection et d'excellence et par dessus tous les autres, quoy que Saluste soit du nombre. Certes, je lis cet autheur avec un peu plus de reverence et de respect qu'on ne lit les humains ouvrages ; tantost le considerant luy mesme par ses actions et le miracle de sa grandeur, tantost la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non seulement tous les historiens comme dit Cicero, mais à mon advis Cicero mesme et toute la parlerie qui fut onques ; avec tant de syncerité en ses jugemens, parlant de ses ennemis mesmes, et tant de vérité, que, sauf les fauces couleurs dequoy il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition, je pense qu'en cela seul on y puisse trouver à redire qu'il a esté trop espargnant à par-

ler de soy : car tant de grandes choses ne peuvent pas avoir esté executées par luy qu'il n'y soit alé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met ». L'exemplaire des Commentaires de César qui a été la propriété de Montaigne nous est parvenu : *Caii Julii Caesaris Commentarii. novis emendationibus illustrati* (Antverpiæ, ex officina Christoph. Plantini, 1570). Cinq mois furent consacrés à l'étude de César, « le breviaire de tout homme de guerre, le vray souverain patron de l'art militaire ». Commencée le 25 février 1578, par les trois livres de la Guerre civile, cette lecture prit fin, le 21 juillet de cette même année, par la guerre des Gaules. Nous tenons les dates de Montaigne lui-même, qui les a inscrites de sa propre main, avec son âge lors du début et de l'achèvement de son étude, quarante-quatre et quarante-cinq ans, étant né, comme on le sait, le 28 février 1533. C'est donc deux ans seulement avant la publication de ses Essais, qu'il suivait avec tant d'attention les mémoires et la vie du grand capitaine romain. Le fait est à signaler, parce que l'on trouve des citations de César vers les premiers chapitres des Essais, au chapitre XX par exemple. « Tout ainsi que j'ay essayé en plusieurs autres occurences ce que dit Cæsar, que les choses nous paroissent souvent plus grandes de loing que de prés...[1] » Ce qui prouve que l'édition

1. César, *De bello Gallico*, VII, 84.

de 1580 a été faite suivant la méthode de composition chérie de Montaigne, qui consiste à revenir plus tard sur ce qu'il a déjà dit pour y « adjouster » plutôt que pour le corriger. « Ce fagotage de tant de diverses pieces se faict en cette condition que je n'y mets la main que lors qu'une trop lasche oisiveté me presse, et non ailleurs que chez moy. Ainsin il s'est basty à diverses poses et intervalles, comme les occasions me destiennent ailleurs par fois plusieurs moys. Au demeurant, je ne corrige point mes premières imaginations par les secondes, je veux representer le progrez de mes humeurs, et qu'on voye chaque piece en sa naissance. » « J'adjouste, mais je ne corrige pas. » Les annotations de Montaigne sur l'exemplaire de son César ont pour la plupart passé dans les Essais, en particulier dans le chapitre XXXIV du livre II. A la fin du volume est écrit un jugement d'ensemble qui ressemble beaucoup à ce que Montaigne dira de César dans les Essais, mais avec moins de précision et de justesse de vue. Il ne parle là ni des vices de César, de sa volupté, de son ambition, ni des crimes de sa politique. Il ne prend point à parti le « brigand qui a foulé aux pieds l'ancienne liberté de sa patrie », mais il le blâme de sa modestie absolument dans les mêmes termes qu'il reprendra dans son chapitre « Des livres ». Les dernières lignes ont presque textuellement reparu dans les Essais : « C'est ce livre qu'un general d'armée

devroit continuellement avoir devant les yeux pour patron, comme faisoit le mareschal Strozzi qui le savoit quasi par cœur, et l'a traduit : non pas je ne sçais quel Philippe de Commines que Charles cinquiesme avoit en pareille recommandation que le grand Alexandre avoit les œuvres d'Homere et Marcus Brutus, Polybius l'historien. »

IX

Tacite est, d'ordinaire, considéré comme un auteur de l'édition de 1588. M. Paul Bonnefon, parlant des lectures de Montaigne pendant la période qui s'étend de 1585 à 1588, écrit ces mots : « C'est ainsi qu'il découvrait Tacite, dont il se mit « à courre d'un tïl » toute l'histoire, tant elle lui plut. Certes Tacite était bien fait pour retenir et pour captiver quelqu'un, qui, peu auparavant, avait visité Rome en détail et en avait éprouvé un sentiment si intime. Je ne saurais dire combien de temps Montaigne s'attarda en compagnie de Tacite, l'examen fut consciencieux et approfondi. Nous ne saisissons pas sur le vif les émotions du lecteur, consignées sur les marges du livre, car l'exemplaire des Annales qui servit à Montaigne ne nous est point parvenu comme son volume des Commentaires de César. Seul, un passage des Essais nous éclaire en ce point. Il est assez explicite pour qu'on

y puisse retrouver quelques-uns des sentiments de Montaigne. C'est l'accent, c'est la vivacité des impressions de jadis. Montaigne compare Tacite à Sénèque pour son style, et à Plutarque pour l'abondance de ses enseignements : et on sait que ce double éloge n'est pas mince sous la plume de celui qui le donne. Montaigne est transporté : « Je ne sache point, dit-il de Tacite, d'auteur qui mesle à un registre public tant de considerations des mœurs et inclinations particulières ; il n'est pas en cela moins curieux et diligent que Plutarque, qui en fait expresse profession. » Et il ajoute que « ce n'est pas un livre à lire, c'est un livre à estudier et à apprendre ». Tout cela est parfaitement juste, sauf une question de date. Tacite n'est pas un auteur de 1588, c'est un auteur de 1580. Ce n'est point dans l'espace qui sépare la première édition des Essais de la seconde, c'est-à dire de celle qui *pour nous* est la seconde, que Montaigne découvrit Tacite ; c'est à une époque indéterminée, mais qui précéda probablement de beaucoup l'apparition des Essais. En tous les cas, un fait existe, indiscutable. Tacite est cité, bien plus est nommé plusieurs fois dans l'édition de 1580, dès le chapitre XXVI du livre I, et ce ne sont pas seulement les Annales, mais les autres ouvrages de Tacite qui sont ainsi mis en lumière :

« Ces gentilesses ne servent que pour amuser le vulgaire incapable de gouster la viande plus massive et plus ferme, comme Afer monstre bien clairement

chés Tacitus [1]. » « *Cornelius Tacitus* en est un bon tesmoin. Car, quoique l'empereur Tacitus, son parent, en eut peuplé, par ordonnances expresses, toutes les libreries du monde, toutefois un seul exemplaire entier n'a pu eschapper la curieuse recherche de ceux qui désiroint l'abolir pour cinq ou six vaines clauses qu'il escrit contre nostre creance [2]. » « Le bon Lucanus, estant condamné à mort, par ce vilain de Neron, sur les derniers traits de sa vie, comme la plus part du sang fut desia escoulé par les veines des bras qu'il s'estoit faictes tailler à son medecin pour mourir, et que la froideur eut saisy les extremitez de ses membres et commençat à approcher des parties vitales, la dernière chose qu'il eut en sa mémoire, ce furent aucuns des vers de son livre de la guerre de Farsale, qu'il recitoit, et mourut ayant cete dernière voix en la bouche [3]. » « Messala se pleint, *en Tacitus*, de quelques acoustremens estroicts de son temps, et de la façon des bancs où les orateurs avoint à parler, qui affaiblissoint leur eloquence [4]. » « *Omne magnum exemplum habet aliquid ex iniquo, quod contra singulos utilitate publica rependitur*, dit *Tacitus* [5]. » « Et, sur ce propos, *Tacitus*, parlant

1. *Essais*, livre I, chap. XXVI; Tacite, *Dialogue des orateurs*, chap. XIX; il faut lire « Aper » et non « Afer ».
2. *Ibid.*, livre II, chap. XIX.
3. *Ibid.*, livre II, chap. VIII; Tac., *Annales*, XV, 70.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XVII; Tac., *Dialogue des orateurs*, sub fine.
5. *Ibid.*, livre II, chap. XX; Tac., *Annales*, XIV, 44.

du roy d'Angleterre, Cogidunus, nous faict sentir par un merveilleux traict céte infinie puissance : Les Romains, dit-il, avoient acoustumé, de toute ancienneté, de laisser les Roys qu'ilz avoient surmontés en la possession de leurs royaumes, sous leur authorité, à ce qu'ils eussent des Roys mesmes utilz de la servitude, *ut haberent instrumenta servitutis et Reges* [1] ». « *Tacitus* recite que, parmy certains Rois barbares, pour faire une obligation asseurée, leur maniere estoit de joindre estroitement leurs mains droites, l'une à l'autre, et s'entrelasser les pouces ; et quant, à force de les presser, le sang en estoit monté au bout, ils les blessoient de quelque legiere pointe, et puis se les entresuçoint [2]. » « *Or Tacitus* et les autres parlent tres honorablement et de sa vie et de sa mort, et nous le peignent en toutes choses personnage tresexcellent et tres vertueux [3]. » « Pompeia Paulina, belle, jeune, et très noble dame Romaine, avait espousé Seneca en son extreme vieillesse... [4] » On voit par ces citations, par la dernière surtout, qui occupe près de quatre pages dans l'édition Dezeimeris et Barckausen, que Tacite n'est pas absent des Essais, dès leur première publication, et que le nom de *Tacitus* revient souvent sous la plume de Montai-

1. *Essais*, livre II, chap. XXIV ; Tac., *Agricola*, chap. XIV.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XXVI ; Tac., *Annales*, XII, 47.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XXXII ; Tac., *Annales*, XIII, 11 ; XIV, 7, 11, 53, 54, 55 ; XV, 60, 64.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XXXV ; Tac., *Annales*, XV, 61-64.

gne. Comment concilier ce fait avec son aveu à la fin de « l'art de conférer », au chapitre VIII du livre III : « Je viens de courre d'un fil l'histoire de Tacitus (ce qui ne m'advient guere ; il y a vingt ans que je ne mis en livre une heure de suite) ; et l'ay faict à la suasion d'un gentilhomme que la France estime beaucoup?... » L'explication me semble toute simple : Montaigne ne nous dit pas qu'il a découvert Tacitus, mais qu'il vient de courre d'un fil son histoire. C'est un tour de force pour lui, et voilà pourquoi il appuie avec tant d'insistance. Mais alors, s'il en est ainsi, dira-t-on, il n'avait pas besoin de la suasion d'un de ses amis pour le lire, puisqu'il le connaissait déjà. Il est facile de répondre à cet argument en invoquant le peu de mémoire de Montaigne, qui pouvait très bien avoir connu un auteur, et ne le plus connaître. Ne nous apprend-il pas qu'il lui « est advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres comme nouveaux du tout et à luy inconnus, qu'il avait leu curieusement quelques années auparavant et barbouillé de ses notes » ? Ne nous déclare-t-il pas ailleurs : « Je feuillette les livres, je ne les estudye pas ; ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnois plus estre d'autruy. C'est cela seulement dequoy mon jugement a faict son profit, les discours et les imaginations dequoy il s'est imbu : l'autheur, le lieu, les mots, et autres circonstances, je les oublie incontinent ; et suis si excellent en

l'oubliance que mes escrits mesmes et composi tions, je ne les oublie pas moins que le reste. On m'allegue tous les coups à moy mesme sans que je le sente : qui voudroit sçavoir d'où sont les vers et exemples que j'ay icy entassez me mettroit en peine de le lui dire. » « Les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche nouvelleté. » Là, ce me semble, est la clef du mystère.

X

Tite-Live est très peu cité dans l'édition de 1580. « Lucius Marcius, legat des Romains, en la guerre contre Perseus, Roy de Macedoine...[1] » Chacun sçait l'istoire de Scœvola, qui, s'estant coulé dans le camp ennemy pour en tuer le chef...[2] » « Et Petilius, aiant esté suscité par Caton pour luy demander conte de l'argent manié en la province d'Antioche, Scipion...[3] »

Quant à Cicéron, il l'est bien davantage, quoique encore relativement peu dans cette édition de 1580. Toutefois son influence est visible, et le rhéteur, que Montaigne le veuille ou non, laisse souvent apparaître chez lui le bout de l'oreille. Il a beau trouver sa façon d'écrire lâche et ennuyeuse; ne pas aimer ses préfaces, ses digressions, ses définitions,

1. *Essais*, livre I, chap. v; Tite-Live, XLII, 37.
2. *Ibid.*, livre I, chap. xiv; Tite-Live, II, 12.
3. *Ibid.*, livre II, chap. v; Tite-Live, XXXVIII, 54 et 55.

ses partitions, ses étymologies, « car ce qu'il y a de vif et de mouelle est estouffé par ces longuëries d'apprets » ; il a beau, s'il se remémore ce qu'il en a tiré de suc et de substance, la plupart du temps n'y voir que du vent ; il a beau vouloir des discours qui donnent la première charge dans le plus fort du doute, et qui ne languissent pas autour du pot, qui ne le fassent pas sommeiller, il a beau enfin s'écrier avec indignation : « Fy de l'éloquence qui nous laisse envie de soy, non des choses! », il n'en admire pas moins, dans le fond, le maître de l'éloquence romaine. « Fussé je mort moins allègrement avant d'avoir lu les Tusculanes ? » demande Montaigne. Je ne sais, pourrait-on lui répondre, mais peut-être, sans les Tusculanes et sans les autres œuvres de Cicéron, n'auriez-vous pas aussi allègrement écrit les Essais. Nous ne pouvons reproduire ici les citations de Cicéron éparses dans l'œuvre de Montaigne ; mais notons, faute de mieux, que Cicéron est déjà un des auteurs cités en 1580, et que si l'écrivain des Essais l'attaque quelquefois, au lieu de le défendre comme Sénèque et Plutarque, il le « friponne » et il le « pille »... souvent.

XI

Nous finirons par les poètes. « Dès ma première enfance, la poésie a eu cela, de me transpercer et transporter : mais ce ressentiment bien vif, qui est

naturellement en moy, a esté diversement manié par diversité de formes, non tant plus hautes et plus basses, car c'estoient toujours des plus hautes en chaque espece, comme differentes en couleur : premierement, une fluidité gaye et ingenieuse : depuis, une subtilité aigüe et relevée : en fin, une force meure et constante. L'exemple le dira mieux : Ovide : Lucain, Vergile. » Ovide, « par sa facilité et ses inventions », était fait pour charmer sa jeunesse et captiver son « premier goust » : Lucain, par la force de son stoïcisme, devait plaire à sa maturité. Enfin « Vergile, le maistre du cœur », devait s'imposer comme « le prince des poetes » à son jugement de plus en plus exercé.

Cependant il est deux autres poètes que Montaigne cite encore davantage, quoiqu'il en parle moins : ce sont Horace et Lucrèce. Il est rare que dans les Essais on trouve un chapitre, même dans l'édition de 1580, où il n'y ait pas au moins une citation d'Horace ou de Lucrèce. Montaigne peut bien adresser cet éloge à Horace : « Il ne se contente point d'une superficielle expression, elle le trahiroit : il voit plus cler et plus oultre dans la chose : son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour se representer ; et les luy faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire » : il lui a emprunté beaucoup, il peut beaucoup le louer.

Montaigne, aussi, n'a pas l'air de trop désapprouver la comparaison que l'on établissait, aux temps voisins de Virgile, entre ce dernier et Lucrèce : je le comprends, à la vue des citations multiples qui se suivent comme une vague immense et continue à travers toute l'étendue des Essais, notamment dans le chapitre « que philosopher, c'est apprendre à mourir », où il y a tout un discours de la nature imité de Lucrèce, et dans l'Apologie de Raymond Sebond. A Catulle, dont nous avons déjà parlé, Montaigne emprunte assez souvent des citations : c'est à lui qu'il revient de préférence après les poètes que nous avons mentionnés. « Quant au bon Terence, la mignardise et les graces du langage latin, admirable à representer au vif les mouvemens de l'ame et condition de nos meurs, il ne le peut lire si souvent qu'il n'y trouve quelque beauté et grace nouvelle. ... Les perfections et beautez de sa façon de dire nous font perdre le goust de son subject ; sa gentillesse et sa mignardise nous arrestent par tout : il est par tout si plaisant et nous remplit tant l'ame de ses graces que nous fuyons la fin de son histoire. » Le vers « Humani a se nihil alienum putet », modification du célèbre : « Homo sum, humani a me nihil alienum puto », est déjà dans l'édition de 1580[1].

1. *Essais*, livre II, chap. II ; Térence, *Heautont.* act. I, sc. II, v. 25.

XII

Nous avons, en outre, plusieurs citations de Pline l'ancien, que Montaigne aime profondément, comme nous l'avons montré au commencement de cette étude, et dont il avait une sentence tracée sur les solives de sa bibliothèque : « solum certum nihil esse certi, et homine nihil miserius aut superbius », sentence qu'il a transportée deux fois dans ses Essais, aux chapitres XII et XIV du livre II. Nous en possédons de Valère Maxime et de Diogène Laerce, dont Montaigne disait : « Je suis bien marry que nous n'ayons une douzaine de Laertius, ou qu'il ne soit plus estandu ou plus entendu : car je suis pareillement curieux de cognoistre les fortunes et la vie de ces grands precepteurs du monde, comme de cognoistre la diversité de leurs dogmes et fantasies » ; de Martial, dont il méprisait les « esguillons », mais qu'il cite encore assez fréquemment ; de Suétone, dont les citations se multiplient tout particulièrement, à propos de la vie de César, dans l' « Histoire de Spurina », et dans les « Observations sur les moiens de faire la guerre de Julius Cæsar ». Il en est aussi de Manilius, de Silius Italicus, de Publius Syrus, que Montaigne nomme : « tesmoing ce fameux verset de Publius le farseur : Malum consilium est quod mutari

non potest », d'Aulu-Gelle que Montaigne nomme aussi : « Et me suis jetté en ce discours à quartier, à propos du bon gré que je sens à Aul. Gellius de nous avoir laissé par escrit ce conte de ses meurs, qui revient à mon sujet de la colere[1]. » D'ailleurs, il lui emprunte toute l'histoire d'Androdus, récitée par Apion, qui tient une longue place au début de l'Apologie de Raimond Sebond. Il en est de Cornelius Nepos, de Salluste, de Juvénal et de Stace, de Properce et de Tibulle, de Plaute et de Perse, ces deux derniers représentés par une ou deux citations au plus, d'Ennius et de Claudien. Enfin Sextus Empiricus, traduit en 1572 par Henri Estienne, occupe dans l'Apologie de Raimond Sebond, mais là seulement, un rang d'honneur.

XIII

Nous terminerons cette première partie, la plus importante de beaucoup, par quelques mots sur les auteurs uniquement cités en 1580. D'abord Ammien Marcellin : « *Ammianus Marcellinus* raconte que l'empereur Julien condamna dix de ses soldats...[2] ». « Au demeurant, *Marcellinus*, homme nourry aus guerres Romaines...[3] »

1. *Essais*, livre II, chap. XXXI.
2. *Ibid.*, livre I, chap. XVI ; Am. Marcell., XXIV, 4 ; XXV, 1.
3. *Ibid.*, livre II, chap. IX ; Am. Marcell. XXIV, 7.

« *Marcellinus* reprend aigrement en divers lieus de son histoire... » Tout le chapitre « De la liberté de conscience » est nourri d'*Ammien Marcellin*. « *Marcellinus* recite à ce propos de larcin... [2] » — Puis Lucien : « J'en reciteray un autien exemple, qu'y est singulièrement propre... [3] » Ce que Laertius dict de la vie de Pyrrho, et à quoi Lucianus... semble incliner. [4] » — Anacréon, le bon homme Anacreon, comme l'appelle Montaigne, « auquel l'agitation mordicante de l'amour a rendu la jeunesse, la vigueur et la gaieté ».

τί πλειάδεσσι κἀμοὶ ;
τί δ'ἀστράσι βοώτεω ; [5]

Ensuite Justin et Trogue Pompée : « *Trogus et Justinus* disent que les Parthes avoient accoustumé . . . . . [6] » — Sidoine Apollinaire : « Les anciens Gaulois, dict *Sidonius Apollinaris*, portoint le poil long par le devant, et le derriere de la teste tondu, qui est céte façon qui vient [d']tre renouvellée par l'usage efféminé et lache de ce siecle [7]. » — Pline le Jeune : « Mais oyons le conseil que donne *le jeune Pline* à Cornelius Ru

1. *Essais*, livre II, chap. XIX ; Am. Marcell., XVI à XXII.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XXXII ; Am. Marcell., XXII, 16.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XXVIII ; Lucien, *Toxaris*, chap. XXII.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XII.
5. *Ibid.*, livre I, chap. XXVI ; Anacréon, *Od.*, XVII, 10.
6. *Ibid.*, livre I, chap. XLVIII ; Justin, lib. XLI.
7. *Ibid.*, livre I, chap. XLIX ; Sid. Apollin., *Carm.*, V, 239.

tus son amy.. . . . . [1] — Oppien : « *Oppianus* et autres recitent quelques exemples, pour monstrer la reverance que les bestes... »[2] — Ésope : « La plus part des fables d'Esope ont plusieurs sens et intelligences : ceus qui les mythologisent en choisissent quelque visage qui quadre bien à la fable : mais c'est le premier visage et superficiel : il y en a d'autres plus vifs, plus essentiels et internes, ausquels ilz n'ont sceu penetrer. Voilà comme j'en fay. » « *Esope*, autheur de tres-rare excellence, et duquel peu de gens descouvrent toutes les graces, est plaisant a nous representer céte authorité tyrannique qu'ilz usurpent sur ces pauvres ames afoiblies et abatues par le mal et la crainte. Car il conte qu'un malade, estant interrogé par son medecin, quelle operation il sentoit des medicamens qu'il luy avoit donnez : « J'ay fort sué, respondit-il... »[3] — Salvien de Marseille : « Nostre nation est de long temps reprochée de ce vice : car *Salvianus Massiliensis*, qui estoit du temps de Valentinian l'Empereur dit qu'aux François le mentir et se parjurer ne leur est pas vice, mais une façon de parler[4]. »

Appien : « J'ay veu en quelque lieu d'*Appian*

1. *Essais*, livre I, chap. XXXIX ; Pline, *Epist.*, I, 3.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XII ; Oppien, poème de la chasse, I, 256.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVII ; Esope, *Fab.*, XIII.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XVIII ; Salvian. Massil. *De gubernatione Dei*, I, 14.

autrefois une pareille histoire... » Eutrope : « Il estoit (dit *Eutropius*, mon autre tesmoin) ennemi de la Chrestienté, mais sans toucher au sang[2]. » Velleius Paterculus : « Suyvant ce beau tesmoignage que l'antiquité nous a laissé de luy, que, n'aiant eu nul qu'il peut imiter avant luy, il n'a eu nul, aprés luy, qui le peut imiter[3]. »

Pour résumer d'un mot toute cette étude sur l'édition de 1580, et sur Plutarque principalement, nous avouerons que l'impression définitive, qui demeure après cette lecture profondément gravée dans la mémoire, est pour nous une impression de grandeur forte et robuste, peut être un peu dédaigneuse des soucis altruistes, mais où la « raison », souveraine maîtresse, se trouve d'accord avec la nature. « Il a pleu à Dieu nous estrener de quelque capacité de discours, affin que, comme les bestes, nous ne fussions pas servilement assujectis aus lois communes, ains que nous nous y apliquissions par jugement et liberté volontaire. » « La seule raison doit avoir la conduite de nos inclinations. » C'est, en effet, pour appliquer et exercer son jugement, pour suivre les inclinations de sa raison, que, de 1571 à 1580, Montaigne lit et médite les auteurs que nous venons d'examiner.

1. *Plutarque*, livre II, chap. XV ; Appien, *Guerres civiles*, liv. IV, p. 613 ; éd. d'Henri Estienne.
2. *Ibid.*, livre II, chap. XIX ; Eutrope, lib. V, chap. VIII.
3. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVI ; Velleius Paterculus, I, v.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1588

Sommaire

I. Introduction de la deuxième partie. — Amyot traducteur des œuvres de Plutarque. — II. Saliat traducteur d'Hérodote, et Amyot traducteur des œuvres de Diodore de Sicile. — III. Auteurs uniquement cités en 1588. — Conclusion de la deuxième partie.

I

Peu après la publication de ses *Essais*, dont l'avis au lecteur porte la date du « premier de Mars 1580 », et, si nous précisons, moins de quatre mois après, le 22 juin 1580, Montaigne, désireux, sans doute, de se reposer de ses fatigues intellectuelles, mais attiré surtout par son amour « du remuement et du changement », car il se « plaist plus des choses estrangeres que des siennes » et possède « cette humeur avide des choses nouvelles et inconnues », voulant, d'un côté, « se destourner du gouvernement de sa maison », et, de l'autre, soigner sa « colique », « la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et

la plus irremediable », partit en voyage et quitta son château pour n'y rentrer que le 30 novembre 1581, ayant visité « tous les bains fameux de la chrestienté ». Au retour il eut à remplir la charge de maire de Bordeaux pendant quatre ans, jusqu'au 31 juillet 1585, maintenu en 1583 à ce poste difficile, mais honorable, par la confiance de ses concitoyens. On connaît les circonstances particulièrement douloureuses qui marquèrent la fin de sa mairie. Je n'ai pas à insister sur ce point ; M. Bonnefon, d'ailleurs, l'a traité avec une délicatesse de sentiments et une justice qui, mises au service de la meilleure des causes, ont définitivement tranché la question. Lorsque la peste eut cessé, Montaigne, qui avait un moment pensé « commettre entre ses amys une vieillesse necessiteuse et disgratiée », connut « en fin que le plus seur estoit de se fier a soy mesme de soy et de sa necessité, et, s'il luy advenoit d'estre froidement en la grace de la fortune, qu'il se recommandast de plus fort à la sienne, s'atachast, regardast de plus prés à luy, et se resolut que c'estoyent utiles inconveniens, d'autant, premièrement, qu'il faut avertir à coups de foyt les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez ». « Je me presche, il y a si long temps, de me tenir à moy et separer des choses estrangeres : toutesfois, je tourne encores tousjours les yeux à costé ; l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage, me tente. Dieu sçait s'il en est

cherté en ce temps et quel sens il porte !... La vraye liberté, c'est pouvoir toutes choses sur soy. » Donc « comme à un esprit si indocile il faut des bastonnades ; et faut rebattre et resserrer à bons coups de mail ce vaisseau qui se desprent, se descout, qui s'eschape et desrobe de soy ». Montaigne s'isola de nouveau chez lui, dans sa « librairie » et dans son cabinet, pour méditer à loisir et retremper son âme à la lecture des anciens, des « trespassez », pour « embrasser et practiquer leur memoire, leur amitié et leur societé, d'une parfaicte union et trés vive ». De ce second isolement naquit l'édition de 1588, que nous allons maintenant passer en revue en insistant toujours sur le Plutarque d'Amyot.

... Celuy qui demandoit a l'ennemy un corps pour l'inhumer renonçoit à la victoire, et ne luy estoit plus loisible d'en dresser trophée (*Essais*, livre I, chapitre III).

Eumenes, en la ville de Nora, pressé par Antigonus, qui l'assiegeoit, de sortir parler à luy, et qui aprés plusieurs autres entremises alleguoit que c'estoit raison qu'il vinst devers luy, attendu qu'il estoit le plus grand et le plus fort ; aprés

Combien que par l'usance de la guerre ceux qui envoyoient *demander* congé d'enlever les morts *pour les inhumer* quittassent *la victoire*, de sorte qu'*il ne leur estoit pas puis apres loisible de dresser un trophee pour marque de victoire* (AMYOT, vie de Nicias, p. 101).

Peu de jours aprés, Antigonus arriva devant la place, et premier que l'assieger, luy manda qu'il vint *parler à luy* en fiance... et comme ce rechef Antigonus insistast, en disant que il *estoit raisonnable, qu'il vint devers luy, attendu*

avoir faict cette noble response : « Je n'estimeray jamais homme plus grand que moy tant que j'auray mon espée en ma puissance », ne s'y consentit qu'Antigonus ne luy eust donné Ptolomæus, son propre nepveu, ostage, comme il demandoit (*Essais*, livre I, chapitre V).

Teres, le pere de Sitalces, souloit dire que, quand il ne faisoit point la guerre, il luy estoit adviz qu'il n'y avoit point de difference entre luy et son pallefrenier (*Essais*, livre I, chapitre XIV).

Dionisius le fils eut sur ce propos bonne grace. On l'advertit que l'un de ses Syracusains avoit caché dans terre un thresor ; il luy manda de le luy apporter, ce qu'il fit, s'en reservant à la desrobbée quelque partie, avec laquelle il s'en alla en une autre ville, où, ayant perdu cet appetit de thesaurizer, il se mit à vivre plus liberallement. Ce qu'entendant, Dionysius luy fit rendre le demeurant de son thresor, disant que, puis qu'il avoit appris à en sçavoir user, il le lui renqu'*il estoit le plus grand et le plus fort, Eumenes fit response, je n'estimeray jamais homme plus grand que moy, tant que j'auray mon espee en ma puissance. Antigonus* a la fin y *envoya* dedans la place *son propre nepveu Ptolomœus, ainsi comme Eumenes le demandoit...* (Amyot, *Vie d'Eumenes*, p. 123).

Teres, le pere de Sitalces, souloit dire, que quand il estoit de loysir, et *qu'il ne faisoit point la guerre, il luy estoit advis qu'il n'y avoit point de difference entre luy et son parefrenier* (Amyot, *Les dicts notables des Anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 189 r°).

Estant adverty, que l'un des habitants de *Syracuse avoit caché un tresor dedans la terre* en sa maison, *il luy* feit commandement de *le luy apporter : ce qu'il feit*, non pas tant pourtant, car il en reteint *une partie, avec laquelle il s'en alla* demourer *en une autre ville*, là où il en achetta quelque heritage : *quoy entendant*, il le renvoya querir et luy rendit son or et argent : puis que tu sçais, dit il, maintenant user de la richesse, et non pas rendre inutile ce qui est fait pour l'usage de

doit volontiers (*Essais*, livre I, chapitre XIV).

Epaminondas, interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soy mesme « Il nous faut voir mourir, fit il, avant que d'en pouvoir resoudre » (*Essais*, livre I, chapitre XIX).

Pourtant Dion, estant adverty que Callipus espioit les moyens de le faire mourir, n'eust jamais le cœur d'en informer, disant qu'il aymoit mieux mourir, que vivre en cette misere, d'avoir a se garder non de ses ennemys seulement, mais aussi de ses amis (*Essais*, livre I, chapitre XXIV).

Comme ce sien mot, que « les habitans d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule sillabe, qui est, non » (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Comme Germanicus ne pouvoit souffrir ny la veue ny le chant des coqs (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

l'homme (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys*, etc., fol. 190 v°). — (C'est Dionysius le *pere* et non pas le *fils*.

On luy demanda quelquefois *lequel il estimoit plus* grand capitaine *de luy, de Chabrias ou d'Iphicrates :* il respondit, Il seroit bien mal aisé d'en juger, tant que nous sommes en vie » (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys*, etc., fol. 201 r°).

Dion... estant adverty que Callipus... espioit les moiens de le faire mourir, n'eut jamais le cœur d'en informer... disant qu'il aimoit mieulx mourir que vivre en ceste peine, d'avoir a se garder non de ses ennemis seulement, mais aussi de ses amis (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys*, etc., fol 190 v°).

Celuy qui dit anciennement *que tous les habitans de l'Asie servoient à un seul* homme *pour ne sçavoir prononcer une seule syllabe, qui est, Non* (AMYOT, *De la mauvaise honte*, fol. 79 r°).

Et *Germanicus ne pouvoit souffrir ny le chant ni la veüe d'un coq* (AMYOT, *De l'envie et de la haine*, fol. 108 r°).

Les Atheniens estoyent à choisir de deux architectes à conduire une grande fabrique, le premier, plus affeté, se presenta avec un beau discours premedité sur le subject de cette besongne, et tiroit le jugement du peuple à sa faveur : mais l'autre, en trois mots : « Seigneurs Atheniens, ce que cetuy a dict, je le feray » (*Essais*, livre I, chapitre XXVI).

Et Theopompus Roy de Spartes, à celuy qui luy disoit que la chose publique demeuroit sur ses pieds, pour autant qu'il sçavoit bien commander : « C'est plustost, dict il, parce que le peuple sçait bien obeyr » (*Essais*, livre I, chapitre XLI).

Joint que Cyrus disoit qu'il n'appartenoit de commander à homme, qui ne vaille mieux que ceux à qui il commande (*Essais*, livre

Comme l'on escrit de *deux architectes* et maçons, que l'on vouloit esprouver à Athenes, pour sçavoir lequel des deux seroit mieulx à propos pour entreprendre *une grande fabrique* et edifice publique : l'un qui estoit *affetté* et sçavoit bien dire sa raison, recita une harengue qu'il avoit *premeditée* touchant celle fabrique, si bien qu'il emeut toute l'assistance du *peuple* : et l'autre qui entendoit bien mieulx l'architecture, et ne sçavoit pas si bien haranguer, se presentant au peuple ne feit que dire, *Seigneurs Atheniens, ce que cestuy cy a dit, je le feray.* (AMYOT, *Instruction pour ceulx qui manient affaires d'Estat*, fol. 163 v°).

Quelqu'un disoit devant luy, que la ville de Spartes se maintenoit en son entier pource que les Roys *y sçavoient bien commander* ; *non pas tant, dit il, que pour ce que les citoiens y sçavent bien obeir* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 217 r°).

Disoit aussi qu'il *n'appartenoit* à nul *de commander* qu'il ne fust meilleur que *ceux à qui il commandoit* (AMYOT, *Les dicts notables*

I, chapitre XLII).

A l'advis d'Anacharsis, le plus heureux estat d'une police seroit, où toutes autres choses estant esgales, la precedence se mesureroit à la vertu, et le rebut au vice (*Essais*, livre I, chapitre XLII).

Un Rhetoricien du temps passé disoit que son mestier estoit de choses petites les faire paroistre et trouver grandes. C'est un cordonnier qui sçait faire de grands souliers à un petit pied (*Essais*, livre I, chapitre LI).

... Archidamus qui en estoit Roy, n'ouit pas sans estonnement la responce de Thucididez, auquel il s'enqueroit qui estoit plus fort a la luicte, ou Pericles ou luy : « Cela, fit il, seroit malaysé à verifier, car, quand je l'ay porté par terre, en luictant, il persuade a ceux qui l'ont veu qu'il n'est pas tombé, et le gaigne » (*Essais*, livre I, chapitre LI).

Ainsin amollit, en cas aucunement pareil, Artoxerses, l'aspreté des loix *des anciens Roys*, etc., fol. 188 v°).

Suivant celuy là *Anacharsis* dit, que *c'estoit à son advis* celle, en laquelle *toutes autres choses estans egales* entre les habitans, *la precedence se mesuroit à la vertu, et le rebut au vice* (AMYOT, *Le bancquet des sept sages*, fol. 155 r°).

On louoit en sa presence un maistre de Retorique, de ce qu'il pouvoit par son eloquence amplifier et *rendre grandes les choses petites* : et au contraire appetisser les grandes : je ne trouverois pas bon, dit il, *un cordouannier qui à un petit pied* chausseroit un *grand soulier* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 209 v°).

Comme donc Archidamus Roy de Lacedemone luy demandast un jour lequel *luctoit* le mieux de luy, ou de Pericles, il luy respondit, *Quand je l'ai jecté par terre en luctant*, il sçait si bien dire en le niant, qu'il fait croire aux assistans, *qu'il n'est point tombé* et leur *persuade* le contraire, *qu'ilz ont veu* (AMYOT, *Vie de Pericles*, p. 287).

Aussi fust-ce luy *qui ordonna le premier que les seigneurs qui auroient failly*

anciennes de Perse, ordonnant que les seigneurs qui avoyent failly en leur estat, au lieu qu'on les souloit foïter, fussent despouilles, et leurs vestements foitez pour eux, et, au lieu qu'on leur souloit arracher les chevaux, qu'on leur ostat leur haut chappeau seulement (*Essais*, livre II, chapitre XI).

Un ambassadeur de la ville d'Abdere, aprés avoir longuement parlé au Roy Agis de Sparte, luy demanda : « Eh bien, Sire, quelle responce veux-tu que je rapporte à nos citoyens? Que je t'ay laissé dire tout ce que tu as voulu, et tant que tu as voulu, sans jamais dire mot (*Essais*, livre II, chapitre XII).

C'est plus grande presomption, dict Plutarque, à ceux qui ne sont qu'hommes, d'entreprendre de parler et discourir des dieux et des demy-dieux que ce n'est a un homme ignorant de musique vouloir juger de ceux qui chantent, ou à un homme qui ne fut jamais au camp vouloir disputer des armes et de la guerre, *en leur estat (au lieu qu'on les souloit fouetter eulx mesmes) fussent despouillez, et leurs vestements fouettez pour eulx, et au lieu qu'on leur souloit arracher les cheveux de la teste, qu'on leur ostast leur hault chappeau seulement* (AMYOT, *Les dictz notables des anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 188 v°).

Un ambassadeur de la ville d'Abdere estoit venu a *Sparte*, qui avoit *fort longuement parlé*, et aprés qu'il se fut teu, à la fin *il luy demanda, Sire, quelle response veux-tu que je rapporte à nos citoiens?* Tu leur diras, dit il, *que je t'ay laissé dire tout ce que tu as voulu, et tant que tu as voulu*, et que je t'ay tousjours escouté *sans jamais dire mot* (AMYOT, *Les dicts notables des Lacedemoniens*, fol. 214 r°).

C'est plus grande prseomption à ceulx qui ne sont qu'hommes d'entreprendre de parler et discourir des Dieux et des demy-dieux, que ce n'est pas *à un homme ignorant de chanter*, et de *vouloir* disputer de la *musique, ou à un homme qui ne fut jamais au camp, vouloir disputer des armes et de la guerre, en presumant* de

en presumant comprendre par quelque legere conjecture les effects d'un art qui est hors de sa cognoissance (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Au travers d'elle, les fautes nous apparoissent plus grandes, comme les corps au travers d'un brouillarts (*Essais*, livre II, chapitre XXXI).

... La responce de Hipperides aux Atheniens, lesquels se plaingnoient de l'aspreté de son parler: « Messieurs, ne considerez pas si je suis libre, mais si je le suis sans rien prendre et sans amender par là mes affaires » (*Essais*, livre III, chapitre I).

Car Philippides respondit sagement, à mon gré, au Roy Lyzimachus qui luy disoit: « Que veux-tu que je te communique de mes biens? ce que tu voudras, pourveu que ce ne soit de tes secrets » (*Essais*, livre III, chapitre I).

pouvoir bien *comprendre*, nous qui sommes ignorans *de l'art*, la fantasie du sçavant ouvrier, *par quelque legere conjecture* seulement (AMYOT, *Pourquoy la justice divine differe quelquefois la punition des malefices*, fol. 259 r°).

Car ainsi comme les corps a travers un brouillas apparoissent plus grands, aussi sont les faultes à travers la cholere (AMYOT, De la Mansuétude, *Comment il fault refrener la cholere*, fol. 60 v°).

Car ainsi comme *Hyperides* l'orateur disoit aux *Atheniens, qui se plaignoient* de luy qu'il estoit trop *aspre* et trop rude, qu'ils considerassent non seulement s'il estoit aspre, *mais s'il l'estoit sans rien prendre* (AMYOT, *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy*, fol. 51 r°).

Et pourtant *Philippides* le joueur de comedies *respondit* un jour bien *sagement au Roy Lysimachus qui luy disoit, que veux-tu que je te communique de mes biens*, Philippides? Ce qu'il vous plaira, Sire, dit il, *pourveu que ce ne soit point de vos secrets* (AMYOT, *De la Curiosité*, fol. 64 v°).

... Ainsi que firent les Lacedemoniens, ayant esté deffaicts par Antipater, sur le poinct de leurs accords : « Vous nous pouvez commander des charges poisantes et dommageables, autant qu'il vous plaira ; mais de honteuses et deshonnestes, vous perdrez vostre temps de nous en commander » (*Essais*, livre III, chapitre I).

Et pourtant Bias, ayant à peindre un excellent estat de famille, « de laquelle, dit-il, le maistre soit tel au dedans, par luy mesme, comme il est au dehors, par la crainte de la loy, et du dire des hommes » (*Essais*, livre III, chapitre II).

Et fut une digne parole de Julius Drusus, aux ouvriers qui luy offroient pour trois mille escus mettre sa maison en tel poinct, que ses voisins n'y auroient plus la veüe qu'ils y avoient : « Je vous en donneray, dit-il, six mille, et faictes que chacun y voye de toutes parts » (*Essais*, livre III, chapitre II).

Tout *ainsi* doncques comme *les Lacedemoniens aians esté deffaicts* en bataille *par Antipater*, et traittans de pair avec luy, le prioient de leur *commander* tant qu'il voudroit de *charges dommageables, mais de honteuses* nulle (AMYOT, *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy*, fol. 49 r°).

Bias aprés : en *laquelle, dit il, le maistre* est *tel en dedans par luy mesme comme il est au dehors par la crainte de la loy* (AMYOT, *Le banquet des sept sages*, fol. 155 v°).

Pourtant à bon droict fut grandement loué *Julius Drusus*, senateur Romain, de ce qu'il respondit à quelques *ouvriers*, qui luy promettoient de faire en sorte, s'il vouloit, que ses voisins qui descouvroient et voioient en plusieurs endroits de sa maison, n'auroient plus nullement *de veue* sur luy, et ne luy cousteroit que *trois mille escus* seulement : mais *je vous en donneray six mille, dit il, et faittes* en sorte que l'on *voye* dedans ma maison de *tous*

Troublé et faché de quelque mal plaisant songe qu'il avoit songé (*Essais* livre III, chapitre IV).

Ariston disoit que les vens que les hommes criagnent le plus, sont ceux qui les descouvrent (*Essais*, livre III, chapitre V).

Archelaus, Roy de Macedoine, passant par la ruë, quelqu'un versa de l'eau sur luy : les assistans disoient qu'il devoit le chastier : « Voire mais, fit il, il n'a pas versé l'eau sur moy, mais sur celuy qu'il pensoit que je fusse » (*Essais*, livre III, chapitre V).

costez (AMYOT, *Instruction pour ceux qui manient affaires d'Estat*, fol. 162 v°).

Troublé et fasché pour *quelques songes qu'il avoit songez* (AMYOT, *De la superstition*, fol. 122 r°).

Comme *disoit Ariston, les vents* que nous haïssons *le plus*, ce *sont ceulx qui* nous rebrassent nos habillements (AMYOT, *De la curiosité*, fol. 64 r°).

Archelaus roy de Macedoine... comme *il passoit par la rue*, on respandit *de l'eau sur luy*, à raison de quoy ceulx qui se trouverent aupres, l'irritans alencontre de celuy qui avoit versé l'eau, disoient qu'*il le devoit* bien faire *chastier* : *voire mais, dit-il, il n'a pas versé ceste eau sur moy, mais sur celuy qu'il pensoit que je fusse* (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands Capitaines*, fol. 191 r°).

Ceux qui par trop fuyant Venus estrivent.
Faillent autant que ceux qui trop la suivent.

(*Essais*, III, V ; AMYOT, *Qu'il fault qu'un philosophe converse avec les Princes et grands Seigneurs*, fol. 134 r°).

Antigonus à un jeune homme incogneu, qui luy demandoit la charge de son pere, homme de valeur qui venoit de mourir : « Mon amy, fit il, en mes bien faicts, je ne regarde pas tant la noblesse de mes soldats, comme je fais leur prouëssse (*Essais*, livre III, chapitre v).

Et la femme de Hieron qui ne sentoit pas son mari punais, estimant que ce fust une commune qualité à tous les hommes (*Essais*, livre III, chapitre v).

Antisthenes commanda à ses enfans, de ne sçavoir jamais gré ny grace, à homme qui les louast (*Essais*, livre III, chapitre VIII).

Melanthius interrogé ce qu'il luy sembloit de la tragedie de Dionysius, Je ne l'ay, dict il, point veüe, tant elle est offusquée de langage (*Essais*, livre III, chapitre VIII).

Si disoit Ariston, « que

Et *Antigonus un jeune homme*, qui estoit fils d'un gentil centenier, mais luy estoit lasche et couard, et neantmoins *demandoit* à estre avancé en la place de son feu *pere* : jeune fils, dit il, je recompense *la prouëssse*, et non pas *la noblesse* de mes soudards (AMYOT, *De la mauvaise honte*, fol. 80 r°).

Quelqu'un lui reprocha un jour qu'il avoit l'aleine puante, à l'occasion dequoy il tensa sa femme de ce que elle ne luy en avoit jamais rien dit ; elle luy respondit, Je pensois que l'aleine de tous les autres hommes sentist ainsi (AMYOT, *Les dicts notables des anciens Roys, Princes et grands capitaines*, fol. 189 v°).

Antisthenes surnommé Hercules... *commanda à ses enfans de ne sçavoir jamais gré ny grace* à personne *qui les louast* (AMYOT, *De la mauvaise honte*, fol. 81 r°).

Comme dit *Melanthius interrogué qu'il luy sembloit de la Tragedie de Dionysius ; Je ne l'ay, dit il*, peu *veoir, tant elle est offusquée de langage* (AMYOT, *Comment il faut ouïr*, fol. 26 v°).

Car comme *dit Ariston*

ny une esteuve ny une leçon, n'est d'aucun fruict, si elle ne nettoye et ne decrasse » (*Essais*, livre III, chap. IX).

Il ne sçauroit estre bon, puis qu'il n'est pas mauvais aux meschants (*Essais*, livre III, chapitre XII).

Il faut bien qu'il soit bon, puis qu'il l'est aux meschants mesme (*Essais*, livre III, chapitre XII).

ny une estuve, ny un sermon ne sert de rien, *s'il ne nettoye* (AMYOT, *Comment il fault ouïr*, fol. 27 v°).

Et comment *seroit-il bon*, dit il, quand *il n'est pas* aspre *aux meschans?* (AMYOT, *Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy*, fol. 44 r°).

Et comment ne *seroit-il bon*, dit il, quand il ne sauroit estre mauvais, non pas *aux meschans mesmes?* (AMYOT, *Vie de Lycurgus*, p. 77).

Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur ces nouvelles citations de 1588 pour s'apercevoir aussitôt qu'une évolution, que dis-je ? une révolution s'est produite dans la pensée de Montaigne. Et le lecteur, cherchant avec intérêt la cause de ces changements, doit interroger la vie de l'homme pour comprendre mieux l'écrivain. Cet altruisme, ce souci des biens et des maux environnants, cette humanité, cette charité, cette pitié, cette bonté enfin qui, dans la première édition des Essais, ne faisait sans doute pas défaut, mais était réprimée et presque étouffée par un stoïcisme envahisseur, apparaît ici dans son plein, dans son complet épanouissement. La dernière citation de Plutarque que nous avons reproduite, Montaigne se l'applique à lui-même, et non sans raison : « A moy, qui ne

suis que valet de trefles, peut toucher ce qu'on disoit de Charillus, roi de Sparte : « Il ne sçauroit « estre bon, puisqu'il n'est pas mauvais aux mes- « chants ». Ou bien ainsi, car Plutarque mesme le presente en ces deux visages, comme mille autres choses, diversement et contrairement : « Il faut bien qu'il soit bon, puisqu'il l'est aux meschants mesme ». Oui Montaigne est bon, de cette vraie bonté qui consiste dans le juste milieu, et qui pencherait plutôt vers la miséricorde que vers la stricte justice : « Aussi, nous dit-il, ne hay-je personne, et suis si lasche à offencer que, pour le service de la raison mesme, je ne le puis faire ; et lorsque l'occasion m'a convié aux condamnations criminelles, j'ay plustost manqué à la justice ». Il est, comme il le dit encore, « misericordieux envers l'homme, non envers la meschanceté ». « Les jugemens ordinaires s'exasperent à la punition par l'horreur du meffaict. Cela mesme refroidit le mien : l'horreur du premier meurtre m'en faict craindre un second, et la laideur de la premiere cruauté m'en faict abhorrer toute imitation ». Et ailleurs enfin : « Somme, ces pauvres diables sont consacrez aux formules de la justice ». Pourquoi ces sentiments nouveaux chez Montaigne ? Pourquoi cet amour de la société et de l'humanité qui était absent de l'édition de 1580 ? Pourquoi ces formules de la charité : « En fin et en conscience, je leur eusse plustost ordonné de l'ellebore que de

la cicue ». « Apres tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut pris que d'en faire cuire un homme tout vif ». « J'ay une merveilleuse lascheté vers la misericorde et le pardon »? Pourquoi ? C'est que de 1580 à 1585 des faits se sont passés dans la vie de Montaigne, qui ont modifié sa façon de voir et de juger. Nous l'avons dit et nous le répétons : aussitôt après la publication des Essais, leur auteur part en voyage, d'abord pour Paris ou du moins pour la cour où il offre à Henri III la première édition de son ouvrage. De Paris il se dirige sur Meaux, de Meaux sur Plombières, de Plombières sur la Suisse et de la Suisse sur l'Italie. Son Journal de Voyage est à ce point de vue très intéressant. Nous saisissons Montaigne « tout au dehors et en evidence, nay à la societé et à l'amitié », dont la « forme essentielle est propre à la communication et à la production », dont le naturel n'a « rien de particulier, de retiré et d'interne », satisfaisant ses besoins de sympathie, apprenant à connaître et à aimer les hommes, ses frères. « Non parce que Socrates l'a dict, mais par ce qu'en vérité c'est mon humeur, et à l'avanture non sans quelque tort, j'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonois comme un François, postposant cette lyaison nationale à l'universelle et commune ». Il a tellement peu le goût de la solitude, quoiqu'il écrive dans sa tour, loin du bruit et loin des hommes, qu'à chaque instant il

laisse échapper des mots comme celui-ci : « Nul plaisir n'a goust pour moy sans communication : il ne me vient pas seulement une gaillarde pensée en l'ame, qu'il ne me fasche de l'avoir produite seule, et n'ayant à qui l'offrir. L'opinion d'Architas me plaist, qu'il seroit desplaisant, au ciel mesme, et à se promener dans ses grands et divins corps celestes, sans l'assistance d'un compaignon ». En 1580, Montaigne avait écrit de Plutarque : « Il a les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile », et lui avait comparé Sénèque « qui les a stoïques, plus esloignées de l'usage commun, mais plus commodes et plus fermes ». En 1588, il corrige pour ajouter : « mais, *selon moy*, plus commodes et plus fermes ». Ces deux petits mots « selon moy » n'ont l'air de rien, et pourtant ils dénotent un changement dans l'état d'âme de Montaigne. Il n'ose plus affirmer catégoriquement que les opinions stoïques sont plus commodes que les opinions platoniques et douces, il fait une restriction, car il a expérimenté que le plaisir suprême, que le plaisir des dieux ne consiste pas, quoi qu'en puissent dire les méchants, les sceptiques ou les stoïciens, dans la vengeance, dans l'indifférence ou dans l'ataraxie, mais dans le bien qu'on apporte à ses semblables, dans le rayon de soleil qui va réchauffer un cœur brisé, dans le sourire qu'on fait éclore sur des lèvres pâlies. Il se rappelle tout le bonheur qu'il a goûté, oh ! com-

bien profondément, toute la joie noble et pure qu'il a sentie, quand, revenu de son voyage à travers les bains fameux de l'Europe, et appelé par ses concitoyens à l'honneur de les diriger, il a travaillé sans relâche, non dans son intérêt, puisque « c'est une charge qui en doibt sembler d'autant plus belle qu'elle n'a ny loyer ni guain, autre que l'honneur de son execution », mais dans celui des Bordelais, de ses administrés. Soit qu'il prenne la défense des enfants abandonnés, ces petits êtres qu'on l'accusait de ne pas aimer pour une parole échappée dans les *Essais* ; soit qu'il écrive à Claude Dupuy, conseiller du Roi au Parlement de Paris envoyé à Saintes en commission spéciale, pour lui recommander un de ses amis, le seigneur de Verres, prisonnier, et faire appel à sa douceur et à sa charité ; soit qu'il adresse une remontrance au Roi de Navarre en faveur de la liberté du commerce et de la navigation, et cela pour l'amour des pauvres gens qu'elle nourrit, le laboureur, le marchand, l'artisan ; soit qu'il passe un contrat avec Loys de Foix, ingénieur du Roy, pour la réédification de la tour de Cordouan, toujours soucieux du bien général et de la liberté ; soit enfin qu'il adresse une autre remontrance au roi de France, Henri III, pour demander la diminution des surcharges que la grande foule du peuple souffre journellement, dans ces temps d'excessive misère et de guerres civiles. Montaigne témoigne sans cesse d'un vif

sentiment de justice et d'humanité. Tout le monde connaît le contraste établi dans les Essais, d'après les soi-disant paroles des Cannibales, entre les hommes pleins et gorgés de toutes sortes de commodités et les pauvres, mendiant à leurs portes, décharnés de faim et de misère, puis le cri de la pitié révoltée que Montaigne ne peut étouffer dans sa poitrine. Eh bien ! dans tous les actes sociaux et publics, dans toute l'administration du maire de Bordeaux, nous retrouvons cette fin du chapitre des Cannibales transportée de la fiction dans la réalité. Lisez une de ses remontrances ; là, point de doute, ce n'est pas un sauvage qui parle, c'est un homme sensible et bon, c'est Montaigne. Voilà pourquoi, en 1588, il dit que les opinions stoïciennes ne sont préférables que « selon luy » aux opinions platoniques et civiles. En effet, retiré alors dans son château, attristé par le spectacle des guerres civiles et de la peste, il veut sembler dédaigner le reste des mortels, mais c'est pure forme, gasconnade périgourdine. Ne l'avoue-t il pas lui même ? « Je tourne encores tousjours les yeux à costé ». D'ailleurs, une addition de 1595 nous donne la clef de l'énigme. Montaigne ajoute à nouveau « plus commodes *en particulier* », c'est-à-dire : si l'on est en particulier. N'avais je pas raison tout à l'heure de parler de gasconnade, et Montaigne n'a t il pas ici un peu bien l'air du renard, « gascon » certainement, qui les trouvait

trop verts ? Il y a mieux : dans la comparaison entre Sénèque et Plutarque écrite entièrement et pour la première fois dans l'édition de 1588, au chapitre de la Physionomie, il est facile de se rendre compte du changement opéré dans l'esprit de l'auteur des Essais. C'est là que, sans balancer il marque sa préférence pour Plutarque dont les mouvements de l'âme sont « plus asseurez et plus reiglés ». C'est aussi dans l'édition de 1588 qu'il nomme Plutarque « celuy qui de tous les autheurs que je cognoisse a mieux meslé l'art à la nature et le jugement à la science ». C'est là qu'il affirme se passer bien volontiers « de la compaignie et souvenance des livres », mais pouvoir plus malaisément se défaire de Plutarque « si universel et si plain », dont la main libérale est « inespuisable de richesses et d'embellissemens ». C'est là enfin qu'il exprime son admiration sincère pour « son alleure poetique, à sauts et à gambades ». « O Dieu ! que ces gaillardes escapades, que cette variation a de beauté, et plus lors que plus elle retire au nonchalent et fortuit ! » De plus, les citations et les rapprochements que nous avons faits ont bien montré l'influence de Plutarque sur Montaigne s'exerçant dans cette direction nouvelle.

II

Hérodote et Diodore de Sicile sont à peine cités

dans cette édition. Nous avons relevé comme citations d'Hérodote : « Et escrit on que les Perses après le vin consultoient de leurs principaux affaires... [1] ». « Leur coustume est de disputer des grandes affaires la journée qu'ils ont bien beu [2]. » — Et fut ridicule l'humeur de Policrates tyran de Samos... [3] » — « Il ne faut pas vouloir mourir pour se venger, comme fit Gobrias... Il luy cria qu'il donnast hardiment, quand il devrait donner au travers tous les deux [4] ». « Gobrias luy dit : *Donne*; à *tous deux* de l'espee *travers* le corps [5] ». « Cyrus ne voulut accorder aux Perses de changer leur païs aspre et bossu, pour se transporter en un autre doux et plain... [6] » — « Et s'est trouvé nation, où pour endormir la concupiscence de ceux qui venoient... [7] » — « Les dames Egyptiennes en la feste des Bacchanales [8] » — « La loy qui fut faicte depuis en Egypte, que les corps des belles et jeunes femmes... [9] » — « Cambises, pour avoir songé en dormant que son frere devoit devenir Roy de Perse... [10] ». Dans les chapitres XXIII du livre I et

1. *Essais*, livre II, chap. II.
2. Saliat, livre I, fol. XXIIII v°.
3. *Essais*, livre II, chap. XII ; et Saliat, livre III, fol. LXXIII r°.
4. *Ibid.*, livre II, chap. XII.
5. Saliat, livre III, fol. LXXX r°.
6. *Essais*, livre II, chap. XII ; et Saliat, livre IX, fol. CCXXV v°.
7. *Ibid.*, livre III, chap. V ; et Saliat, livre I, fol. XXXIIII v°.
8. *Ibid.*, livre III, chap. V ; et Saliat, livre II.
9. *Ibid*, livre III, chap. V ; et Saliat, livre II, fol. XLIX v°.
10. *Ibid.*, livre III, chap. IV ; et Saliat, livre III, fol. LXXI r°.

XII du livre II, les coutumes extraordinaires qui sont rapportées sont empruntées pour la plupart aux livres II, III et IV d'Hérodote. Ainsi « les hommes portent les charges sur la teste, les femmes sur les espaules : elles pissent debout, les hommes croupis[1] ». « Les hommes *portent* leurs fardeaux sur leurs *testes* et les *femmes* sur leurs *espaules*. Elles se tiennent *debout* quand elles urinent, mais les hommes s'*accroupissent*[2] ».

Diodore de Sicile n'est cité que deux fois : « Charondas chastioit de grieves punitions ceux qui estoient convaincus de hanter mauvaise compaignie[3] ». « Alexandre assiegeoit une ville aux Indes : ceux de dedans, se trouvans pressez, se resolurent vigoureusement à le priver du plaisir de cette victoire, et s'embrasarent universellement tous quand et leur ville, en despit de son humanité[4] ».

III

Parmi les citations nouvelles de 1588, en plus de celles appartenant aux autres auteurs qui figuraient déjà en 1580, nous comptons Quinte-Curce, Cornelius Gallus, Prudence, Calpurnius et Rutilius.

1. *Essais*, livre I, chap. XXIII.
2. Saliat, livre II, fol. XLII v°.
3. *Essais*, livre I, chap. XXXIX ; Amyot, livre XII, chap. [illegible], fol. 42 r°.
4. *Ibid.*, livre II, chap. III ; Amyot, livre XVII, chap. XVIII.

Dans le Quinte-Curce que Montaigne a possédé, et qui nous est parvenu, se trouvent une date et un nombre. La date, 1587, nous indique l'époque où la lecture eut lieu, le nombre 54 l'âge du lecteur, qui, en effet, avait alors 54 ans. Ici, nous avons à faire la même remarque que pour César. Ce n'est qu'un an avant la publication des Essais que Montaigne lit Quinte-Curce, et dès le premier chapitre, on le trouve cité, longuement et explicitement, de sorte qu'il ne peut subsister aucun doute. L'histoire d'Alexandre et de Bétis, empruntée au livre IV, chapitre VI, est racontée en détail au début même des Essais ; ce qui montre bien, encore une fois, que la méthode employée pour augmenter une édition et en faire ainsi une seconde à l'aide d'additions à la première l'était aussi dans la composition d'une édition prise séparément et considérée en elle même. « Je me donne loy d'y attacher (comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe) quelque embleme supernumeraire. Ce ne sont que surpoids qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes par une petite subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, mes contes prenants place selon leur opportunité, non tousjours selon leur aage ». Les citations de Quinte-Curce sont en tout au nombre d'une douzaine, et fait significatif, qui démontre,

d'une manière péremptoire, que la seule date à laquelle Montaigne ait lu l'historien est celle inscrite sur l'ouvrage qui nous est parvenu —, on n'en pourrait trouver trace ni en 1580, ni en 1595. Il est uniquement de 1588.

Tel est encore le cas de Cornelius Gallus dont Montaigne fait cet éloge : « Gallus parle simplement, par ce qu'il conçoit simplement ». Il y en a sept ou huit citations dans la seule édition de 1588. Prudence, Calpurnius et Rutilius appartiennent, eux aussi, exclusivement à cette édition. Prudence, dans le chapitre des *Mauvais moyens employez à bonne fin*, sert à Montaigne d'autorité pour appuyer ses allégations : il y revient par trois fois. Calpurnius, au chapitre des Coches, est cité le même nombre de fois, et Rutilius, au chapitre « Que nostre desir s'accroit par la malaisance », fournit un vers à Montaigne.

Ce qui ressort de cette nouvelle édition, et toujours des rapprochements avec « nostre Plutarque », c'est une impression de bonté et de juste milieu. L'entre-deux domine en 1588, et c'est pour cela que Montaigne sait gré à Plutarque « de maintenir par tout une manière dubitatrice et ambigue ». Mais c'est un entre-deux charitable et humain, un entre-deux pratique et nécessaire en ces temps de trouble. Il n'est pas de la Ligue, quoiqu'il admire la grâce de Monsieur de Guyse ; il n'est pas huguenot, quoiqu'il s'étonne de l'activité du Roi de

Navarre. Il est tout simplement modéré, il a, comme Plutarque, les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile. Qu'il paraisse Guelfe aux Gibelins, et Gibelin aux Guelfes, peu importe ; pour tous, c'est un homme bon.

TROISIEME PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1595

Sommaire

I. Introduction de la troisième partie. — Amyot, traducteur des œuvres de Plutarque. — II. Saliat, traducteur des œuvres d'Hérodote. — III. Amyot, traducteur des œuvres de Diodore de Sicile. — IV. Auteurs plus particulièrement cités en 1595. — V. Auteurs uniquement cités en 1595.

I

Montaigne, dans les dernières années de sa vie, après avoir assisté aux assassinats du duc de Guise et d'Henri III, alors que s'obscurcit de plus en plus l'ombre qui l'environne, et que le soir va disparaître devant l'immense nuit, cherche une distraction aux pensées tristes qui l'obsèdent dans la lecture et la méditation. « J'estudiay jeune pour l'ostentation, depuis, un peu pour m'assagir ; à cette heure, pour m'esbattre ». Il essaye, retiré, comme il l'est, dans sa « librairie », « à s'en rendre la domination pure et à soustraire ce seul

coing à la communauté et conjugale, et filiale, et civile ». Là, pareil au moine dans sa cellule, il pense et il médite. « Les conditions de la vieillesse » lui montrent naturellement un horizon plutôt sombre. De l'excès de la gaieté, il est tombé en celui de la sévérité « plus fascheus ». D'où, par une saine réaction, il éprouve le besoin de se laisser aller un peu à la « desbauche » par dessein, et d'employer parfois son âme à « des pensemens fols et jeunes, où elle se séjourne ». Le vice, la mort, la pauvreté, les maladies, et Montaigne les connaissait alors, car « l'opiniastreté de ses pierres, spécialement en la verge, le jettait par fois en longues suppressions d'urine, de trois, de quatre jours, et si avant en la mort que c'eust esté follie d'esperer l'eviter, voyre desirer, veu les cruels efforts que cet estat luy apportoit », toutes choses qui sont des sujets pénibles et qui finissent par lasser. Il faut avoir l'âme instruite des moyens de soutenir et de combattre les maux, des règles de bien vivre et de bien croire, il faut l'éveiller et l'exercer souvent en cette belle étude, mais cela avec relâche et modération : elle s'affole d'être trop continuellement bandée. La sagesse, dit Montaigne, rappelant une pensée qui lui était chère, puisqu'elle était tracée sur une des solives de son plafond, n'a pas moins besoin de modération que la folie. Donc, pour ne pas « secher », « tarir et moysir de prudence », aux intervalles que ses maux luy donnent », « il

gauchit tout doucement et desrobe sa veüe de ce ciel orageux et nubileux qu'il a devant luy », « et se va amusant en la recordation des folies passées ». « La vertu est qualité plaisante et voluptueuse. Je hay un esprit hargneux et triste qui glisse par dessus les plaisirs de sa vie et s'empoigne et paist aux malheurs ; comme les mouches, qui ne peuvent tenir contre un corps bien poly et bien lissé, et s'attachent et reposent aux lieux scabreux et raboteux ; et comme les ventouses qui ne hument et appetent que le mauvais sang ». La plupart de ces textes sont de 1588, mais ils révèlent merveilleusement l'état d'âme que nous comprenons, que nous saisissons sur le vif dans l'édition de 1595. Il est un fait indéniable : les citations nouvelles empruntées à Plutarque, qui sont d'ailleurs peu nombreuses, sont prises toutes ou presque toutes dans le traité *de l'Amour*.

« Outre tant de garces qui desrobent tous les jours leurs enfants en la generation comme en la conception, cette belle et noble femme de Sabinus, patricien romain, pour l'interest d'autruy, porta seule et sans secours et sans voix et gemissemens l'enfantement de deux jumeaux [1]. »

L'ancien commencement de Ménalippe, tragédie d'Euripides portoit ainsi :	Le commancement de sa tragédie Menalippe qu'il avoit ainsi commancée :

1. *Essais*, livre I, chap. XL ; Amyot, *De l'amour*, fol. 613 r° et v°.

O Jupiter! car de toy rien [sinon]
Je ne cognois seulement [que le nom]
(*Essais*, livre I, chapitre LVI).

Solon, patron de l'escole legiste, ne taxe qu'à trois fois par mois, pour ne faillir point, cette hantise conjugale (*Essais*, livre III, chapitre V).

Et anciennement Phaulius l'Argien offrit la sienne au roy Philippus par ambition; tout ainsi que par civilité ce Galba, qui avoit donne à souper à Mecenas, voyant que sa femme et lui commençoient a comploter d'œuillades et de signes, se laissa couler sur son coussin, representant un homme aggravé de sommeil, pour faire espaule à leurs amours: ce qu'il advoua d'assez bonne grace, car, sur ce point, un valet ayant pris la hardiesse de porter la main sur les vases qui estoient sur la table, il luy cria tout franchement: « Comment, coquin, vois tu pas que je ne dors que pour Mecenas? » (*Essais*, livre III, chapitre V).

O Jupiter, car de toy rien [sinon]
Je ne cognois seulement [que le nom]
(AMYOT, *De l'amour*, fol. 604 r°).

Et juge lon aussi que *Solon* a esté *legislateur* bien entendu en ce qui concerne le mariage, ordonnant que le mary aille voir sa femme pour le moins *trois fois le mois*, non pour la volupté seulement (AMYOT, *De l'amour*, fol. 612 r°).

Comme l'on recite d'un certain *Galba* Romain, lequel *donnoit à soupper à Mecenas*, et voiant qu'il commençoit à escrimer des yeux et des petits regards amoureux avec sa femme, *il laissa* tout doulcement aller sa teste *sur le coussin*. comme faisant semblant de dormir; ce pendant il y eut quelqu'un des vallets qui s'aprocha de la table tout bellement, et essaya de desrober du vin, ce que voiant Galba, Malheureux, dit il, *ne vois tu pas que je ne dors que pour Mecenas?* (AMYOT, *De l'amour*, fol. 606 v°).

Le diray-je, pourveu qu'on ne m'en prenne à la gorge? l'amour ne me semble proprement et naturellement en sa saison qu'en l'aage voisin de l'enfance... et la beauté non plus; car ce qu'Homere l'estend jusqu'à ce que le menton commence à s'ombrager, Platon mesme l'a remarqué pour rare; et est notoire la cause pour laquelle le sophiste Dion appeloit les poils folets de l'adolescence Aristogitons et harmodiens (*Essais*, livre III, chapitre v).

Et la femme du roy Dejotarus, Stratonique, presta non seulement à l'usage de son mary une fort belle jeune fille de chambre qui la servoit, mais en nourrit soigneusement les enfants et leur feit espaule a succéder aux Estats de leur pere (*Essais*, livre I, chapitre xxx).

Tu as (dit-il) allegué Solon fort à propos, et le nous fault prendre pour juge du vray amour, là où il dit,

Tu aimeras les enfans jusqu'à ce
Que le poil fol leur cottonne la face,
Leur doulce aleine et cuisses cherissant...

Et le sophiste Bion disoit encore plus cruement et plus brusquement, car il appelloit les premiers poils de barbe des beaux jeunes fils Armodiens et Aristogitons, par ce que les amoureux estoient delivrez de tyrannie par eulx incontinent qu'ils commenceoient à poindre (AMYOT, *De l'amour*, fol. 613 r°).

Stratonice sçachant que le Roy son mary desiroit singulierement avoir des enfans legitimes, pour les laisser successeurs de sa couronne, et n'en pouvant avoir d'elle, elle luy pria et persuada, qu'il en feist a une autre femme, et lui permeist qu'elle se les supposast. Dejotarus s'esmerveilla fort de cette sienne resolution, et luy permeit d'en faire a sa guise, ainsi comme elle voudroit: par quoy elle choisit entre les captives prises à la guerre une belle

Amestris, mere de Xerxes, devenue vieille, fit pour une fois ensevelir touts vifs quatorze jouvenceaux des meilleures maisons de Perse suyvant la religion du pays pour gratifier à quelque dieu sousterrain (*Essais*, livre II, chapitre XII).

jeune fille qui avait nom Electra, qu'elle enferma avec Dejotarus dedans une chambre : et nourrit et eleva les enfans qui en vindrent avec autant d'affection, et en aussi grande magnificence comme s'ils eussent esté siens (AMYOT, *Les vertueux faicts des femmes*, fol. 239 v°.

Amestris, la mere du roy Xerxes, enfouit en terre douze hommes vivans, dont elle faisoit offrande à Pluton pour cuider allonger sa vie (AMYOT, *De la superstition*, fol. 124 r°).

La première réflexion qui se présente à l'esprit, examen fait de ces citations de 1595, est celle-ci : Montaigne, dans cette édition, feuillette, mais ne lit pas. Il feuillette beaucoup : les multiples exemples pris, sinon dans Plutarque, du moins dans les autres, nous en apportent un témoignage irrécusable et « de bonne foy ». Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'auteurs nouveaux dans l'édition de 1595, mais chacun y est infiniment cité, excepté Plutarque qui remplissait déjà les précédentes, celles de 1580 et 1588. « Je m'en charge de plus fort, tous les jours, outre ma proposition et ma forme première sur la fantasie du siecle et par oisi-

veté. » — Il ne lit pas, il ne s'arrête pas à tel ou tel passage, il ne reproduit pas exactement : nous le voyons pour Amyot. Il s'amuse, il se distrait, il part à la quête d'histoires gaies et licencieuses. « Il cherche la façon, non le subject », « la forme, non la substance », « la manière, non la matière du dire. » Et cette manière, cette forme, cette façon qu'il cherche, il se permet de ne pas les suivre dans son ouvrage, pour se délivrer d'un travail ennuyeux. Il est tout entier à la fantaisie. C'est, comme il le dit lui-même, du babil, des paroles pour les paroles seules. Mais qu'on ne vienne pas nous crier que c'est avilir les Muses que de s'en servir seulement de jouet et de passetemps ; le plaisir et le jeu ont leur valeur et leur utilité, surtout quand on souffre, quand « la mort vous pince continuellement la gorge ou les reins », quand vous vous couchez peut-être pour mourir, quand vous êtes un « pauvre homme qui s'en va le grand train vers sa ruine ».

II

Hérodote est longuement cité dans cette édition de 1595, et pour la raison que nous avons expliquée. Chez lui, en effet, les récits amusants sont en abondance, les coutumes extraordinaires et choquantes pour des gens civilisés succèdent toujours et partout

aux coutumes non moins extraordinaires et non moins choquantes : c'est un perpétuel défilé d'histoires et de mœurs qui plaisent par leur bizarrerie et qui intéressent par leur invraisemblance.

Il me desplaist qu'en une si saincte police que la lacedemonienne se fust meslée une si feinte ceremonie à la mort des roys. Tous les confederez et voysins, et tous les Ilotes, hommes, femmes, pesle mesle, se descoupoient le front pour tesmoignage de dueil, et disoient en leurs cris et lamentations que celuy là, quel qu'il eust esté, estoit le meilleur roy de tous les leurs (*Essais*, livre I, chapitre III).

Ainsi les *Lacedemonines* observent mesme coustume que les barbares de l'Asie, et plusieurs autres nations en *la mort de leurs Roys*. Car il faut que tous les amis du Lacedemon, qui sont reputez pour *voisins* des Spartiates, se trouvent à ces funerailles. Quand plusieurs milliers de ces voisins, des *Hilotes*, et des Spartiates mesmes se sont assemblez tant *hommes* que *femmes* tous *pesle mesle*, ils se taillent et *decoppent le front*, et *avec cris et lamentations* infinies regretant leur Roy : disans tousjours que le dernier est le meilleur qu'ilz eurent onque (SALIAT, livre I, fol. CXLIII r°).

A l'exemple des Thraces qui, quand il tonne ou esclaire, se mettent a tirer contre le ciel d'une vengeance titanienne pour renger Dieu à raison, à coups de flèche (*Essais*, livre I, chapitre IV).

Ces Thraces tirent contre le ciel traicts et *fleches, lors qu'ils tonne ou esclaire*, menaçans leur dieu et estimans que point n'en est d'autres (SALIAT, livre IV, fol. CIIII r°).

Comme Darius, pour n'oublier l'offence qu'il avoit

Apres il commanda *à un page, que toutes les* fois *qu'il*

receue des Atheniens, faisoit qu'un page, à tous les coups qu'il se mettoit à table, luy vinst rechanter par trois fois à l'oreille : « Sire, souvienne-vous des Atheniens » (*Essais*, livre I, chapitre IX).

Touchant les Scythes, on dit d'eux, quand Darius alla pour les subjuguer, qu'il manda à leur roy force reproches, pour le voir tousjours reculant devant luy et gauchissant la meslée. A quoy Indathyrsez (car ainsi se nommoit il) fit responce que ce n'estoit pour avoir peur de luy ni d'homme vivant, mais que c'estoit la façon de marcher de sa nation, n'ayant ny terre cultivée, ny ville, ny maison à deffendre, et à craindre que l'ennemy en peust faire profit; mais, s'il avoit si grand faim d'en manger, qu'il approchast pour voir le lieu de leurs anciennes sepultures, et que là il trouveroit à qui parler tout son saoul (*Essais*, livre II, chapitre XII).

se mettroit à table, il luy dist *par trois fois, Sire, souvenez-vous des Atheniens* (SALIAT, livre V, fol. CXXXIIII v°).

Daire cognoissant que la fuitte continuoit, il depeschea un heraut vers Indathyrse, Roy des Scythes, avec ces parolles. Heureux entre les hommes, que te sert de fuir incessamment, attendu que tu peus faire l'un de ces deux. Si tu te trouves suffisant pour resister, demeure et viens au combat : autrement en arrestant le cours de ta fuitte, viens parler à ton seigneur, et luy apporte pour don terre et eaüe. Indathyrse respondit, Sache, Roy Perse, que ma coustume est telle; que je ne fuy onque pour crainte d'homme, et par cy-devant ne de present je n'ay faict acte de fuitte; t'avisant que aujourd'huy je ne fay chose qui ne me soit coustumière en temps de paix. Et je te veux bien declarer pourquoy je ne viens à te combatre. Nous n'avons villes aucunes, et noz terres ne sont plantées ne labourées pour nous faire

craindre que prises soient ou gastées, si soudain n'entrons en bataille contre nous: mais si voulez necessairement nous faire venir à ce point, nous avons les sepultures de noz ancestres, marchez, et les allez trouver, puis essaiez de les gaster: lors vous verrez si nous combatrons ou non, pour icelles sepultures. (SALIAT, livre IV, fol. CVIII r°).

Amasis, roy d'Egypte, espousa Laadice, tres belle fille grecque, et luy, qui se montroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court à jouir d'elle, et menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorcerie. Comme ès choses qui consistent en fantasie, elle le rejetta à la devotion, et, ayant faict ses vœus et promesses à Venus, il se trouva divinement remis des la premiere nuict, d'aprés ses oblations et sacrifices (*Essais,* livre I, chapitre XX)[1].

Il espousa la fille... laquelle sienne fille avoit nom Ladice. Amasis couché avec elle ne peut *prendre sa compagnie*[2], et toutefois il se trouvoit assez gentil compagnon avec les autres femmes, parquoy luy continuant ce defaut, il parla à elle en ceste maniere. Madame, je cognoy que vous usez de quelque sorcerie en mon endroit, mais je vous avise qu'il n'y a artifice ne enchantement qui vous puisse sanver, que je ne vous fasse morir le plus malheureusement, que morut jamais femme. Ladice emploia toutes ses forces de bien dire à luy persuader le

1. (Chap. XXI, de l'éd. de 1588.)

2. Ce membre de phrase se trouve, textuellement empruntée à Saliat, dans les variantes de l'exemplaire manuscrit de Montaigne qui est à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

Ils demanderent au dieu ce qu'ils avoient à faire des tresors sacrez de son temple, ou les cacher, ou les emporter. Il leur respondit qu'ils ne bougeassent rien, qu'ils se souciassent d'eux, qu'il estoit suffisant pour prouvoir à ce qui luy estoit propre (*Essais*, livre I, chapitre XXII).

Entre les Scythes, quand les devins avoient failly de rencontre, on les couchoit, enforgez de pieds et de mains, sur des charriotes pleines de bruyère, tirées par des bœufs, en quoy on les faisoit brusler (*Essais*, livre II, chapitre XXX).

Aus batailles données contraire et nier que fust vray ce qu'il luy imposoit, mais il ne s'appaisa aucunement : et par ce elle feit sa priere à Venus, et en son cœur luy voüa, car autre enchantement ne savoit elle, que si celle nuict Amasis pourroit prendre sa compagnie, elle luy envoiroit, une image en Cyrene. Ce veu ne fut plustost fait qu'Amasis feit devoir de mary, et jamais depuis ne se trouva retif, toutesfois et quantes qu'il s'approcha de Ladice (SALIAT, livre II, fol. LXV v°).

Les Delphes... *demanderent* à l'oracle *qu'ilz avoient à faire des thresors* sacrez, si les devoient *cacher* en terre, *ou les* transporter ailleurs. Le dieu defendit qu'on ne les *bougeast* point, disant *qu'il estoit suffisant* pour garder son bien (SALIAT, livre VIII, fol. CXCI v°).

Ilz emplissent *une chariote pleine de brieres*, à laquelle sont *bœufs* attelez, et les couchent au travers avec fers *aux piedz, mains* liees derrière le doz, et la bouche baillonnée, apres ilz mettent le feu en la chariote (SALIAT, livre IIII, fol. CI r°).

Vous trovez les testes des

entre les Ægyptiens et les Perses, Herodote dit avoir esté remarqué et par d'autres et par luy, que de ceus qui y demeuroient morts, le test estoit sans comparaison plus dur aux Ægyptiens qu'aus Perses, à raison que ceux cy portent tous jours leurs testes couvertes de beguins et puis de turbans, ceux là rases dès l'enfance et descouvertes (*Essais*, livre I, chapitre xxxv).

En Thrace le Roy estoit distingué de son peuple d'une plaisante maniere et bien rencherie. Il avoit une religion à part, un dieu tout à luy, qu'il n'appartenoit a ses subjects d'adorer, c'estoit Mercure, et luy dedaignoit les leurs, Mars, Bacchus, Diane (*Essais*, livre I, chapitre xlii)

Crœsus, passant le long de la ville de Sardis, y trouva

Perses si molles et si tendres, que les touchant seulement d'un jecton, vous les fausez de part en autre. Au contraire le tais des Egyptiens est si dur et si ferme qu'a peine est il rompu en le frappant contre un caillou. Ils me dirent la cause de ceste difference, laquelle ilz me persuaderent aisement, c'est que dès l'enfance on fait raire la teste aux Egyptiens, qui est une cause que l'os s'endurcit, et qu'ilz deviennent moins chauves que tous autres peuples. Mais la raison pourquoy les Perses ont la teste si tendre est parce que depuis leur naissance on les tient en l'ombre la teste couverte de beguins et bonnetz, et tantost après avec tiares et turbans (Saliat, livre II, fol. lxviii v°).

Quant aux dieux, ils adorent seulement *Mars, Bacchus et Diane*. Combien que leurs Roys adorent seulement *Mercure*, ce que ne font les *subjectz* (Saliat, livre V, fol. cxviii v°).

Il arriva en un faux bourg de Sardis, lequel il trouva

des pastis où il y avoit grande quantité de serpens, desquels les chevaux de son armee mangeoient de bon appetit : qui fut un mauvais prodige à ses affaires, dit Herodote (*Essais*, livre I, chapitre XLVIII).

Bogez, gouverneur en Eione de la part du roy Xerxes, assiégé par l'armée des Atheniens sous la conduitte de Cimon, refusa la composition de s'en retourner seurement en Asie à tout sa chevance, impatient de survivre à la perte de ce que son maistre luy avoit donné en garde ; et, après avoir deffendu jusqu'à l'extremité sa ville, n'y restant plus que manger, jecta premierement en la riviere de Strymon tout l'or et tout ce de quoy il luy sembla l'ennemy pouvoir faire plus de butin ; et puis, ayant ordonné allumer un grand bucher, et d'esgosiller femmes, enfants, concubines et serviteurs, les meit dans le feu, et puis soy mesme (*Essais*, livre II, chapitre III).

Je croy qu'en ce que recite Herodote de certain plein de *serpens*, que les *chevaux* passans par les *pastis*, ne feirent difficulté de *manger* où ils les rencontrerent. Quoy voyant *Cresus*, il pensa bien que c'estoit quelque presage, comme il estoit à la verité (SALIAT, livre I, fol. XIIII v°).

De tous ces *gouverneurs* ainsi desfaictz nul fut estimé homme de bien par *Xerxes*, excepté *Boges* qui estoit à *Eione*... car, à la verité, il avoit merité grand honneur quand estant assiegé par les Atheniens, et *Cimon* filz de Miltiades, bien qu'il peust sortir *par composition et retourner en Asie* n'en voulut rien faire, à fin qu'il ne semblast au Roy que par faute de cœur il se fust sauvé. Et par ce il tint *jusque à l'extremité* : mais voiant que vivres luy fallOient, feit *allumer un grand bucher*, et apres avoir fait premierement morir *femmes et enfans, concubines et serviteurs*, les mit dans le feu, puis *feit jecter tout l'or* et l'argent qui estoit en la ville *dans la riviere Strymon*, et ce faict se jecta luy mesme dans le feu (SALIAT, livre VII, fol. CLXVIII, v°).

Ilz *se meslent indifferemment avec les femmes* comme

destroit de Lybie, il y a souvent du mesconte, il dit qu'on s'y mesle aux femmes indifferemment, mais que l'enfant, ayant force de marcher, trouve son pere celuy vers lequel, en la presse, la naturelle inclination porte ses premiers pas (*Essais*, livre II, chapitre VIII).

Les femmes et concubines des Thraces plaident à qui sera choisie pour estre tuée au tumbeau de son mary (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Quand les Scythes enterroyent leur roy, ils estrangloyent sur son corps la plus favorie de ses concubines, son eschanson, escuyer d'escuirie, chambellan, huissier de chambre et cuisinier, et en son anniversaire ils tuyoient cinquante chevaux montez de cinquante pages qu'ils avoyent empalé par l'espine du dos jusques au gozier, et les laissoyent ainsi plantez en parade autour de la tombe

bestes brutes : et quand *l'enfant* a acquis *quelque force de marcher*, ilz s'assemblent tous, ce qui leur est coustumier de trois en trois mois, et celluy auquel s'adresse l'enfant est estimé son père (SALIAT, livre III, fol. CXV r°).

Chascun d'eux a plusieurs femmes, qui est cause que quand aucun d'eux va de vie à trespas, grand procès se meut entre elles, et leurs amis sont fort embesongnez à juger, quelle d'entre elles a esté la mieux aimée. Celle qui emporte cest honneur... est assommée... sur la tombe du trespassé et ensevelie avec luy (SALIAT, livre V, fol. CXVIII v°).

En ce qui reste vuide, ilz logent une des *concubines du Roy* qu'ils ont estranglée, ensemble *son eschanson, cuisinier, escuier d'escuierie, chambellan et huissier de chambre*... L'an revolu ilz font de rechef cecy. Ilz prennent *cinquante pages* du Roy les plus idoines...: quand donque ilz ont estranglé *cinquante de ces pages et autant de chevaux...*, ilz mettent les pages dessus *empalez par l'espine du doz*

(*Essais*, livre II, chapitre XII.

Amestris, mere de Xerxes, devenue vieille, fit pour une fois ensevelir touts vifs quatorze jouvenceaux des meilleures maisons de Perse suyvant la religion du pays pour gratifier à quelque dieu sousterrain (*Essais*, livre II, chapitre XII.

Ils prennent *armes en dos*. (*Essais*, livre II, chapitre XII.

Faire l'arbre fourché. (*Essais*, livre II, chapitre XII).

Les Babyloniens portoyent leurs malades en la place : le médecin, c'estoit le peuple, chacun des passants ayant par humanité et civilité à s'enquerir de leur estat et, selon son experience, leur donner quelque advis salutaire (*Essais*, livre II, chapitre XXXVII).

Les femmes Scythes crevoyent les yeux à touts leurs esclaves et prisonniers de guerre pour s'en servir plus librement et couvertement (*Essais*, livre III, chapitre V).

C'est à faire aux Sarmates qui n'ont loy de coucher *jusque au gosier*. Ces chevaliers ainsi equippez et rengez entour la tumbe, ilz se retirent (SALIAT, livre IV, fol. CI r°).

Amestris femme *de Xerxes devenue* fort *vieille fait* enterrer *vifs quatorze* jeunes enfans des plus nobles *maisons de Perse, pour gratifier* au dieu que lon dit estre *souz terre* (SALIAT, livre VII, fol. CLXIX v°).

Ilz mettent *armes en dos*. (SALIAT, livre I, f. XXX v°).

Faisant l'arbre fourché. (SALIAT, livre VI, fol. CLIII v°).

Ilz *portent leurs malades* au milieu de *la place*, et pour autant qu'ilz ne se servent point de *medecins*, chascun les vient aborder pour leur donner conseil touchant leur maladie, si d'aventure ilz ont esté ou bien ont veu autre personne attaincte de semblable (SALIAT, livre I, fol. XXXIIII v°).

Leurs femmes s'estoient adressées à leurs esclaves, auxquelz ilz ont coustume de *crever les yeux* (SALIAT, livre III, fol. XCIII r°).

Il n'est loisible à fille se marier avant que de sa main

avec homme que de leurs mains elles n'en ayent tué un autre en guerre (*Essais*, livre III, chapitre v).

Où les femmes en l'une et l'autre jambe portent des greves de cuivre, et, si un pouil les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de le remordre, et n'osent espouser qu'elles n'ayent offert à leur roy, s'il le veut, leur pucellage (*Essais*, livre I, chapitre XXII).

propre elle ait fait morir un des ennemis du Roiaume (SALIAT, livre IIII, fol. CVI v°).

Leurs *femmes portent en l'une et l'autre jambe des greves de cuivre*, laissans croistre leurs cheveux, et toutesfois prenans sur elles nn *poüil* elles le *remordent* ainsi qu'il les a morses, et sont seules des Lybiennes qui usent de ceste honnesteté. Les filles de ce peuple sont presentees le jour de leurs nopces à leur Roy pour les *despuceller*, si bon luy semble. (SALIAT, livre IIII, fol. CXIII r°).

III

L'histoire de Diodore de Sicile est aussi largement représentée :

A quoy Phyton respondit seulement qu'ils en estoient d'un jour plus heureux que luy... Mais il eut le courage tousjours constant, sans se perdre (*Essais*, livre I, chapitre I).

Nul ne fut veu, ny fuiant ny demandant mercy, au rebours, cerchans, qui çà, qui là, par les rues, à affron-

Phyton respondit qu'il en avoit esté plus heureux que son pere *d'un jour*... Car *il eut le courage toujours constant* et ferme... *sans se perdre* (AMYOT, livre XIV, chapitre XXIX, fol. 173 r°).

Les Thebains retenans jusques au dernier soupir l'amour de la liberté, tant s'en fallut qu'ilz cherchassent de

ter les ennemis victorieux, les provoquans à les faire mourir d'une mort honorable. Nul ne fut veu, qui n'essaiast en son dernier soupir de se venger encores, et à tout les armes du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemy. Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié, et ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance (*Essais*, livre I, chapitre I).

Ny la mere de Pausanias, qui donna la premiere instruction et porta la premiere pierre à la mort de son fils (*Essais*, livre I, chapitre XXIX).

Après en avoir faict une grande boucherie (*Essais*, livre I, chapitre XXX).

Attalus ayant convié à souper pour lui faire une notable indiginte ce Pausanias..., il le fit tant boire, qu'il peust abandonner sa beauté, insensiblement, comme le corps d'une pu-

sauver leurs vies, que en quelque lieu qu'ilz rencontrassent les ennemys par la ville, ilz s'attachoient à eulx, et *les provoquoient* voulussent ou non à les ferir ou tuer : car encore apres que la ville fut prise, jamais n'y en eut pas un qui requist qu'on luy sauvast la vie, ne que se meist lachement à genoux pour demander merci) : mais aussi *l'affliction de leur vertu ne trouva aucune pitié* vers les ennemys, *et ne suffit pas la longueur du jour pour assouvir* la cruaulté de *leur vengeance* (AMYOT, livre XVII, chapitre IIII, fol. 262 r°).

Lon dit que sa mere propre vint elle mesme au temple, la où elle... posa sur le seuil de la porte du temple une piece de bricque qu'elle avait apportee (AMYOT, livre XI, chapitre X, fol. 20 v°).

Après en avoir fait une grande boucherie autour de lui (AMYOT, livre XV, chapitre XXV, fol. 203 r°).

Attalus feit *convier de soupper* avec luy le premier *Pausanias* et l'ayant enyvré *abandonna* son corps à tous les palefreniers et *mulatiers* à en abuser charnellement, comme d'une *putain* (AMYOT,

tain buissonniere, aux muletiers et nombre d'abjects serviteurs de sa maison (*Essais*, livre II, chapitre II).

Avec des chariots surpassant tous autres en magnificence, il envoya aussi des poetes et des musiciens pour presenter ses vers, avec des tentes et pavillons dorez et tapissez royalement... L'oracle qui predit sa mort .. portoit que Dionysius seroit pres de sa fin quand il auroit vaincu ceux qui vaudroyent mieux que lui : ce qu'il interpreta des Carthaginois qui le surpassoyent en puissance... (*Essais*, livre II, chapitre XVII).

livre XVI, chap. XXVI, fol. 256 r°).

Il y envoya, pour courir au tournoy, *des chariots* plus richement estoffez que nul *autre, et des tentes et pavillons dorez* et magnifiquement *tapissez par* dedans de riche tapisserie, et *si envoya* davantage *des poetes et musiciens* (AMYOT, liv. XIV, chapitre XXVIII, feuil. 172 r°). Or avoit il eu par le passé *un oracle* par lequel les Dieux luy avoient *predit*, qu'il mourroit lhors *qu'il auroit vaincu ceulx qui vaudroient mieux que luy* : et luy rapportoit cest oracle aux *Carthaginois*, estimant que les Dieux entendissent d'eulx à cause qu'ils estoient plus forts et *plus puissans* que luy (AMYOT, livre XV, chapitre XX, fol. 208 r°).

Il y a sept autres citations de Diodore de Sicile, mais qui ne s'inspirent que vaguement de la forme et du style d'Amyot.

IV

Hérodote et Diodore, quoique cités avant 1595, en 1580 et en 1588, sont, pour ainsi dire de 1595,

par le nombre multiple de textes à eux empruntés, parus pour la première fois dans l'édition posthume des Essais. Il en est de même pour Diogène Laerce, Aristote et Platon, Tite-Live et Cicéron, surtout pour Xénophon, qui, cité en 1580 et en 1588, où l'on voit, par exemple : « On lit en Xenophon la loy de Cyrus... » « En cette belle institution que Xenophon preste aux Perses... », est pourtant un auteur préféré de l'édition de 1595. Là, son nom revient à chaque page : « Je m'estonne de l'estendue que *Xenophon* leur donne... [1] ». « Raison, dit *Xenophon*, pour quoy les Asiatiques... [2] ». « Quoy qu'en die Chrysanthes en *Xenophon* [3] ». « *Xenophon* recite que les Assyriens tenoient tousjours leurs chevaux entravez au logis... [4] ». « *Xenophon* sacrifioit couronné... [5] ». « Et la mesme playe, le mesme travail, ne poise pas, dit *Xenophon*... [6] ». D'ailleurs c'est en 1595 que nous trouvons ce jugement de Montaigne sur Xénophon : « Autheur de merveilleux poids en telles choses, comme grand capitaine et philosophe des premiers disciples de Socrates ».

Tite-Live et Platon sont, eux aussi, souvent nommés. « *Titus Livius* dict vray que « le langage

1. *Essais*, livre I, chap. VI.
2. *Ibid.*, livre I, chap. XLVII.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XLVIII.
4. *Ibid.*, livre I, chap. XLVIII.
5. *Ibid.*, livre III, chap. IV.
6. *Ibid.*, livre III, chap. IV.

des hommes nourris sous la royauté est tousjours plein de vaines ostentations et faux tesmoignages[1] ». « *Livius* parlant de l'armée romaine en Espaigne...[2] ». « J'ay leu en *Tite-Live*, cent choses que tel n'y a pas leu[3] ». « Et pour l'advantage qu'ils esperoient en cette sorte de combat, *quo haud dubie superat Romanus*, dit *Tite-Live*[4] ». « En la guerre des Romains contre le roy Antiochus, C. Sempronius Gracchus, dit *Tite-Live*...[5] ». « Au duel des deux princes, cousins germains, en Hespaigne, le plus vieil, dit *Tite-Live*...[6] ».

« Et Platon conseille merveilleusement, pour la santé de tout le corps...[7] ». « Nous raisonnons hazardeusement et temerairement, dit Timeus en Platon...[8] ». « Platon la recommande pour la santé[9] ». « Platon dit qu'il change de visage à tout sens...[10] ». « C'est du grand Platon que j'apprins nagueres que, de trois sortes de mouvemens qui nous appartiennent, le dernier et le pire est celuy des purgations...[11] ». « Platon ordonne aux vieil-

1. *Essais*, livre I, chap. III.
2. *Ibid.*, livre I, chap. IV.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XXV.
4. *Ibid.*, livre I, chap. XLVIII.
5. *Ibid.*, livre II, chap. XXII.
6. *Ibid.*, livre II, chap. XXVII.
7. *Ibid.*, livre I, chap. XXXV.
8. *Ibid.*, livre I, chap. XLVII.
9. *Ibid.*, livre I, chap. XLVIII.
10. *Ibid.*, livre II, chap. VII.
11. *Ibid.*, livre II, chap. XXXVII.

lards d'assister aux exercices, dances et jeux de la jeunesse pour se resjouir en autruy... [1] ».

V

L'auteur qui est absolument nouveau en 1595, c'est *Quintilien*, dont cette édition renferme une douzaine de citations. Montaigne le nomme en toutes lettres : « Joint ce que *Quintilian* en a tres bien remarqué, que cette imperieuse authorité tire des suites perilleuses, et nommeement à nostre façon de chastiement [2] ». « *Quintilian* dit avoir veu des comediens si fort engagez en un rolle de deuil qu'ilz en pleuroient encore au logis [3] ».

Quintus Cicéron est aussi pour la première fois cité dans la dernière édition, mais à deux reprises seulement : « Esse unum hominem accommodatum ad tantam morum ac sermonum et voluntatum varietatem [4] » ; et « *Quintus Ciceron* d'un biais plus lasche : Qui se non putat satisfacere amicus esse nullo modo potest [5] ».

1. *Essais*, livre III, chap. v.
2. *Ibid.*, livre I, chap. xxv.
3. *Ibid.*, livre III, chap. iv.
4. *Ibid.*, livre III, chap. v ; Q. Cicero, *De petitione consul.*, c. 14.
5. *Ibid.*, livre III, chap. viii ; Q. Cicero, *ibid.*, c. 9.

CONCLUSION

Le moment est venu pour nous de mettre un terme à nos investigations et à nos recherches. Peut-être avons-nous par trop multiplié les textes et les comparaisons: mais le moyen de ne pas citer dans un travail sur des citations? Peut-être le « rudis indigestaque moles » n'aura-t-il jamais eu de meilleure ni de plus juste application; mais « brave ouvrier maçon », selon les termes de M. Stapfer, n'avons-nous pas gagné, « à défaut de l'accessit d'érudition », ce qui est bien, « le prix de vertu », ce qui est mieux? Pour terminer, nous tâcherons de nous résumer le plus clairement et le plus brièvement possible, avec toute la netteté et la précision désirables. Montaigne, parlant de la consistance de son ouvrage, dit lui-même: « Si suis-je trompé si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere; et comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée,

ny guere plus materielle, ny au moins plus drue, en son papier. Pour en ranger d'avantage, je n'en entasse que les testes. Que j'y attache leur suitte, je multiplieray plusieurs fois ce volume. Et combien y ai-je espandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra esplucher un peu plus curieusement en produira infinis Essais ». Comme nous ne pouvions « produire infinis *Essais* », nous avons naturellement été forcés de nous limiter, d'appuyer sur certaines parties beaucoup plus que sur certaines autres : « Considerant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus noble endroit et milieu de chaque paroy pour y loger un tableau elabouré de toute sa suffisance : et le vuide tout autour, il le remplit de crotesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grace qu'en la varieté et estrangeté. Que sont ce icy aussi, à la verité, que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n'ayants ordre, suite, ny proportion que fortuite ? » Il est cependant une différence entre le désordre des Essais, puisque, d'après Montaigne, désordre il y a, et celui de notre travail. L'un est voulu, prémédité, l'autre est inévitable ; l'un est élégant et agréable, l'autre fastidieux et pesant. Que serait-ce donc si j'avais « espluché » toutes les parties également ? On comprendra facilement qu'il est malaisé d'apporter un ordre très rigoureux dans une

étude de ce genre : nous avons tâché d'en mettre de notre mieux, et dans la mesure du possible. Si nous avons particulièrement insisté sur des auteurs comme Plutarque, d'abord et surtout, puis comme Hérodote et Diodore de Sicile, c'est qu'ils sont perpétuellement cités dans les *Essais*, qu'ils y tiennent une place prépondérante, notamment les deux premiers, et qu'enfin, traduits en français par Amyot ou par Saliat, ils peuvent se mêler à la prose de Montaigne, ne faire qu'un corps avec elle sans que, nous autres modernes, nous en sachions absolument rien. Ne faut il pas rendre à Amyot ce qui est à Amyot, et à Saliat ce qui est à Saliat ? N'est-ce pas là justice et équité ?

Nous avons, en outre, essayé de déterminer les préférences et l'état d'âme de Montaigne dans chaque édition des *Essais*, durant la période qui termine la première partie de sa vie et pendant les deux périodes de la seconde partie de son existence. En 1580, c'est le stoïcien dans toute l'acception et toute la force du mot. Montaigne hésite alors entre Plutarque et Sénèque, mais la balance penche pourtant déjà du côté de Plutarque..., à cause d'Amyot. A cette époque, il aime à se représenter le jeune Caton, sentant sa fin prochaine, lisant tranquillement le discours de Platon, de l'*Éternité de l'âme* : « Non à dire ce que j'en pense, qu'il ne fust de long temps garny de toute sorte de munitions pour un tel deslogement ;

d'asseurance et de volonté ferme, il en avoit plus que Platon n'en a peu representer par ses escrits ; sa science et son courage estoient, pour ce regard, au-dessus de la philosophie : il print cette occupation, non pour le service de sa mort ; mais, comme celuy qui n'interrompit pas seulement son sommeil en l'importance d'une telle deliberation, il continua aussi sans chois et sans changement ses estudes avec les autres actions accoustumées de sa vie ». En 1588, c'est l'homme civil et bon, qui se tient dans l'entre-deux et le juste milieu, c'est le citoyen charitable et humain, qui a connu et vu de près les souffrances de ses semblables, qui a souffert pour eux et avec eux. A cette époque, il a des accents touchants et d'une mélancolie bien douce pour les pauvres gens que nous voyons « espandus à terre, la teste penchante après leur besongne »... et qui ne se couchent que pour mourir. C'est alors qu'il s'applique ce qu'on disait de Charillus, roi de Sparte : « Il faut bien qu'il soit bon, puisqu'il l'est aux meschants mesme ». Cette fois, sans aucun doute, la balance est nettement pour Plutarque, « aux opinions platoniques et douces ». Enfin, en 1595, c'est le vieillard plutôt par la maladie que par l'âge, qui, pour se dérober aux soucis cuisants et détourner la tête « du ciel orageux » que lui présentent ses maux, s'amuse et se distrait dans « la desbauche » et les « folies ». Comme exemple de ce qui lui plaît alors, on peut

citer la réponse de Thalestris, reine des Amazones, au roi Alexandre, réponse que l'on trouve dans Diodore de Sicile, c'est-à-dire encore dans Amyot : « Elle luy respondit qu'elle estoit venue pour se faire engrossir par lui. Pource, dit-elle, qu'à ouyr le bruit de tes faicts, tu es le plus vaillant homme qui soit aujourd'huy, vivant au monde, et je suis la plus forte et la plus vaillante femme. Si est vraysemblable, que ce qui naistra de nous deux devra surmonter en vaillance et en proüesse tant d'hommes qu'il y aura en tout le monde [1] ». Il serait difficile de dire exactement quelles sont dans cette édition les préférences de Montaigne. Que ce soit Plutarque, Hérodote, Diodore, ou d'autres encore, il lit, il lit toujours, ou plutôt il feuillette, ne cherchant que le plaisir et l'utilité pratique. Quoi qu'il en soit, celui qui reste dans les Essais, qui demeure toujours, qui ne passe jamais, c'est Plutarque, c'est Amyot. C'est lui que Montaigne « pille », qu'il « friponne », je dirais même qu'il *plagie*, si le mot n'entraînait une idée d'hypocrisie étrangère à l'auteur des Essais. Pour Diodore de Sicile, par exemple, qui est encore de l'*Amyot*, car c'est avant tout le traducteur qu'aime Montaigne, il est un fait curieux. Nous avons trouvé une citation très longue prise textuellement chez lui et transportée dans les Essais, puis très peu de

1. Amyot, livre XVII, chap. XVI, fol. 288.

choses ensuite. Cela ne ressemble-t-il pas à un plagiat ? Sans doute, mais c'est de l'*Amyot* ; par conséquent le passage emprunté pouvait être connu de tous au moment où Montaigne écrivait son œuvre : l'idée vile et basse de tromperie ou, pour reprendre toujours le terme de l'écrivain même, de « piperie », s'écroule avec fracas, n'ayant pas de base solide pour la soutenir assez fermement.

Dans l'apologie de Raymond Sebond, Montaigne s'exprime ainsi : « Vous qui, par l'authorité que vostre grandeur vous apporte, et encores plus, par les avantages que vous donnent les qualitez plus vostres, pouvez d'un clin d'œil commander à qui il vous plaist, deviez donner cette charge à quelqu'un qui fist profession des lettres, qui vous eust bien autrement appuyé et enrichy cette fantasie, et qui se fust servy à faire son amas d'autres que de nostre Plutarque. » Pour faire mon amas, je ne me suis pas servi, moi non plus, de beaucoup d'autres que de « notre Plutarque » : mais n'étais-je pas obligé d'imiter Montaigne en donnant la première place à celui, qui, après avoir fourni « la matiere et l'occasion » à La Boétie de la *Servitude Volontaire*, par un mot de son traité « de la Mauvaise Honte », apporta sinon toute la matière, le moi et la personnalité de l'auteur étant pour beaucoup dans les Essais, du moins une ample source d'inspirations variées, et presque à coup sûr l'occasion de l'œuvre de Montaigne ? Là, comme

chez Plutarque, foisonnent les traits d'histoires, les petits contes, les apophthegmes, ainsi que Malebranche le remarque avec justesse dans la troisième partie de l'*Imagination*[1], et les Essais ne sont qu'un tissu de pièces cousues ensemble, « un amas de fleurs étrangères », dont Montaigne « n'a fourny du sien que le filet à les lier ». En effet, et ce sera notre conclusion comme ç'a été notre introduction, Montaigne, trouvant à point nommé dans « Plutarque François » ce qui joignait si justement à son propos, n'a pas voulu porter une main sacrilège sur ce que disait Amyot en un style empreint de tant de grâce. « Il m'en faict despit, dit-il, d'estre si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent. Je ne le puis si peu racointer que je n'en tire cuisse ou aile ». Il l'a donc copié; mais, répéterons-nous avec Malebranche, qui ne se rendait peut-être pas un compte bien exact de la vérité de son allégation, « tout *copiste* qu'il est, il ne sent point son copiste, et son imagination forte et hardie donne toujours le tour d'original aux choses qu'il *copie* ».

1. Chap. v de la *Recherche de la vérité*.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Cet index contient les principaux noms d'auteur ou de personnes cités dans l'ouvrage.

Les chiffres imprimés en caractères gras indiquent, pour les principaux auteurs, les passages où se trouvent sur eux les renseignements les plus développés.

A

Achileonide, 49.
Agesilaus, 32, 37, 38, 45, 47.
Agis, 58, 142.
Alcibiades, 42.
Alcimus, 60.
Alcinus, 60.
Alexandre, 48, 57, 65, 155, 185.
Alexandrdias, 39.
Amasis, 168.
Amestris, 164.
Ammien Marcellin, 131.
Amyot, 8, 15, **27 sq.**, **100 sq.**, **104-107**, **137 sq.**, **161-165**, **174 sq.**, 183.
Anacharsis, 141.
Anacréon, 132.
Androdus, 131.
Antigonus, 47, 51, 58, 137, 146.
Antiochus, 178.
Antipater, 37, 58, 144.
Antisthenes, 48, 146.
Antonius, 44.
Apelles, 89.
Apion, 131.
Apollodorus, 59, 100.
Appien, 133.
Aracus, 34.
Archelaus, 145.
Archias, 89.
Archidamus, 32, 141.
Archileonide, 49.
Archimedes, 36.
Architas, 150.

Argileonide, 49.
Ariston, 145, 146.
Aristophanes, 69.
Aristote, 40, 64, 93, 95, 100, 177.
Artaxerxes, 141.
Attalus, 175.
Auguste, 116.
Aulu-Gelle, 131.
Aulus-Gellius, 98.

B

Bion, 163.
Bodin (Jean), 83.
Bogez, 171.
Bonnefon, 1, 88, 99, 107, 114, 121.
Brasidas, 49.
Brutus, 30.

C

Cæsar, 28, 47, 55, 95, 96.
Caius Marius, 57.
Callipides, 90.
Callipus, 139.
Calpurnius, 157.
Cambises, 28, 154.
Castalion, 10.
Caton, 43, 56, 89, 126, 183.
Caton le Jeune, 90, 93.
Catulle, 21, 129.
Catulus Luctatius, 49.
César, 89, **118-121**, 130.
Charillus, 80, 148, 184.
Chabrias, 139.
Charondas, 155.
Chrysanthes, 177.
Chrysippus, 100.
Cicero, 43, 118.
Cicéron, **126-127**, 177.
Cimon, 61, 101, 171.
Cinna, 117.
Claudien, 131.
Clément d'Alexandrie, 100 et 101.
Cleomenes, 29, 42.
Cogidunus, 124.
Commines, 121.
Corneille, 116.
Cornelius Gallus ,157.
Cornelius Nepos, 131.
Cornelius Rufus, 132.
Coste, 100 et 101.
Crœsus, 103, 170.
Cyrus, 54, 103, 140, 154, 177.

D

Daire, 102.
Damidas, 57.
Damindas, 57.
Darius, 102, 166 et 167.
Dejotarus, 163.
Delboulle, 10.
Demetrius, 60.
Democritus, 67.
Demogacles, 53.

Dercillidas, 90.
Diodore de Sicile, **104-107**, 155, **174 sq.**, 183.
Diogène Laerce, 130, 137, 177.
Dion, 139, 163.
Dion Cassius, 24, 112.
Dionysius, 146, 176.
Dionysius le Père, 138 et 139.
Dionysius le Fils, 138 et 139.

E

Ecclésiaste (l'), 107, 109.
Édouard, Prince de Gales, 8.
Electra, 164.
Elien, 101.
Ennius, 131.
Epaminondas, 106, 139.
Epicharmus, 39.
Éros, 49.
Ésope, 133.
Estienne (Henri), 131.
Éteocles, 37.
Eumenes, 137.
Euripides, 109, 161.
Eteocles, 37.

F

Ficin, 10.
Flaminius, 35.
Froissart, 8.

G

Galba, 162.
Ganistor, 71.
Germanicus, 139.
Gobrias, 154.
Grévin (Jacques), 46.
Guichardin, 25.

H

Héracleon le Mégarien, 40.
Heraclitus, 76.
Hermodorus, 51.
Hérodote, 17, 101, **102-104, 154-155, 165 sq.**, 183.
Hésiode, 59, 71, 100.
Hiéron, 146.
Hircanus, 69.
Homère, 90.
Horace, 96, **128-129**.
Hyperides, 143.

I

Idomeneus, 117.
Indathyrse, 167.
Indathyrsez, 167.
Ismenias, 48.
Isocrates, 41.

J

Julius Cæsar, 116.
Julius Drusus, 144.
Justin, 132.
Juvénal, 131.

L

La Boétie, 46, 54, 186.
Ladice, 168.
Laelius, 99.
Laertius, 98, 132.
Laodice, 168.
Le Clerc, 100.
Léon X, 25.
Livius, 178.
Lode (Jean), 46.
Lucain, 128.
Lucanus, 123.
Lucianus, 98.
Lucilius, 117.
Lucius Marcius, 126.
Lucrèce, **128-129**.
Lycurgus, 33, 34.
Lysander, 29, 34, 81.
Lysimachus, 69.
Lyzimachus, 143.

M

Machanidas, 53.
Malebranche, 187.
Manilius, 130.
Marcellus, 66.
Marconville (Jean de), 46.
Marius (le jeune), 52.
Martial, 130.
Mecenas, 162.
Megabysus, 89.
Megacles, 53.
Melanthius, 146.
Menalippe, 161.
Menander, 43, 45.
Messala, 123.
Metellus, 51.
Motheau, 15.

N

Néron, 112, 123.

O

Oppien, 133.
Othon, 51.
Ovide, 20, 128.

P

Parménion, 51.
Paul (saint), 107, 108.
Paulus Æmylius, 33.
Pausanias, 175.
Périander, 32.
Périclès, 35.
Perse, 96, 131.
Perseus, 33, 126.
Petilius, 126.
Pétrarque, 21.
Phaulius, 162.
Philippides, 143.
Philippus, 48, 56, 57, 162.
Philopœmen, 35, 53, 97.
Phocion, 97.
Phyton, 174.
Pindarus, 100, 101, 102.

Platon, 9, 41, 59, 95, 100, 163, 177, 178.
Plaute, 131.
Pline, 27, 108.
Pline l'ancien, 130.
Pline le jeune, 132.
Plutarche, 40, 44.
Plutarque, 8, 28, 49, 54, 56, 60, 62, 66, 74, 86, 88, 96, 112, 142, 137 sq, 150, 153, 161-165, 183.
Policrates, 154.
Polyen, 101.
Pompeia Paulina, 124.
Pompeius, 14, 47, 53, 55.
Porus, 65.
Properce, 97, 131.
Prudence, 157.
Psammenitus, 18.
Ptolomœus, 138.
Publius Syrus, 130.
Pyrrho, 98, 132.
Pyrrhus, 69.

Q

Quinte-Curce, 156.
Quintilian, 179.
Quintilien, 179.
Quintus Cicéron, 179.

R

Rutilius, 157.

S

Saliat, 17, 102-104, 185 sq.
Salluste, 131.
Saluste, 118.
Salvien de Marseille, 133.
Scœvola, 126.
Scipion, 60, 126.
Scipion Emilien, 97, 98.
Seleucus, 51.
Sempronius Gracchus, 178.
Sénèque, 22, 33, 90, 112-118, 150, 183.
Sextus Empiricus, 100, 101, 131.
Sidoine Apollinaire, 132.
Silius Italicus, 130.
Sitalces, 138.
Socrates, 40.
Solon, 162, 163.
Sophocles, 100.
Spurina, 130.
Stace, 131.
Sthenis, 90.
Sthennius, 90.
Sthénon, 14, 90.
Stilpon, 117.
Stobée, 101, 107.
Stratonice, 163.
Stratonique, 163.
Strozzi, 121.
Suétone, 115, 130.
Sylla, 14, 81.

T

Tacite, **121-126**.
Tacitus, 113.
Tapie (Jean de la), 46.
Térence, 97, 129.
Teres, 138.
Thalestris, 185.
Thalna, 24.
Theopompus, 140.
Thucididez, 141.
Thucydides, 100.
Tibulle, 131.
Timeus, 178.
Tite-Live, **126-127**, 177, 178.
:tus Livius, 177.
Titus Quintus Flaminius, 56.
Trogue-Pompée, 132.
Tullius-Marcellinus, 117.

U

Ulysses, 97.

V

Valère-Maxime, 101, .0.
Velleius Paterculus, 134.
Vergile, 128.
Vespasian, 66, 97.

X

Xénophon, 1(38, 96, 177.
Xerxes, 28, ' 1, 171.

Z

Zénon, 14
Zeuxidam , 42.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. I

INTRODUCTION. 1

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1580

I. — Explication pratique de la méthode employée. — Étude sur le chapitre premier des Essais. 7

II. — Étude sur le chapitre second. 16

III. — Amyot, traducteur des œuvres de Plutarque. 27

IV. — Saliat, traducteur des œuvres d'Hérodote. . 102

V. — Amyot, traducteur des œuvres de Diodore de Sicile.. 104

VI. — Sentences gravées sur les solives de la « librairie » de Montaigne... 107

VII. — Sénèque 112

VIII. — César. 118

IX. — Tacite. 121

X. — Tite-Live et Cicéron.. 126

XI. — Poètes auxquels Montaigne fait des emprunts fréquents. 127

XII. — Quelques auteurs qui tiennent une moindre place dans les Essais. 130
XIII. — Auteurs uniquement cités en 1580. . . . 131
Conclusion de la première partie. 134

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1588

I. — Introduction de la deuxième partie.. . . . 135
Amyot, traducteur des œuvres de Plutarque. 137
II. — Saliat, traducteur des œuvres d'Hérodote, et Amyot, traducteur des œuvres de Diodore de Sicile. 153
III. — Auteurs uniquement cités en 1588.. . . . 155
Conclusion de la deuxième partie. 157

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE SUR L'ÉDITION DE 1595

I. — Introduction de la troisième partie.. . . . 159
Amyot, traducteur des œuvres de Plutarque. 161
II. — Saliat, traducteur des œuvres d'Hérodote.. . 165
III. — Amyot, traducteur des œuvres de Diodore de Sicile. 174
IV. — Auteurs plus particulièrement cités en 1595.. 176
V. — Auteurs uniquement cités en 1595.. . . . 179

CONCLUSION. 181
INDEX ALPHABÉTIQUE. 189

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

BINDING SECT. JUL 2 - 1968

PQ
1643
Z3

Zangroniz, Joseph de
Montaigne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY